

RAPPORT ANNUEL ET FINANCIER 2021



HERIGE
ENTREPRENEURS D'AVENIR

ENTREPRENEURS D'AVENIR



PROFIL DU GROUPE			4
Regards croisés sur HERIGE	5	Chiffres clés	10
Ambition et gouvernance	8	Faits marquants	12
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE			14
1. Déclaration de performance extra-financière	15	5. Comptes sociaux d'HERIGE	59
I. Stratégie et gouvernance	15	6. Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	60
II. Notre modèle d'affaires	18	7. Détenteurs du capital et des droits de vote	61
III. Notre écosystème et nos parties prenantes	20	8. Informations boursières	62
IV. Matérialité	22	9. Filiales et participations	63
V. Risques RSE	23	10. Succursales	64
VI. Enjeux prioritaires et objectifs RSE	24	11. Événements postérieurs à la clôture	64
VII. Méthodologie du reporting	25	12. Perspectives 2022	64
VIII. Le Groupe	26	13. Gestion des risques	64
IX. Branche Négoce	35	14. Affectation du résultat	67
X. Branche Menuiserie	40	15. Rémunérations des membres du Conseil	67
XI. Branche Béton	46	16. Mandats des dirigeants et Commissaires aux comptes	68
XII. Rapport de l'organisme de vérification	52	17. Achat par la société de ses actions	68
2. Environnement économique et conjoncturel	54	18. Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire	68
3. Faits marquants	54		
4. Comptes du Groupe	55		
INFORMATIONS FINANCIÈRES			69
États financiers consolidés normes françaises au 31 décembre 2021	70	Comptes annuels 2021 d'HERIGE	97
Notes aux états financiers consolidés	72	Annexes aux comptes sociaux	100
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE			112
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES			123
Sur les comptes consolidés	124	Sur les conventions réglementées	128
Sur les comptes annuels	126		
AUTRES INFORMATIONS			129
Renseignements concernant la société	130	Résolutions	132
Attestation du rapport financier annuel	131		



PROFIL DU GROUPE

REGARDS CROISÉS SUR HERIGE

S'INSCRIRE POSITIVEMENT DANS LE MONDE

REGARDS CROISÉS AVEC DANIEL ROBIN,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ET BENOÎT HENNAUT,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

VOUS VISEZ LA CROISSANCE PROFITABLE POUR LE GROUPE,
POUVEZ-VOUS RAPPELER LES INGRÉDIENTS
DE RÉUSSITE AU NIVEAU DE CHACUNE DE VOS ACTIVITÉS ?

Benoît HENNAUT : « Plus que jamais, les choix stratégiques entrepris se révèlent pertinents et nous confortent dans notre capacité à poursuivre nos ambitions de croissance rentable tout en veillant à l'équilibre social du Groupe et à l'impact de ses activités sur l'environnement.

Notre filiale de Négoce de matériaux VM affine ses spécialités et son parcours client pour porter sa croissance et consolider sa marge opérationnelle à travers le développement de son offre bois, libre-service, isolation et plâtre, etc. VM poursuit par ailleurs l'effort engagé autour de la rénovation énergétique avec le lancement, notamment, de gammes biosourcées. À l'appui de cette stratégie, VM entend capitaliser sur les chantiers structurants mis en œuvre depuis deux ans. Ainsi, le nouvel ERP devrait se déployer en 2022 dans les points de vente. Un nouveau PIM (Product Information Management) est en gestation avec en ligne de mire le lancement, en fin d'année, d'un site marchand.

Chez EDYCEM, l'actualité 2021 a été dense avec l'évolution de la gouvernance du béton ; Olivier COLLIN ayant succédé à Philippe QUENEAU en tant que Directeur général. Dans son cap, économie circulaire, innovation, digitalisation, etc. constituent autant d'opportunités dans un monde en pleine transformation pour développer durablement la performance d'EDYCEM. Il en a fait sa feuille de route tout en consolidant le savoir-faire de l'enseigne : management de la performance, proximité clients, conception de produits et services toujours plus innovants. En parallèle, il prépare l'avenir par le déploiement d'une stratégie RSE alignée avec les enjeux de la RE2020, la mise en place d'un nouvel ERP, l'évolution de son offre marketing et digitale, ainsi que la sécurité et la montée en compétences des équipes.

Sur l'exercice 2021, le Groupe affiche une croissance de 18,6 % avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 712,0 M€, des résultats en hausse grâce à l'engagement et au professionnalisme de l'ensemble des équipes. Cette progression s'appuie sur une nette amélioration de la performance opérationnelle des activités, portée par un marché de la construction en neuf comme en rénovation. Sur l'ensemble de l'année 2021, 471 000 logements ont été autorisés à la construction, soit 74 700 de plus qu'en 2020 (+ 18,9 %) et 386 700 logements ont été mis en chantier, soit 37 500 de plus (+ 10,7 %) qu'en 2020.

De surcroît, l'activité réglementaire s'est révélée riche : RE2020, loi AGEC, REP bâtiment, etc. autant d'opportunités pour HERIGE d'accompagner les transformations de son secteur par un développement durable et responsable de ses activités. Résolument orienté clients, le Groupe a ainsi su s'adapter à un contexte inédit en agissant sur différents leviers lui permettant de répondre à la demande soutenue d'activité tout en préservant ses marges. L'amélioration de la rentabilité, le déploiement d'une politique RSE ambitieuse et incarnée, le développement de nos outils digitaux, etc. ont été les principaux chantiers mis en œuvre et contribuent à sa réussite aujourd'hui. HERIGE aborde néanmoins ce nouvel exercice 2022 en restant vigilant et en se préparant aux évolutions de la crise sanitaire et aux tensions sur les prix des matières premières.



Benoît HENNAUT
Président du Directoire

Côté menuiserie, ATLANTEM continue à accélérer sa transformation. Avec une croissance dynamique en 2021 grâce, notamment, à la montée en puissance de son usine AM-X de Saint-Sauveur-des-Landes, notre activité de Menuiserie industrielle entend poursuivre sur cette lancée en misant sur l'outil de production afin de répondre à la demande croissante, mais aussi sur la sécurité et le bien-être au travail. La marque accélère également sur le plan commercial avec une intensification du maillage territorial de sa force de vente, l'acquisition en ce début d'année d'Activence et le déploiement de son service DIGIT'AM, un nouvel outil de gestion numérique au service de ses clients. »

DÈS VOTRE ARRIVÉE AU SEIN DU GROUPE, VOUS AVEZ FAIT DE LA RSE UN ENJEU PRIORITAIRE. QUELLES ONT ÉTÉ VOS PREMIÈRES MESURES ? COMMENT CELA SE TRADUIT-IL CONCRÈTEMENT ?

Benoît HENNAUT : « Le Groupe entend se mobiliser pour anticiper et accompagner les transformations et défis d'avenir de notre société à travers le développement de sa feuille de route RSE. Le but est de donner du sens à notre entreprise et de le faire savoir. Pour atteindre ces ambitions, nous avons renforcé nos organisations avec l'arrivée de nouveaux talents et constitué un Comité RSE émanant du Conseil de Surveillance nous

permettant d'examiner les engagements, politiques et résultats de nos actions. Notre ambition environnementale s'est également confirmée par la signature d'un partenariat avec WWF qui porte sur plusieurs dimensions en allant de l'accompagnement pour l'élaboration de notre trajectoire climat, en passant par le renforcement de notre dialogue avec nos parties prenantes et à la mise en œuvre d'un projet en faveur de la biodiversité « Cœur Forestier de la France ». Pour accroître notre performance sociale, nous avons également renforcé nos équipes santé-sécurité dans chacune de nos activités et renforcé le déploiement de l'alternance. 2022 sera marquée par un vaste programme de formation à destination de tous les collaborateurs, la « HERIGE Académie ». »

LE GROUPE S'INSCRIT DANS UN POSITIONNEMENT DE CROISSANCE DURABLE, QUELS SONT LES POINTS FORTS DE L'ENTREPRISE POUR Y PARVENIR ?

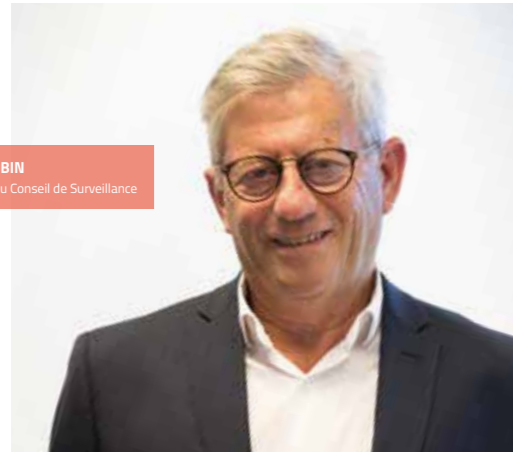
Daniel ROBIN : « Le Groupe s'est préparé à ces changements en faisant progresser son modèle et sa gouvernance pour mieux capter les opportunités d'évolution et atteindre une croissance rentable et durable. Dans un environnement qui se complexifie, nous continuons à nous tenir aux côtés de nos clients pour les conseiller et les accompagner dans leurs projets. En ce sens, l'implication et les réflexions de l'actionnariat familial s'inscrivent sur le long terme afin de respecter les engagements que nous prenons auprès de nos clients, partenaires et collaborateurs, et les valeurs que nous portons. Nous avons l'ambition de continuer à développer notre entreprise familiale avec passion et engagement pour l'avenir. »

QUELLES VONT ÊTRE LES GRANDES ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES POUR L'AVENIR ?

Daniel ROBIN : « Plus que jamais, notre volonté est de participer à l'évolution de notre secteur, tout en apportant des réponses concrètes et durables aux acteurs de la construction à travers des engagements majeurs : développer une politique RSE ambitieuse avec la participation active à une économie circulaire efficiente, valoriser durablement le capital humain comme principal actif stratégique de l'entreprise et accélérer en matière d'innovation afin de poursuivre le développement de produits et de services différenciants. Tous les talents de l'entreprise sont totalement investis dans ces évolutions. Ils dessinent aujourd'hui le Groupe de demain en s'appuyant sur leur expertise, leur bon sens et leur engagement. »



Daniel ROBIN
Président du Conseil de Surveillance



PROGRÈS HUMAIN



PERFORMANCE PROFITABLE ET DURABLE



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



ACCÉLÉRATION DIGITALE & INNOVATION



GÉNÉRATION HERIGE, L'IMPULSION D'UN ACTIONNARIAT FAMILIAL

Le club « Génération HERIGE » favorise les rencontres entre dirigeants, actionnaires familiaux et leurs enfants afin de développer leur connaissance de l'entreprise, s'enrichir des valeurs familiales et préparer la nouvelle génération à ses futures responsabilités.



Actionnaires familiaux et leurs enfants

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE IMPULSE LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS
AFIN DE DÉVELOPPER L'ENTREPRISE DANS UNE VISION PATRIMONIALE.



Daniel ROBIN

Président
Membre du Comité des rémunérations et des nominations
Membre du Comité RSE⁽¹⁾
Dirigeant d'entreprise et membre familial



Jérôme CAILLAUD

Vice-Président
Membre du Comité stratégique Négoce
Dirigeant d'entreprise et membre familial



Marie-Laure ROBIN RAVENEAU

Membre
Présidente du Comité des rémunérations et des nominations
Membre du Comité RSE⁽¹⁾
Cadre d'entreprise et membre familial



Catherine FILOCHE

Présidente du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité RSE⁽¹⁾
Cadre d'entreprise et experte en finance et immobilier



Sébastien CAILLAUD

Membre
Membre du Comité d'audit et des risques
Dirigeant d'un cabinet d'expertise comptable et membre familial



Laurent CAILLAUD

Membre
Membre du Comité stratégique Béton
Cadre d'entreprise, élu et membre familial



Olivier ROBIN

Membre
Membre du Comité stratégique Menuiserie
Dirigeant d'entreprise et membre familial



Caroline WEBER

Membre indépendant
Membre du Comité d'audit et des risques
Présidente du Comité RSE⁽¹⁾
Experte en finance et stratégie



Guylène ARDOUIN

Membre
Représentante des salariés actionnaires
Membre du Comité d'audit et des risques
Connaissance métier Négoce



Marie-Annick COUÉ

Membre
Représentante des salariés
Membre du Comité RSE⁽¹⁾
Connaissance métier Menuiserie



Alain MARION

Censeur
Membre du Comité des rémunérations et des nominations
Ancien dirigeant du Groupe

HUMAINEMENT ENGAGÉS



Organisé dans un mode de gouvernance solide, le Groupe est animé par le Conseil de Surveillance et le Directoire.

Le Conseil de Surveillance impulse les priorités stratégiques et les objectifs afin de développer l'entreprise dans une vision patrimoniale. Le Directoire est chargé de définir et mettre en œuvre la stratégie et les principales orientations du Groupe.

Le Conseil de Surveillance dispose également de Comités spécialisés pour examiner les engagements, politiques et résultats dans les domaines suivants : audit et risques, rémunérations et nominations et responsabilité sociétale et environnementale.

Depuis 2015, le Groupe a institué des Comités stratégiques de branche composés du Directoire et de membres actionnaires familiaux. Depuis 2020, ils ont souhaité ouvrir ces Comités à des membres indépendants afin d'apporter leurs expertises.

Pleinement mobilisés, le Comité de Direction Groupe définit et valide les plans d'actions prioritaires dans le respect des principes et des valeurs de l'entreprise.

LE COMITÉ DE DIRECTION



Stéphane JAN⁽¹⁾

Directeur administratif et financier



Caroline LUTINIER

Directrice RSE et communication



Guillaume DE KERVENOËL

Directeur des ressources humaines



Benoît HENNAUT⁽¹⁾

Président du Directoire



Eric ROUET

Directeur général VM



Olivier COLLIN

Directeur général EDYCEM



Bruno CADUDAL

Directeur général ATLANTEM

(1) À compter de 2021.

(1) Membre du Directoire



CHIFFRES CLÉS

3 ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

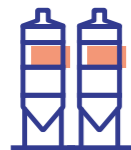
Créée en 1907 à l'Herbergement en Vendée, HERIGE est une entreprise familiale largement présente sur les régions du Grand Ouest. Le Groupe a au fil du temps renforcé cet ancrage local et cette proximité avec ses clients, deux marqueurs forts de son histoire.

16
SITES INDUSTRIELS



67
AGENCES
MATÉRIAUX

10
AGENCES
TRAVAUX PUBLICS



33
CENTRALES
À BÉTON

2
PLATFORMES

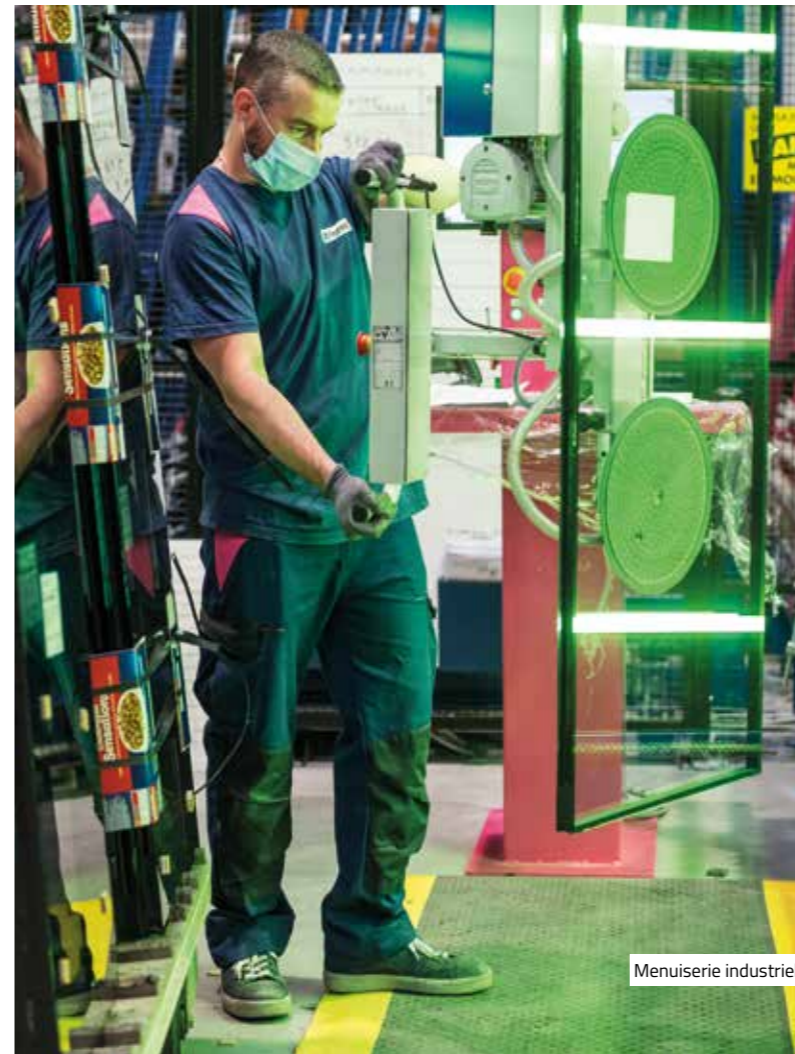


156
ADHÉRENTS
SOLABAIE

52
ADHÉRENTS
CHARUEL



Négoce de matériaux



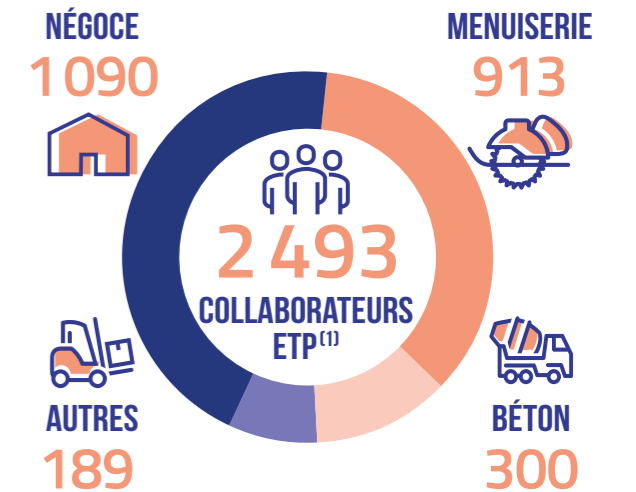
Menuiserie industrielle



Industrie du béton



712,0 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2021



46,9 M€
EBITDA⁽²⁾

19,1 M€
RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

25,4 M€
INVESTISSEMENT

31,2 M€
RÉSULTAT
D'EXPLOITATION

65 %
GEARING

3,13 %
ACTIONNARIAT
SALARIÉ

(1) Équivalent temps plein - (2) REX + dotations nettes aux amortissements - Toutes les données sont en normes comptables françaises.

FAITS MARQUANTS

Depuis 1907, le Groupe s'est développé en alliant croissance interne et externe. Après une première agence de Négoce créée en 1941, le Groupe a accueilli sa première centrale de Béton Prêt à l'Emploi en 1969. Avec le rachat de Février en 1995, le Groupe a poursuivi son développement en intégrant une activité de Menuiserie industrielle. Entrée en bourse en 1990, l'entreprise s'est attachée à faire grandir ses activités et son maillage territorial. En 2015, l'enseigne historiquement dénommée VM Matériaux prend l'appellation HERIGE pour asseoir sa notoriété et fédérer l'ensemble de ses marques : VM, ATLANTEM et EDYCEM.

Retour en images des temps forts 2021 de l'ensemble de ses activités :



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR EDYCEM

Olivier Collin a été nommé Directeur général d'EDYCEM en janvier 2021, il met ainsi ses vingt-cinq années d'expérience dans le domaine du Béton Prêt à l'Emploi, du ciment et du granulat au service de l'activité Béton d'HERIGE. Son ambition pour EDYCEM ? En tant qu'entreprise indépendante, être la référence pour la conception et la production de solutions minérales innovantes et durables.



LE CUB : UN SERVICE 100 % DÉDIÉ AUX AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS BOIS SUR-MESURE

VM développe un service exclusif, « Le CUB » (Centre d'Usinage Bois), qui permet d'aider à la conception et de faire fabriquer sur-mesure tous les types d'aménagements d'espaces intérieurs ou extérieurs à partir de bois (dressings, rangements, bibliothèques, meubles, etc.).

PARTENARIAT CAPEB

Le Groupe s'engage aux côtés des artisans en signant un partenariat avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB). L'objectif ? Accompagner et conseiller les entreprises adhérentes pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.



LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL SALUÉ POUR ATLANTEM

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) Bretagne a décerné deux distinctions à ATLANTEM pour sa nouvelle usine à Saint-Sauveur-des-Landes (35). Le prix Acanthe récompense l'entreprise pour la prise en compte des risques professionnels et des conditions de travail dans la conception de son site de 18.000 m². Le prix In Situ récompense l'intégration d'une démarche industrielle technologique et humaine qualifiée 4.0.



ENGAGÉS AVEC L'ASSOCIATION MARTIAL CAILLAUD

L'association Martial Caillaud, née sous l'impulsion de collaborateurs et clients en 1997, poursuit ses projets constructifs en faveur des jeunes et de l'éducation. En 2021, les membres de l'association ont soufflé la 20^e bougie de l'orphelinat Baduraliya, au Sri Lanka, un lieu rénové par l'association qui apporte également son soutien aux jeunes filles pour les accompagner vers le monde du travail.



Engagés pour réduire l'empreinte carbone du groupe et soutenir la préservation des forêts



HERIGE

ENSEMBLE AVEC WWF

Le Groupe est engagé aux côtés de WWF à travers la construction d'une stratégie climat et d'un plan d'action pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous soutenons également le projet « Cœur Forestier de la France », en faveur de la biodiversité.



EcoSOLUTIONS

VM, notre activité de négoce de matériaux, accompagne les artisans dans la rénovation énergétique en renforçant son programme « écoSOLUTIONS ». Depuis le début du programme, ce sont près de 1000 logements qui ont été rénovés.



ACCÉLÉRER L'INNOVATION AVEC LE VILLAGE BY CA ATLANTIQUE VENDÉE

Le Groupe a renouvelé pour trois ans son partenariat avec le VILLAGE BY CA ATLANTIQUE VENDÉE, accélérateur de startups créé par le Crédit Agricole Atlantique Vendée. Cette collaboration est une opportunité d'enrichir son écosystème territorial en se rapprochant de jeunes entreprises innovantes.

VITALISS® : LE BÉTON BAS CARBONE

EDYCEM a lancé sa gamme Vitaliss®, spécialement formulée pour atteindre des réductions d'émissions de CO₂ allant de 20 à plus de 50% par rapport aux bétons traditionnels.



DIGIT'AM : OUTIL DE GESTION

ATLANTEM lance DIGIT'AM, un outil de gestion unique où le professionnel stocke dans un seul et même environnement, l'ensemble de ses documents et données relatifs à une affaire, à la fois dans sa relation avec l'industriel et avec le client final.



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

1. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



« Riche de plus de 110 ans d'histoire et d'expériences dans l'univers du bâtiment, HERIGE est **historiquement implanté au cœur des territoires**, avec un réseau de proximité ancré dans le Grand Ouest. Le Groupe a pour ambition de **créer des environnements sains, protecteurs et durables, qui limitent les effets du changement climatique, tout en apportant confort et bien-être à chacun**. HERIGE a ainsi entrepris une démarche RSE depuis plusieurs années afin de prendre en compte les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de ses activités. Le progrès humain, le respect de l'environnement, l'innovation, l'ancrage territorial sont au cœur de ses préoccupations. »

Benoît HENNAUT Président du Directoire

L'ENTREPRISE A PROCÉDÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES L225-102-1 ET R225-104 DU CODE DE COMMERCE À LA REVUE DE SES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS À PARTIR DE L'ANALYSE DE LEUR MATÉRIALITÉ EXISTANTE, DE LEUR PERTINENCE ET DE LA GRAVITÉ DE LEURS ENJEUX LIÉS À L'ANALYSE DES RISQUES FINANCIERS.

I. STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

LE GROUPE

HERIGE apporte des solutions constructives à ses clients en combinant produits adaptés et services à valeur ajoutée. L'entreprise rassemble 2442 collaborateurs, fiers de contribuer au développement des activités de Négoce de matériaux de construction, de Béton ainsi que de Menuiserie industrielle. La proximité du terrain est une priorité rendue possible grâce au maillage territorial et à la culture de proximité du Groupe. Principalement présent dans le Grand Ouest de la France, l'entreprise cultive ses relations de confiance en se tenant aux côtés des professionnels et de leurs chantiers tout comme des particuliers et de leurs projets.

LA GOUVERNANCE

Organisé dans un mode de gouvernance solide, le Groupe est animé par le Directoire et le Conseil de Surveillance. Depuis le 15 septembre 2020, le Directoire est constitué du Président du Groupe, Benoît HENNAUT et du Directeur administratif et financier, Stéphane JAN. Il assure la direction, l'animation et la gestion en lien avec les branches d'activité.

Le Conseil de Surveillance impulse les priorités stratégiques et les objectifs afin de développer l'entreprise dans une vision patrimoniale. Les collaborateurs sont représentés par un membre au sein du Conseil de Surveillance et par un représentant des salariés actionnaires. L'actionnariat salarié du Groupe se porte à hauteur de 3,13 %.

NOS ACTIVITÉS

HERIGE est principalement implanté en métropole sur le Grand Ouest avec un maillage géographique de proximité. Il produit également des menuiseries au Canada.



Experts et Partenaires



VM distribue des matériaux de construction et de rénovation à destination des professionnels du bâtiment et des particuliers. Ses 1153⁽¹⁾ collaborateurs s'engagent au quotidien pour conseiller les projets de construction, de rénovation et l'achat de matériaux des clients. En tant qu'« Experts & Partenaires », la proximité, le conseil et le service sont le cœur de son métier. Présent sur le Grand Ouest de la France, son réseau de 77 points de vente équipés d'espaces libre-service propose de nombreuses solutions en gros œuvre comme

des parpaings, charpentes, planchers, etc. Les équipes peuvent également conseiller les professionnels et les particuliers sur des matériaux en second œuvre comme l'isolation thermique par l'intérieur, les murs, cloisons, etc. De nombreux produits pour l'aménagement de la maison et du jardin sont également proposés : revêtements de terrasse, bardages, carrelages, meubles de salle de bain, etc.



Menuiseries - Fermatures - Portails



Présent nationalement, ATLANTEM conçoit, fabrique et commercialise auprès des professionnels une offre complète multi-matériaux de menuiseries, volets, portes d'entrée, portes de garage et portails. L'entreprise dispose de 9 sites de production en France, dotés d'équipements industriels performants. Elle compte 944 collaborateurs⁽¹⁾. En associant le savoir-faire artisanal unique de menuisiers expérimentés à un équipement industriel de haute technicité, ATLANTEM s'engage sur une qualité totale.

ATLANTEM anime 2 réseaux à destination des particuliers répartis sur l'ensemble de la France :

- SOLABAIE, avec 156 adhérents en 2021, propose une offre complète de menuiseries PVC, bois et aluminium, volets, portes d'entrée, portes de garage et portails.
- CHARUEL, avec 52 adhérents en 2021, commercialise les portails PVC et aluminium produits dans l'usine de Carentoir.

INCOBOIS, spécialiste de la construction bois, répond aux chantiers du Grand Ouest de la France. De l'avant-projet à la mise en œuvre, l'entreprise apporte savoir-faire et qualité de fabrication.



ENFINEMENT BETON



Avec ses 304 collaborateurs⁽¹⁾, EDYCEM affirme un véritable savoir-faire dans la fabrication de béton et de solutions constructives, auprès de tous les acteurs du bâtiment et des travaux publics du Grand Ouest. La branche travaille activement à proposer une offre complète de bétons et de services innovants en réponse aux demandes de ses clients. Avec 33 centrales à béton dont 26 qui fabriquent des chapes fluides agrées, EDYCEM offre des produits alliant technicité et esthétique. La marque s'articule autour de deux activités :

- EDYCEM BPE dispose d'un réseau de centrales à béton bénéficiant du marquage NF lui permettant de proposer des solutions béton. L'activité dispose de moyens nécessaires afin de proposer une large gamme de produits innovants comme la gamme de bétons bas carbone VITALISS®, ou encore la gamme de bétons décoratifs LUMILISS®, développés dans son laboratoire R&D.

- EDYCEM PPL préfabrique et commercialise des produits en béton pour la maçonnerie (blocs béton, planelles, etc.), l'aménagement extérieur (dalles, pavés, etc.) et la voirie (bordures, bandes de guidage, etc.), sur tout le territoire national.

EDYCEM cultive un esprit d'innovation et de services et ancre sa stratégie autour des bétons innovants, notamment au travers d'une chaire de recherche avec l'école Centrale Nantes. Cette collaboration lui permet de se différencier, de développer de nouveaux produits et d'insuffler une dynamique d'innovation.

UNE POLITIQUE RSE STRUCTURÉE

Le Groupe a travaillé à la structuration de sa gouvernance RSE. Ainsi, le Conseil de Surveillance s'est doté en mars 2021 d'un nouveau Comité spécialisé sur les engagements RSE du Groupe. Présidé par Caroline WEBER, membre indépendante du Conseil de Surveillance d'HERIGE et Directrice générale de Middlednext, il est constitué de plusieurs membres du Conseil en présence de Benoît HENNAUT, Président du Directoire et de Caroline LUTINIER, Directrice RSE et communication. Quatre réunions se sont tenues en 2021, portant sur la feuille de route RSE, le suivi du bilan de gaz à effet de serre et le déploiement de la trajectoire climat, la mise en œuvre de l'enquête de matérialité ou encore le partage autour des instructions de gouvernance en matière de mécénat. Isabelle LHOSTE, associée expert-comptable Commissaire aux comptes chez FINEXFI, organisme tiers indépendant, a été invitée et est intervenue à l'occasion du second Comité RSE du Conseil de Surveillance 2021 afin de rendre compte de ses travaux en matière d'audit pour la Déclaration de Performance Extra-Financière.

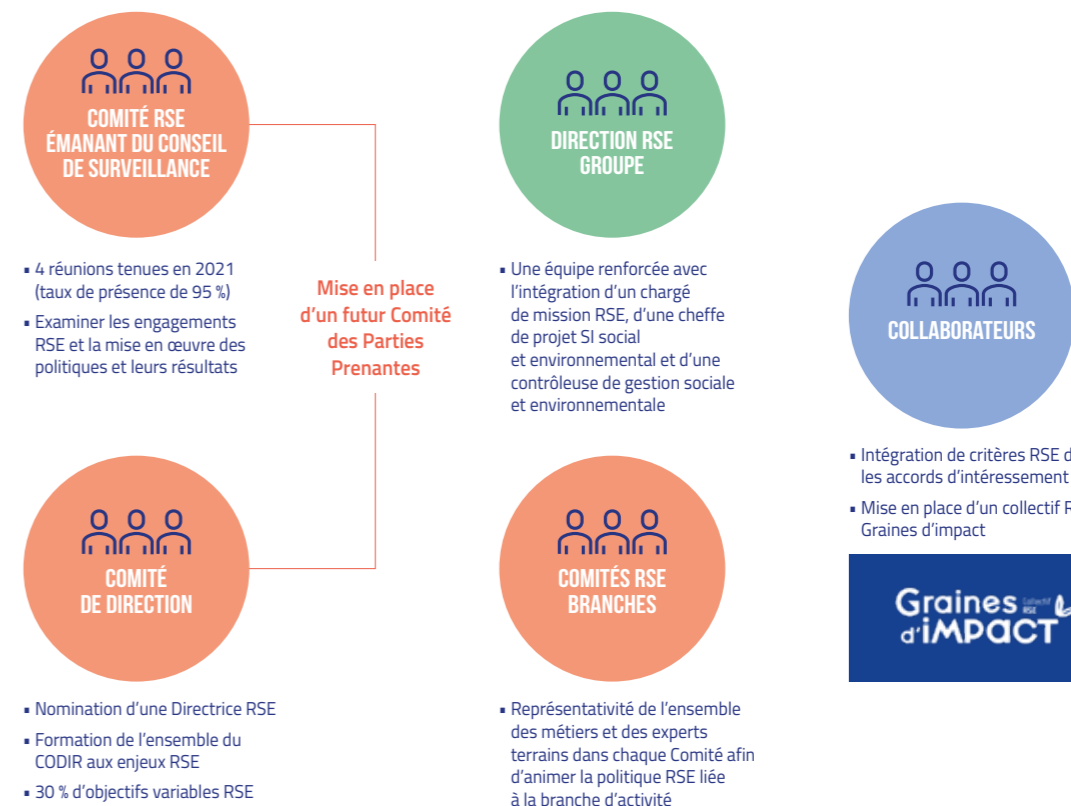
En parallèle, l'engagement du Groupe en matière de responsabilité sociétale s'appuie sur une organisation et une gouvernance associant les dirigeants et les collaborateurs à tous les niveaux. La politique exprimée par le Comité RSE du Groupe, constitué de la Direction RSE et de référents de chacune des branches est relayée dans chaque activité à travers des Comités RSE opérationnels. Plans d'actions prioritaires et objectifs sont ainsi animés, coordonnés et suivis au plus près des métiers. Ces Comités opérationnels sont aussi source de partage et de diffusion de bonnes pratiques.

En 2021, plusieurs actions de sensibilisation et de formation ont également été mises en œuvre, telles que :

- des formations RSE pour les membres du Comité de Direction et le Président du Conseil de Surveillance organisées avec Middlednext,
- la formation des membres des Comités RSE opérationnels avec Comité 21,
- la participation de l'ensemble du top management en octobre 2021 à la Fresque du Climat.

Ces actions vont s'amplifier en 2022 avec le déploiement d'un nouveau dispositif de formation interne, la « HERIGE Académie » et d'une plateforme interne de formation hébergeant MOOC et master class à disposition des collaborateurs connectés.

Enfin, le Groupe a réfléchi en 2021 à un plan d'animation interne. Lancé en mars 2022, le dispositif "Graines d'impact" a pour vocation de contribuer à l'information et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Adressé sous forme de newsletter mensuelle, le dispositif prévoit également de nombreuses opérations de mobilisation auxquelles les équipes pourront contribuer à titre individuel ou collectif.



(1) Effectifs inscrits au 31.12.2021

II. NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

LES TENDANCES DU MARCHÉ



DYNAMISME DES MARCHÉS DU BATIMENT NEUF ET DE LA RÉNOVATION



PÉNURIE DE MATIÈRES PREMIÈRES



INFLATION



TRANSFORMATION DIGITALE



OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES
(RE2020, DÉCRET TERTIAIRE, AGECE, REP, ETC.)



DIFFICULTÉ DE RECRUTEMENT SECTORIELLE

NOS ENGAGEMENTS

GOVERNANCE

- Mise en place d'un Comité RSE du Conseil de Surveillance en 2021
- Direction RSE représentée au Comité de Direction Groupe
- Pilotage de la RSE à travers des comités dédiés par activité

PROGRÈS HUMAIN

- 2 442 collaborateurs⁽¹⁾ (dont 43,4 % OUVRIERS, 42,3 % ETAM et 14,3 % CADRES)
- 94,9 % d'emplois en CDI
- Mise en place d'un baromètre social en janvier 2022
- Sécurité comme priorité du Groupe avec le recrutement de 3 HSE
- Développement des compétences avec le lancement de la HERIGE Académie en mars 2022

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Tri des déchets : 2 525 T de DND / 81 164 T de déchets inertes / 179 T de DD
- Bilan de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) : 17 202 tonnes équivalent CO₂ – Le Groupe s'engage dans une trajectoire climat alignée avec l'Accord de Paris
- Diminution du ratio Gaz à Effet de Serre (GES) sur CA de l'ordre de 5 points grâce à des investissements en flotte de véhicules moins polluants, à la gestion des flux logistique et la modernisation des outils de production
- Signature d'un partenariat avec WWF

PERFORMANCE PROFITABLE ET DURABLE

- 25,4 M€ d'investissements
- 50 % de prêt à impact négociés
- Indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) : 76/100 au GAIA-Index (+10 points versus 2020)

ACCÉLÉRATION DIGITALE & INNOVATION

- Chaire de recherche avec Centrale Nantes
- Développement de la démarche économie circulaire
- Innovation des points de vente & services
- Modernisation des sites de production

NOS RESSOURCES



DIALOGUE PARTIES PRENANTES



ÉTHIQUE & TRANSPARENCE



PROGRÈS HUMAIN



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

NOS ODD STRATÉGIQUES



NOS ODD CONTRIBUTIFS



UNE ENTREPRISE HUMAINE AU SERVICE DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION.

NOTRE POLITIQUE RSE

DES VALEURS FAMILIALES ASSOCIÉES À L'INNOVATION.

NOTRE CRÉATION DE VALEURS

- Gouvernance décentralisée avec un pilotage renforcé sur les enjeux stratégiques
- Formations dédiées à la RSE pour les membres du Comité de Direction et des Comités opérationnels RSE
- Rémunération du CODIR indexée pour 30 % sur des objectifs RSE

- Fidélisation des collaborateurs : plus de 11 ans d'ancienneté en moyenne
- 435 personnes recrutées dont 67,6 % en CDI, 38,6 % de -30 ans et 15,6 % de +50 ans
- Baromètre social : 65 % de participation avec un indice de satisfaction de 7,5/10
- Santé-Sécurité : Taux de fréquence de 23,6 et taux de gravité de 1,67
- 25 615 heures de formation et 67,3% de l'effectif formé
- Index égalité femmes-hommes : 86/100 pour VM et 89/100 pour ATLANTEM

- Politique de tri des déchets et de recyclage
- Politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans toutes les activités avec notamment des engagements FRET 21 pour nos activités VM et ATLANTEM
- Économie circulaire : montée en puissance de MENREC (structure spécialisée dans le recyclage de menuiseries en fin de vie)
- Mise en place d'un groupe de travail transverse sur les achats responsables
- Partenariat WWF : soutien d'un projet forestier

- 712,0 M€ de CA
- 31,2 M€ de REX en 2021
- 46,9 M€ d'EBITDA

- Innovation produits & services (AM-X, VITALISS®, écoSOLUTIONS, DIGIT'AM)
- Montée en puissance de l'usine 4.0 de Saint-Sauveur-des-Landes

NOS AMBITIONS 2025

- Mener une politique RSE ambitieuse
- Assurer un dialogue régulier avec nos parties prenantes et participer au développement économique de nos territoires

- Faire de l'entreprise une organisation apprenante, inclusive et protectrice

- S'inscrire durablement dans une économie circulaire
- S'engager dans une trajectoire climat alignée avec l'Accord de Paris
- Contribuer à la préservation des écosystèmes et ressources naturelles

- Assurer une stratégie de croissance profitable et durable

- Placer l'innovation et le digital comme moteur de notre transformation

(1) Effectifs inscrits au 31.12.2021

III. NOTRE ÉCOSYSTÈME ET NOS PARTIES PRENANTES

Depuis de nombreuses années, le Groupe entretient un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes avec qui il cultive des relations de proximité. Il privilégie un dialogue ouvert, qualitatif, avec pour objectif de développer des projets ou des partenariats solides et innovants avec ses clients et fournisseurs. Il est également très impliqué dans le tissu local et auprès d'associations.



NOUS INFORMONS NOUS DIALOGUONS NOUS PASSONS UN ACCORD

APPROVISIONNEMENT

- Fournisseurs
- Partenaires locaux

LOGISTIQUE

- Transporteurs

ENTREPRISE

- Collaborateurs
- Partenaires sociaux
- Gouvernance
- Actionnaires
- Banques, investisseurs
- Concurrents

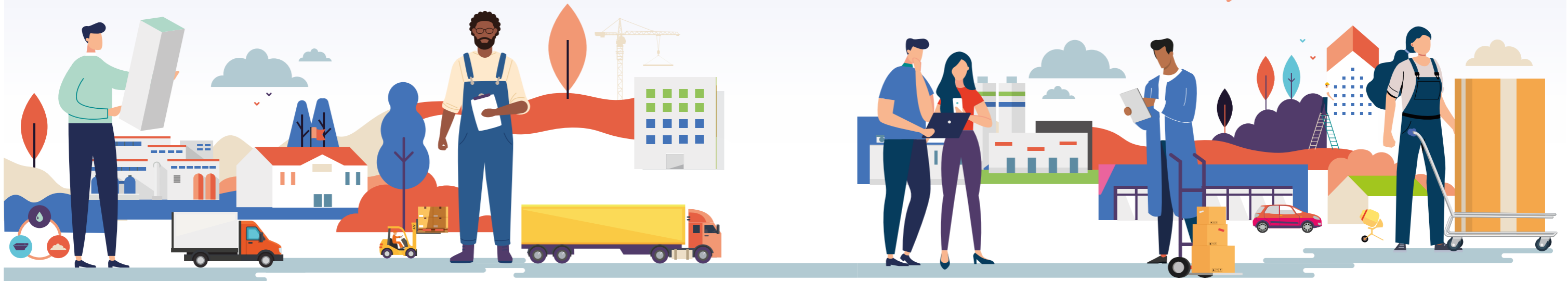
DISTRIBUTION

- Transporteurs
- Réseaux de distribution
- Points de vente

CONSOMMATION

- Artisans
- Clients particuliers

NOS PARTIES PRENANTES DIRECTES



NOS PARTIES PRENANTES INDIRECTES

PRESTATAIRES,
SOUS-TRAITANTS

INSTANCES
ENVIRONNEMENTALES

POUVOIRS PUBLICS,
MAIRIES,
COLLECTIVITÉS

INSTITUTS
DE RECHERCHE

ORGANISMES DE
CERTIFICATION

ORGANISMES
DE PROTECTION SOCIALE

ACTEURS
DE L'EMPLOI
ET INSERTION

ÉCOLES, UNIVERSITÉS,
CENTRES DE FORMATION

SYNDICATS
PROFESSIONNELS

RIVERAINS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ONG

MÉDIAS

ASSOCIATIONS
CARITATIVES

ASSOCIATIONS
CULTURELLES

IV. MATÉRIALITÉ

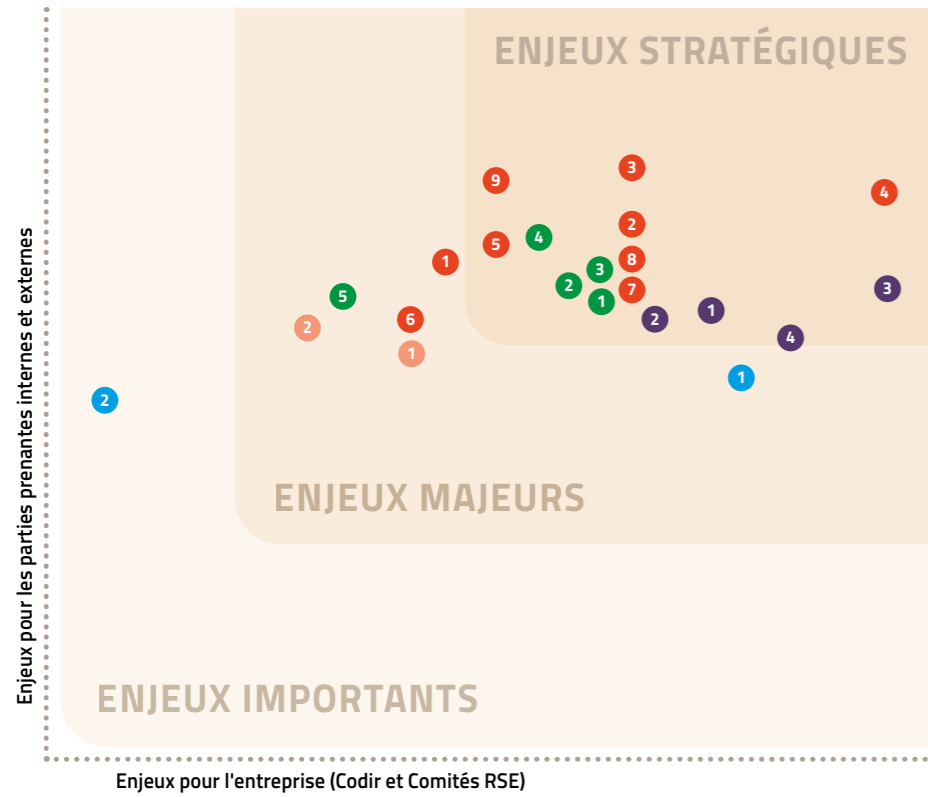
Attentif à l'impact de ses activités, le Groupe s'est engagé volontairement dans une politique de développement durable, afin de concilier trois facteurs clés : engagement environnemental, équilibre social et développement économique sur le long terme. Afin de rendre compte de sa démarche, l'entreprise se base sur des indicateurs lui permettant de mesurer ses progrès et refléter ainsi les évolutions obtenues par ses initiatives.

En 2021, le Groupe a ainsi actualisé ses enjeux RSE à travers une étude de matérialité, par la conduite d'une enquête interne et externe auprès de ses parties prenantes. Cette évaluation a permis de mettre en lumière les enjeux clés de la feuille de route RSE du Groupe à horizon 2025.

Cohérents avec la stratégie d'affaires à long terme de l'entreprise, autant qu'avec les attentes de ses parties prenantes, ces objectifs s'appuient sur la gouvernance et les quatre piliers de la dynamique RSE du Groupe : le progrès humain, l'engagement environnemental, l'éthique et la transparence et le dialogue avec les parties prenantes.

Les objectifs de la matrice de matérialité sont de dessiner un cadre stratégique stimulant et impliquant pour le déploiement d'une RSE au sein de nos activités. Il s'agit également de renforcer la politique RSE du Groupe en la connectant aux enjeux spécifiques des métiers pour en faciliter le déploiement opérationnel.

Afin de mettre à jour sa matrice, le Groupe a sollicité ses parties prenantes internes et externes au travers d'un questionnaire en ligne basé sur les lignes directrices de la norme ISO 26000. Avec près de 1000 participants et un taux de participation interne de 43%, l'étude a permis d'aboutir à la caractérisation et la hiérarchisation des enjeux spécifiques par branche. L'évaluation et les résultats finaux ont donné lieu à une présentation en Comité RSE du Conseil de Surveillance.



GOVERNANCE

- 1 GOUVERNANCE
- 2 COMMUNICATION

PROGRÈS HUMAIN

- 1 RESPECT DES DROITS HUMAINS
- 2 PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ
- 3 ÉGALITÉ F/H
- 4 SANTÉ-SÉCURITÉ
- 5 BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
- 6 DIALOGUE SOCIAL
- 7 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
- 8 ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION
- 9 RÉMUNÉRATION

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- 1 ÉCO-CONCEPTION
- 2 PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES
- 3 RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE
- 4 RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS
- 5 BIODIVERSITÉ

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

- 1 LOYAUTÉ DES PRATIQUES
- 2 ACHATS RESPONSABLES
- 3 CYBERSÉCURITÉ
- 4 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

- 1 PROMOUVOIR, RENDRE COMPTE, ÉCHANGER
- 2 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

V. RISQUES RSE

Une démarche de cartographie des risques RSE a été engagée sur l'exercice 2021, en collaboration avec le Département de l'Audit, des Risques et du Contrôle Interne du Groupe. À l'issue de cette étude, six catégories de risques ont été identifiées comme les plus impactantes pour l'activité et la performance du Groupe HERIGE.




	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	GESTION DU RISQUE
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Risque environnemental et risque sur le dialogue avec les parties prenantes	Réduire l'empreinte carbone Prévenir et protéger l'ensemble des écosystèmes et la biodiversité S'adapter à l'ensemble des réglementations actuelles et futures Suivre l'évolution du prix du carbone Suivre les enjeux réglementaires (gestion des déchets, REP bâtiment, loi AGEC, décret tertiaire, RE2020) Répondre aux attentes sociétales	Direction RSE Groupe et une organisation au sein de chaque activité afin de prévenir, anticiper et dialoguer Contribuer à l'atténuation du changement climatique, préserver les ressources et la biodiversité. S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire en assurant une gestion responsable des déchets Réfléchir à l'atténuation de l'impact carbone du Groupe et de ses activités
POLLUTION	Risque environnemental et risque sur le dialogue avec les parties prenantes	Prévenir les atteintes à l'eau, l'air et les sols Être à l'écoute des attentes, critiques de nos parties prenantes	Création de directions HSE dans chaque activité en charge de suivre les enjeux environnementaux
SECURITÉ DES PERSONNES	Risque social et risque sur le dialogue avec les parties prenantes	Garantir la santé et la sécurité de l'ensemble de nos salariés, prestataires, sous-traitants et intérimaires Assurer une vigilance soutenue	Création de direction HSE dans chaque activité en charge de suivre les enjeux santé-sécurité, sensibiliser aux risques routiers, adapter et faire évoluer les EPI
COMPÉTENCES	Risque social	Veiller à l'employabilité et aux compétences liées à la performance du Groupe	La Direction des Ressources Humaines Groupe associée aux DRH d'activité veillent à assurer l'adéquation entre les compétences, l'employabilité et la performance économique
RELATIONS FOURNISSEURS	Risque lié à l'éthique, la transparence et risque sur le dialogue avec les parties prenantes	Veiller à développer des pratiques, comportements et décisions conformes aux valeurs de l'entreprise, aux droits et réglementations en vigueur	Département de l'audit et du contrôle interne appuyé par les DRH d'activité et les Directions achats
SATISFACTION CLIENTS	Risque sur le dialogue avec les parties prenantes	Veiller à l'écoute des attentes des clients	Favoriser l'écoute des clients par des enquêtes annuelles Améliorer la qualité produit

VI. ENJEUX PRIORITAIRES ET OBJECTIFS RSE

La démarche de progrès 2018-2020 a permis au Groupe de construire et d'affirmer son engagement RSE dans un contexte sanitaire complexe.

Le Groupe poursuit son ambition et réaffirme ses priorités à horizon 2025. En s'appuyant sur les résultats de l'enquête de matérialité RSE 2021 et en cohérence avec la stratégie d'entreprise, le Groupe s'engage pour une performance sociale et environnementale renforcée autour de quatre enjeux :

- AGIR pour nos équipes : faire du Groupe une organisation protectrice, apprenante et inclusive,
- AGIR pour la planète en se dotant d'une politique environnementale et d'une stratégie climat visant à réduire notre empreinte carbone,
- AGIR avec intégrité en sensibilisant, formant nos équipes aux enjeux d'éthique et de transparence ainsi qu'aux réglementations de nos métiers,
- DIALOGUER avec nos parties prenantes et les acteurs du territoire.

Nature de l'enjeu	Enjeux et Ambitions	Indicateurs de performance	2020	2021	Objectifs 2025			
PROGRÈS HUMAIN 	SOUTENIR & ENGAGER Être une organisation protectrice vis-à-vis de l'ensemble de nos collaborateurs	SANTÉ-SECURITÉ Faire de la santé-sécurité un enjeu de tous les instants pour l'ensemble des salariés, intérimaires et prestataires du Groupe. Former, sensibiliser, accompagner pour réduire les accidents et leurs impacts. Tendre vers le « zéro accident »	Taux de fréquence	23,30 %	23,66 %	22,13 %		
			Taux de gravité	1,60 %	1,67 %	1,30 %		
		DIALOGUE SOCIAL Développer un dialogue social actif et engagé avec les partenaires sociaux, Être attentif au bien-être au travail et à l'équilibre vie professionnelle et personnelle	Taux de participation au baromètre social	/	65 % (indice satisfaction : 7,5/10)	70 %		
		Renforcement des dispositifs de protection sociale et d'accompagnement des collaborateurs	/	Amélioration des garanties Mutuelle	/			
	FAIRE GRANDIR Devenir une organisation apprenante et favoriser le développement humain	FORMATION Être vigilant au développement professionnel de chacun Développer le nombre d'heures de formation par une politique de formation soutenue Construire et déployer le leadership et les talents de chacun au travers d'une école interne : la HERIGE Académie.	Taux de l'effectif formé	66,43 %	67,32 %	70 %		
				DIVERSITÉ Favoriser la mixité, lutter contre toutes formes de discrimination	Pourcentage de recrutement de femmes dans l'effectif	20 %	26,46 %	30 %
					Pourcentage de femmes dans l'effectif	24,30 %	24,73 %	27 %
	CONTRIBUER & FÉDÉRER Développer une organisation inclusive	ATTRACTIVITÉ Développer l'attractivité de nos métiers	Taux de roulement	10,26 %	11,46 %	se maintenir entre 10 et 12 %		
			Taux d'absentéisme	5,99 %	5,32 %	= ou < 5 %		
	ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL 	AGIR POUR LA PLANÈTE TRAJECTOIRE CLIMAT Contribuer aux objectifs de développement durable de l'ONU et à l'Accord de Paris. Construire une TRAJECTOIRE CLIMAT de réduction de nos émissions GES.	Gaz à effet de serre en TeqCO ₂ (scopes 1 et 2)	17 680 TeqCO ₂	17 202 TeqCO ₂	13 600 TeqCO ₂		
Réduire notre ratio : TeqCO ₂ /CA (scopes 1 et 2)			29,45 %	24,2 %	S'engager dans une trajectoire climat alignée avec l'Accord de Paris			
ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE 	ACHETER RESPONSABLE Développer et diffuser une politique d'achats responsables.	Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux pratiques éthiques	63 signataires de la Charte des achats éthiques	Sensibilisation de 100 % des managers via la diffusion des instructions de gouvernance (politique cadeaux et mécénat)	Sensibilisation de 100 % de tous les nouveaux embauchés			
			AGIR AVEC INTÉGRITÉ Être garant de pratiques professionnelles responsables Prévenir et lutter contre la corruption en sensibilisant nos collaborateurs à l'éthique	Plan de progrès qui vise à ce que tous les salariés soient formés au code de conduite des affaires	1742 collaborateurs	716 collaborateurs complémentaires	100 % de tous les nouveaux embauchés	
	SÉCURITÉ NUMÉRIQUE Développer une culture de la responsabilité numérique	Plan de progrès et de formation des salariés aux risques numériques	/	Définition d'un plan de progrès auprès des salariés	100 % de l'effectif formé aux risques numériques			
			AGIR LOCALEMENT Participer au développement économique de nos territoires d'implantation et soutenir les projets solidaires à travers une politique de dons et partenariats	Dons et partenariats pour soutenir les projets (en K€)	109 K€	309 K€	/	

VII. MÉTHODOLOGIE DU REPORTING

L'animation de la démarche RSE pour l'ensemble des activités et la consolidation des indicateurs sont assurées par la Direction RSE du Groupe. Un guide méthodologique ainsi qu'un processus de collecte en interne ont notamment été mis en place afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données (qualitatives et quantitatives) sur les volets sociaux, environnementaux et sociétaux. Cette méthodologie permet une analyse fine selon 5 critères : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés. Elle est intégrée à l'outil de reporting centralisé pour la collecte des données.

PÉRIMÈTRES DE COLLECTE

Les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux ont été établis sur la base des obligations et des recommandations légales (L225-102-1 et R225-104 du Code de commerce).

REPORTING SOCIAL

Le périmètre retenu est le Groupe métropole. Il se décompose en 18 sociétés comprenant 128 établissements basés en France métropolitaine représentant 93,4 %.

Nombre d'établissements		
HERIGE	Autres	1
Cominex	Autres	1
VMD	Négoce	72
Financière VMD	Négoce	1
VM TRANSPORT	Négoce	1
EDYCEM	Béton	1
EDYCEM Béton	Béton	27
BDO	Béton	1
BIV	Béton	1
Béton du Poher	Béton	3
CH Béton	Béton	2
PPL	Béton	1
EDYCEM Transport	Béton	1
ATLANTEM	Menuiserie	10
Incobois	Menuiserie	2
Financière Blavet	Menuiserie	1
Moisan	Menuiserie	1
TBM MENUISERIE	Menuiserie	1
Total		128

Pour les indicateurs sociaux en effectif inscrit, le point de référence retenu est le 31 décembre 2021. Les informations sur les effectifs et leurs mouvements sont donnés hors intérim et stagiaires et concernent le périmètre métropole.

REPORTING SOCIÉTAL

Le périmètre retenu est le périmètre métropole du Groupe pour les indicateurs sociétaux qui représente 128 établissements basés en France métropolitaine représentant 93,4 %.

REPORTING ENVIRONNEMENTAL

Les indicateurs du volet environnemental concernent le périmètre métropole représentant 93,4 % du périmètre Groupe. Toutefois, certains indicateurs ne couvrent pas, ou ne sont pas applicables sur l'ensemble de ses activités.

Pour le calcul de l'indicateur « déchets », le Groupe a fait le choix de retenir uniquement les sites concernés par la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), jugés les plus contributeurs en matière d'impact sur l'environnement, soit 42,18 % des sites (54 sites concernés dont 12 sites dans le Négoce, 8 dans la Menuiserie et 34 dans le Béton). Un travail de mise à jour des sites relevant de la réglementation ICPE, commencé en 2021, va se poursuivre en 2022. Cette revue permet d'accroître la vigilance environnementale sur les risques inhérents à nos activités.

Sites ICPE		
ATLANTEM	Menuiserie	4
CHARPENTE	Menuiserie	4
VMD	Négoce	12
EDYCEM Béton	Béton	26
BDO	Béton	1
BIV	Béton	1
Béton du Poher	Béton	3
CH Béton	Béton	2
PPL	Béton	1
Total		54

Le calcul de l'indicateur « émissions de gaz à effet de serre » comprend uniquement le périmètre réglementaire (scopes 1 et 2).

SOURCE DES DONNÉES

Il existe différentes sources d'alimentation pour les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, notamment :

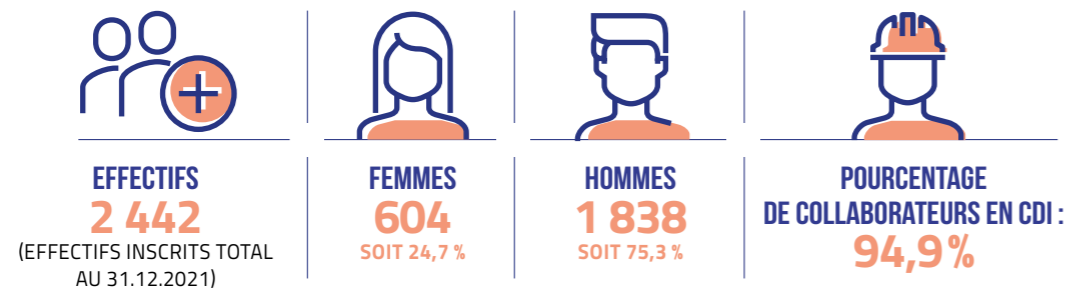
- des données issues du SIRH Groupe et branches NIBELIS (mis en œuvre en 2020),
- des données remontées à travers les ERP du Groupe pour certains indicateurs environnementaux en périmètre métropole,
- des données collectées directement auprès des activités pour des indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux.

Les données financières sont, quant à elles, communiquées directement par la Direction financière Groupe.

RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre retenu dans la déclaration de performance extra-financière respecte les normes comptables françaises.

VIII. LE GROUPE



PROGRÈS HUMAIN

Le Groupe cultive une politique de ressources humaines conjuguant à la fois attractivité et fidélisation avec la volonté de développer les compétences, de favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs et d'en attirer de nouveaux. Pour atteindre ces objectifs, il agit sur plusieurs leviers :

- la formation afin de garantir un niveau de compétence optimal de ses collaborateurs sur l'ensemble des activités,
- la prévention des risques et sécurité,
- une attractivité diversifiée,
- un dialogue social de qualité s'appuyant sur un management de proximité, des démarches attractives et de fidélisation vers tous les collaborateurs.

La stratégie RH du Groupe vise à placer les femmes et les hommes au cœur des priorités, avec la volonté de faire de l'entreprise une organisation protectrice, apprenante et inclusive.

► EFFECTIF

Effectifs inscrits au 31 décembre	2021	2020
Effectifs inscrits sur le périmètre	2 442	2 356
Répartition CDD/ALTERNANCE/CDI		
CDD	65	52
ALTERNANCE	60	34
CDI	2 317	2 270

► SANTÉ ET SÉCURITÉ

Soucieux de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs, le Groupe se mobilise pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

	2021	2020
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	23,66	23,30
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	98	89
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	1,67	1,60
Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident du travail	6 903	6 095

(1) Taux de fréquence =	$\frac{\text{nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}}$	× 1 000 000
(2) Taux de gravité =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour accident de travail}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}}$	× 1 000

Dans le cadre de sa politique d'investissements, le Groupe assure une montée en gamme des matériels et des équipements, et de leurs renouvellements, afin de garantir la sécurité et le confort de ses salariés. En outre, sur la base des retours d'expériences des équipes, les activités du Groupe renouvellent régulièrement les dotations d'EPI : vêtements de travail à haute visibilité (gilets, parkas, polaires), casques et chaussures de sécurité, etc.

Cette politique de prévention volontariste s'appuie sur des leviers clés :

Organisation

Pour ancrer la dimension santé-sécurité comme l'enjeu prioritaire de sa politique sociale, le sujet est systématiquement abordé en priorité dans toutes les réunions managériales des activités et lors des Comités de Direction. Chacune des branches a également renforcé en 2021 la fonction de prévention santé-sécurité et environnement avec des recrutements de nouveaux responsables.

Des diagnostics sécurité ont été menés sur leurs différents sites afin de déployer des plans d'action au plus près des besoins du terrain. De nouveaux outils ont également été déployés comme la mise en place des Comités de pilotage et de suivi de sécurité (CP2S) chez EDYCEM ou encore les journées sécurité chez ATLANTEM et VM.

Absentéisme

Afin de suivre avec précision les motifs d'absentéisme liés à la santé sur lesquels chaque activité peut agir, le périmètre de calcul du taux d'absentéisme est modifié à partir de 2021. Il prend désormais en compte uniquement les maladies, les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les accidents de travail rapportés au nombre de jours travaillés.

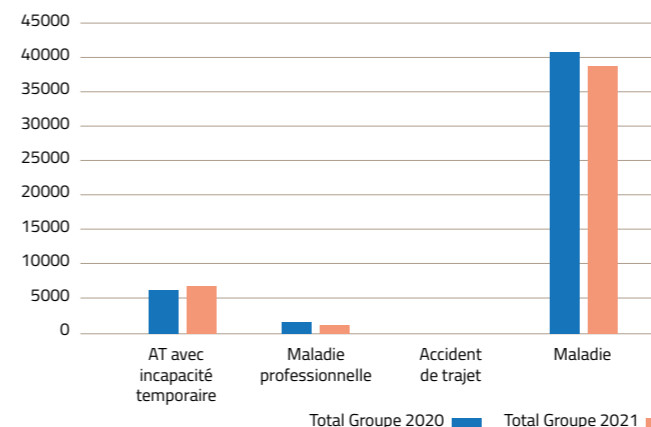
Les absences pour maternité et paternité ne sont plus retenues dans ce calcul, afin de rester dans une logique de promotion d'une politique sociale non discriminante qui valorise les équilibres de vie et la parentalité.

	2021	2020
Taux d'absentéisme	5,32 %	5,68 %*

*le mode de calcul ayant été modifié, le taux déclaré sur la DPEF 2020 était de 5,99 %

Taux d'absentéisme =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour maladies, maladies professionnelles, accidents de trajet et accidents de travail}}{\text{nombre de jours travaillés (base calendaire)}}$	× 100
----------------------	--	-------

Répartition de l'absentéisme (en jours) - Groupe



Formation et sensibilisation

En 2021, afin d'accompagner l'ambition du Groupe de tendre vers le « 0 accident », des formations à la conduite éco-responsable ont commencé à être déployées dans l'ensemble des activités et se poursuivent en 2022. Par ailleurs, des formations aux gestes et postures ou secouriste du travail se sont poursuivies sur l'année dans les différentes activités.

En 2021, on dénombre 9 655 heures de formations obligatoires, soit 37,7% des heures de formations totales. Les formations non obligatoires sont dédiées à améliorer l'employabilité des collaborateurs.

Communication des mesures face à la crise sanitaire

Dans le contexte incertain de crise sanitaire, la priorité du Groupe a été de protéger et d'accompagner au mieux ses salariés, à travers notamment une reconnaissance de leur engagement et du rôle essentiel de certains métiers en première ligne (magasiniers, opérateurs, chauffeurs, etc.). Au-delà du respect des gestes barrières, plusieurs mesures complémentaires ont été mises en place en 2021 :

- pérennisation de la cellule d'écoute anonyme (via le prestataire mutuelle / prévoyance) créée dès le premier confinement jusqu'à la fin de l'exercice 2021,
- organisation d'opérations de dépistage avec une infirmière mandatée par le Groupe lors de la détection de cluster dès 2020 et en amont de la démocratisation des tests en pharmacie,
- versement de primes Macron* auprès de l'ensemble des collaborateurs afin de témoigner la reconnaissance de l'entreprise dans le contexte.

* calculées au prorata du temps de présence sur les sites

Prévention de la grippe saisonnière

Le Groupe encourage ses collaborateurs à se vacciner contre la grippe chaque année en procédant au remboursement du vaccin. Une démarche qui vise à préserver la santé des salariés et permet de réduire l'absentéisme au travail. En raison de la crise sanitaire durant l'exercice 2021, la vaccination n'a pu être organisée dans les locaux du Groupe comme historiquement.

► DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

À travers une ambitieuse politique de formation, le Groupe accompagne ses collaborateurs au plus près de leur évolution professionnelle. L'enjeu est de leur permettre de maîtriser les savoir-faire fondamentaux dans leur métier, mais également d'acquies de nouvelles compétences. À ce titre, les formations ont porté notamment sur :

- la négociation « coût des matières premières »,
- la délégation de pouvoir,
- la RSE,
- le management de proximité, etc.

En 2021, le budget pour la formation a progressé de 88 % passant de 413 K€ à 776 K€ avec 25 615 heures de formation pour 15 798 heures en 2020. Le taux de l'effectif formé passant de 66,43 % à 67,32 % en 2021.

	OUVRIERS	ETAM	CADRES
2021	36,7 %	41,7 %	21,6 %
2020	35,4 %	39 %	25,6 %



Cette dynamique de formation s'illustre à travers la mise en place d'HERIGE Académie à compter de mars 2022.

HERIGE Académie est un dispositif Groupe dédié au développement humain. Sa vocation est de soutenir les enjeux clés de la transformation du Groupe pour une performance responsable et durable. Cette démarche affirme pleinement l'ambition de faire évoluer le Groupe vers une organisation apprenante. Il complète les plans de formation déployés au sein de chaque branche en proposant une offre de formation commune à toutes les entités du Groupe. Ce projet répond aux attentes et enjeux suivants :

- améliorer la capacité des managers à s'approprier et communiquer la stratégie d'entreprise,
- permettre à l'ensemble des collaborateurs de se former et favoriser le développement personnel de chacun selon son rythme et ses besoins.

Plusieurs parcours spécifiques se déploient :

- un parcours « Leader » intitulé « Transformation et Performance Globale » comprenant 4 modules de 2 jours sur 4 mois : RSE et stratégie / Leadership positif / Performance responsable et durable / Management et transformation,
- des « sprints managers » intitulés « les leviers de la croissance profitable » organisés sur 2 à 3 jours autour des 3 axes du plan stratégique : Humain / Environnement / Digitalisation,
- des modules spécifiques dont le premier, organisé au premier trimestre 2022, portera sur la gestion de projets,
- des conférences inspirantes d'experts reconnus accessibles à distance.

Ce dispositif de formation se complète par la mise en place d'une plateforme d'e-learning qui recense plus de 40 000 contenus de formation gratuits sur internet (articles, conférences, podcast, vidéos, mooc, etc.) et les agrège par thématique. Ouverte à l'ensemble des collaborateurs disposant d'une adresse numérique, elle sera régulièrement complétée par de nouveaux contenus et parcours spécifiques sur les activités et les pratiques métiers.

▶ ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION

Marque employeur

Véritable vitrine du Groupe, le site internet de recrutement (www.herige-recrute.fr) développe la marque employeur d'HERIGE et de ses différentes activités à travers la présentation de ses opportunités, mais également via des témoignages, portraits métiers et la présentation de la politique sociale du Groupe. Cette visibilité est renforcée par une présence sur les réseaux sociaux et s'accroît progressivement. Elle se traduit notamment par une progression du nombre d'abonnés sur le réseau social LinkedIn de 15,5% (+635 abonnés sur 12 mois) et par une fréquentation de visites du site internet en très forte augmentation de 117,5%.

Recrutements	2021	2020
Nombre d'embauches (CDD/CDI)	435	437
Nombre d'embauches en CDI	294	328
Taux d'embauche en CDI	67,59 %	75,06 %
Nombre d'embauches en CDD	141	109
Taux d'embauche en CDD	32,41 %	24,94 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des ≤ à 30 ans	38,62 %	23,80 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des > à 50 ans	15,63 %	19,17 %

« Boost Cooptation »

Pour accompagner son développement et son besoin de nouvelles compétences, le Groupe s'appuie, en complément des dispositifs classiques de recrutement, sur ses propres collaborateurs afin d'identifier dans leur réseau professionnel ou relationnel des profils intéressants.

Le taux de roulement

On constate une légère augmentation du taux de roulement passant de 10,25 % en 2020 à 11,59 % en 2021 dans un contexte de marché de l'emploi très dynamique sur le secteur du bâtiment.

Départs	2021	2020
Nombre de départs	270	242
Répartition des départs		
Retraite	53	46
Rupture conventionnelle	30	47
Démission	124	101
Cession de site/société	0	0
Licenciement économique	5	4
Licenciement autre	53	40
Décès	5	4
Taux de roulement		
Nombre de départs n /effectif inscrit n-1	11,59 %	10,25 %

Le taux de turn-over est remplacé par le taux de roulement qui correspond à la définition utilisée du nombre de départ en année n sur les effectifs inscrits au 31.12 de l'année n-1. Les départs suite à la fin de la période d'essai ne sont pas comptabilisés.

Dialogue social

Dans le contexte de crise sanitaire, la communication au sein du Groupe a été renforcée afin de garder le lien avec les équipes. Les réunions du CSE ont été multipliées dans chacune des branches. Les organisations représentatives ont été fortement associées aux décisions : évolution des protocoles sanitaires, accords d'entreprises spécifiques, etc. Le dialogue s'est véritablement inscrit dans une relation de confiance et de responsabilité mutuelle.

De plus, des notes internes ont été envoyées tout au long de l'année (23 dont 4 sur la situation sanitaire, 6 pour des infos sur le Groupe, 1 pour la cybersécurité et 12 RH) afin d'informer l'ensemble des salariés. Le réseau collaboratif interne a également été utilisé par les équipes afin d'animer la vie de l'entreprise à distance. En complément, une cellule d'écoute a été ouverte pour accompagner les salariés pendant la crise sanitaire.

Digitalisation des métiers

La crise sanitaire a favorisé une accélération de la digitalisation des métiers. Des outils et des fonctionnements hybrides (mixant présentiel et distanciel), que ce soit en interne ou en direction des clients, ont en effet été plus rapidement mis en œuvre. Des évolutions qui répondent également aux aspirations des salariés à une plus grande autonomie. Le Groupe compte capitaliser sur cette dynamique avec la digitalisation des fonctions RH. Après la gestion des arrêts maladie, d'autres modules vont ainsi se déployer en 2022 : bilan social, contrats, signatures électroniques, notes de frais, gestion des formations, entretiens individuels, etc.

Un dialogue social actif et engagé

La poursuite du dialogue social s'est concrétisée par de nombreux accords d'entreprise engageants avec ses partenaires :

- intéressement, afin de sécuriser les impacts économiques de la crise sanitaire,
- télétravail, allant de 1 à 2 jours selon les activités en s'adaptant à l'organisation de chacune des branches,
- amélioration de la mutuelle qui intègre désormais le remboursement de nouvelles disciplines médicales (médecines douces notamment).

Politique de rémunération basée sur des engagements RSE

Dans le cadre de son ambition RSE, une nouvelle politique de rémunération des Comités de Direction est mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2021 basée pour 30% sur des indicateurs RSE. L'ensemble des prochains accords d'intéressement dans les branches intégreront également cette dimension.

Un nouveau baromètre social

La mise en place d'un baromètre social entre dans ce processus d'amélioration continue de la satisfaction et de l'engagement des salariés. Elaboré en 2021, ce questionnaire en ligne et anonyme a été lancé courant janvier 2022. À travers cet outil, HERIGE offre l'opportunité à ses collaborateurs de s'exprimer sur différentes thématiques clés telles que l'autonomie, la sécurité, le sens du travail, la carrière, l'engagement, etc. Les retours permettent d'établir des plans d'amélioration au sein de chaque direction.

Nouveau dispositif « Family recrute »

Un nouveau dispositif dénommé « Family recrute » a été mis en place en mai 2021 afin de renforcer durablement le lien entre les actionnaires familiaux et le Groupe et favoriser l'implication des jeunes générations au sein des activités. Plusieurs d'entre eux ont effectué en 2021 un CDD ou un stage au sein de différents services. L'objectif est également de constituer un vivier de compétences et de mieux anticiper les besoins qui pourraient émerger au sein du Groupe.

L'actionariat salarié

Groupe familial mettant l'Homme au cœur de ses priorités, HERIGE a fait le choix d'ouvrir le capital à ses salariés depuis de nombreuses années. Avec une participation de 3,13 %, ces derniers sont représentés par une salariée au sein du Conseil de Surveillance. Offrir l'opportunité à ses collaborateurs d'investir dans leur entreprise et d'en partager les bénéfices est un signe fort de confiance réciproque.

▶ DIVERSITÉ

Le Groupe s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination. Considérant la diversité comme un facteur de performance économique, le Groupe déploie une politique volontariste visant à favoriser le recrutement de profils variés, à promouvoir l'égalité professionnelle à tous les niveaux et dans tous les processus de l'entreprise.

La politique de diversité se déploie et s'ancre de façon durable dans la culture organisationnelle. Ainsi, en 2021, les embauches de salariés de moins de 30 ans représentaient 38,74 % des recrutements contre 24,0 % en 2020. En parallèle, HERIGE a poursuivi sa politique d'accueil de seniors (collaborateurs de plus de 50 ans), qui représentent 15,32 % des nouveaux arrivants.

Féminisation des métiers

Le Groupe attache une attention particulière à féminiser un certain nombre de ses métiers. À ce titre, il a engagé des démarches en ce sens avec l'intégration de nouvelles compétences au sein des Comités de Direction des branches d'activités et l'arrivée de 131 collaboratrices. Cette volonté de féminisation à tous les niveaux de l'entreprise a été également réaffirmée lors de la Convention Groupe réunissant l'ensemble du top management.

Même si le taux de féminisation reste stable entre 2020 et 2021, l'engagement des équipes à promouvoir la féminisation des métiers se traduit par une augmentation de 6 points du taux de recrutement féminin.

	2021	2020
Taux de femmes dans l'effectif	24,73 %	24,36 %
Taux de femmes dans l'effectif cadre	18,82 %	18,85 %
Recrutement de femmes	26,46 %	20,00 %
Recrutement de femmes en CDI	26,3 %	15,55 %

En France, la part des femmes cadres ou représentée dans les professions intellectuelles supérieures est de 17,9 % en 2020 (source Ministère de l'Égalité des Chances 2021).

Les relations écoles et stagiaires, alternants

Le Groupe a décidé de faire de l'alternance un levier majeur dans le renouvellement et l'apport de nouvelles compétences. C'est également un axe de sa stratégie RSE permettant de développer la mixité générationnelle. Cet engagement se matérialise concrètement par un doublement de l'accueil d'alternants sur la période 2020-2021 et une augmentation d'un point en pourcentage d'alternants dans l'effectif, le Groupe se fixant une ambition de 5 % d'alternants en 2025.

	2021	2020
Nombre d'alternants dans l'effectif	60	33
Pourcentage d'alternants dans l'effectif	2,46 %	1,40 %

Adaptation des postes de travail et collaboration avec des structures spécialisées

Une attention particulière a été portée à l'accompagnement dans l'emploi des salariés, par des actions d'amélioration des postes de travail telles que la mise à disposition de bureaux à hauteur variable ou encore de sièges ergonomiques, etc.

D'autre part, le Groupe a eu recours à des structures spécialisées du secteur protégé et adapté (ESAT, EA) pour des prestations paysagères ou de déconstruction de palettes par exemple, qui permettent l'inclusion de personnes en situation de handicap. En 2021, cela représentait plus de 460 K€ d'investissement.

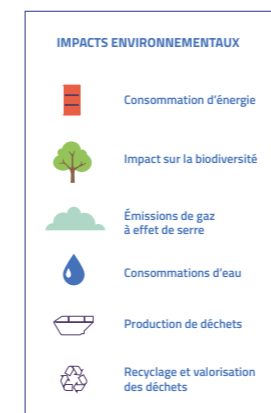
Le Groupe souhaite à l'avenir développer une politique davantage volontariste et développer l'emploi de personnes en situation de handicap.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La préservation de l'environnement est une des principales préoccupations d'HERIGE. Le développement de ses activités s'inscrit dans une volonté de maîtrise de son impact environnemental et dans le respect des réglementations en vigueur.

Le Groupe s'inscrit également dans une démarche d'économie circulaire en favorisant le recyclage et la valorisation de ses déchets tout au long de sa chaîne de valeur. Il s'attache à développer des produits bas-carbone, à augmenter la part de matières recyclées dans ses processus de production et à accompagner ses clients dans la transition énergétique.

VISION SYSTÉMIQUE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS MÉTIERS



Émissions de gaz à effet de serre

Dans un contexte de forte dynamique économique du secteur du bâtiment observée en 2021, l'entreprise travaille à mieux maîtriser ses impacts sur l'environnement en poursuivant ses efforts. Rapporté à son chiffre d'affaires, l'intensité carbone diminue en 2021 et passe ainsi à 24,16 TeqCO₂ sur CA versus 29,45 TeqCO₂ 2020.

Avec la mise en œuvre de plans d'actions de sécurité routière adossés à une sensibilisation à l'éco-conduite engagée en 2021, le Groupe désire amplifier sa démarche de réduction de consommation de carburant.

Impact carbone - Scopes 1 et 2 En tonnes eq CO ₂	2021	2020
Autres	112,25	74,08
Béton	5 452,29	6 239,21
Menuiserie	2 722,24	2 335,70
Négoce	8 915,87	9 031,49
Total - impact carbone Groupe	17 202,65	17 680,48

Répartition impact carbone - Scopes 1 et 2	2021	2020
CARBURANT (essence/gazole)	72,45 %	76,20 %
ÉLECTRICITÉ	6,15 %	5,33 %
GAZ (chauffage et bouteille)	12,26 %	9,40 %
FIOUL	1,24 %	1,00 %
GNR	7,65 %	7,98 %
GPL	0,01 %	0,01 %
FLUIDES FRIGORIGÈNES (R32/R410A)	0,24 %	0,06 %

Vers la formalisation d'une stratégie climat

Pour accompagner HERIGE vers la formalisation d'une stratégie climat, le Groupe a noué en 2021 un partenariat avec le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), l'une des premières ONG (organisation non gouvernementale) de protection de l'environnement dans le monde.

Le cœur de cette collaboration réside dans la construction d'un plan d'action visant à construire une trajectoire climat tout en investissant pour la préservation des écosystèmes sur des projets forestiers en France. La méthodologie, construite avec l'appui du cabinet I Care & Consult, repose sur trois grandes phases. En premier lieu, le cadrage et l'identification des leviers de réduction avec pour ambition de collecter les données nécessaires à la bonne compréhension des émissions, définir le périmètre de mise en œuvre de la trajectoire, tout en identifiant les leviers d'actions et gisements de réduction. Le Groupe s'attachera ensuite à définir sa cible et sa trajectoire bas carbone. L'élaboration d'une trajectoire pertinente et réaliste pour HERIGE sera élaborée tout en mettant en place un outil de visualisation des scénarios et trajectoires possibles, et en s'assurant d'une comparaison avec les ambitions au niveau international. Enfin, le Groupe a la volonté de partager ses actions auprès de ses parties prenantes.

ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'entreprise travaille à mieux maîtriser ses impacts sur l'environnement avec notamment la modernisation de ses installations, l'évolution de ses produits, le développement de filières de traitement des déchets ou encore l'optimisation de ses flux logistiques.

Audits énergétiques

Deux audits énergétiques ont été réalisés en 2021 pour ATLANTEM et VM présentant un ensemble de mesures correctives permettant d'améliorer la performance énergétique de ses structures.

Renouvellement de la flotte de véhicules

Afin de réduire l'empreinte carbone des transports, l'ensemble des branches d'activités poursuit son investissement dans une flotte de véhicules moins polluants avec le remplacement progressif du matériel roulant vers du matériel moins émetteur : norme Euro VI, GNC ou encore électriques, etc.

Pour permettre au véhicule électrique de se développer, l'entreprise favorise la mise en place de bornes de recharge. À ce jour, on compte près de 20 bornes électriques, et le déploiement va se poursuivre sur 2022.

La formation comme outil d'atténuation

Par ailleurs le Groupe s'appuie sur la formation comme outil d'atténuation au changement climatique, les conducteurs de véhicules légers et de transports routier se sont vus proposer des formations à l'éco-conduite afin d'adapter leur mode de conduite permettant de réduire la consommation de carburant. Cette démarche sera poursuivie en 2022.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'éco-conception : de nouvelles gammes de produits moins émetteurs

Le Groupe est en recherche permanente de nouveaux produits offrant des leviers en termes de réduction de l'impact de ses activités. On peut notamment citer la nouvelle gamme de béton bas carbone Vitaliss® d'EDYCEM, qui a été testée dans le cadre de la chaire de recherche sur les bétons durables menée en partenariat avec Centrale Nantes.

De son côté, VM a développé de nouvelles gammes de produits biosourcés (laine de bois, coton, jute, chanvre, liège, ouate, lin) pour ses clients artisans. Un premier catalogue dédié a été mis en œuvre afin de promouvoir ces produits plus vertueux et les avantages des isolants biosourcés (produits localement, faible consommateur en énergie, renouvelables et assurant le stockage du CO₂).

Produits et services écoSOLUTIONS : accompagner les artisans dans la rénovation énergétique

VM a adapté en 2021 son programme écoSOLUTIONS afin d'accompagner les artisans dans la rénovation énergétique. Elle a tout d'abord formé ses collaborateurs pour mieux conseiller ses clients, mis à leur disposition des guides pratiques et des outils et propose des formations pour ceux qui ne sont pas certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette mobilisation porte ses fruits avec plus de 900 logements rénovés depuis le démarrage de ce programme.

Logistique : un engagement aux côtés de FRET 21



Le Groupe prend en compte les enjeux édictés par la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui prévoit pour le secteur du transport une réduction des émissions de 28 % en 2030 par rapport à 2015 et la décarbonation complète du secteur à horizon 2050. L'ambition sur la réduction de la demande énergétique du secteur est très grande et nécessite d'accroître substantiellement les efforts d'efficacité énergétique du transport et de la logistique. C'est pourquoi, le Groupe à travers ses activités VM et ATLANTEM s'est engagé dans le programme FRET 21. Ce dernier a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable. Chaque entreprise volontaire signe un accord avec l'ADEME dans lequel elle précise un objectif de réduction des émissions de CO₂ et s'engage à mettre des actions en place pour y parvenir.

ATLANTEM s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 10 % en 3 ans. Plusieurs axes de travail sont définis pour y parvenir :

- réorganisation des flux logistiques,
- adaptation aux volumes,
- multimodal et alternatives au gazole.

Autant d'initiatives à mettre en place tout en préservant la qualité des délais de livraison pour maintenir la satisfaction des clients qui reste au cœur de l'activité.

VM a également finalisé son engagement dans cette démarche volontaire pour limiter son impact environnemental et vise à réduire de 5 % les émissions de CO₂, soit 490 tonnes, relevant de la logistique transport. Pour atteindre cet objectif, les actions seront concentrées sur le transport routier aval qui consiste à la livraison entre le centre logistique et les points de vente ou le chantier. VM a choisi de travailler sur quatre axes majeurs : l'augmentation du taux de remplissage des camions, la diminution des distances parcourues, le renouvellement du parc en GNC et Bio-GNC, l'augmentation du taux de transporteurs dans Objectif CO₂.

UTILISATION DURABLE ET PROTECTION DE L'EAU ET DES RESSOURCES

La gestion de l'eau est une préoccupation forte pour le Groupe à travers son activité de production de béton. L'activité a ainsi poursuivi en 2021 ses investissements pour l'amélioration de ses process utilisant la ressource en eau : installation de boutons-poussoirs, système de lavage automatique, essais pour la réutilisation des eaux de process (réutilisation des eaux issues de la décantation).

Pour ATLANTEM, l'activité Menuiserie, 44 % en moyenne des approvisionnements en bois sont labellisés Origine et Légalité des Bois, FSC et PEFC (renouvellement des forêts).

PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

Dans le cadre de son partenariat avec WWF, HERIGE va apporter son soutien, sous forme de mécénat, au projet de terrain « Cœur Forestier de la France ». Il vise à développer, notamment dans les régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Limousin, un nouvel outil de protection de la biodiversité, à travers le maintien de services écosystémiques : conservation d'îlots en pleine naturalité (sans exploitation) ou encore restauration d'habitats intraforestiers rares.

En identifiant les forêts où les espèces menacées habitent, en incitant leurs propriétaires à mener des actions de conservation et en évaluant les résultats dans le temps, ce projet innovant générera d'autres actions volontaires de protection de la faune et de la flore hautement qualitatives.

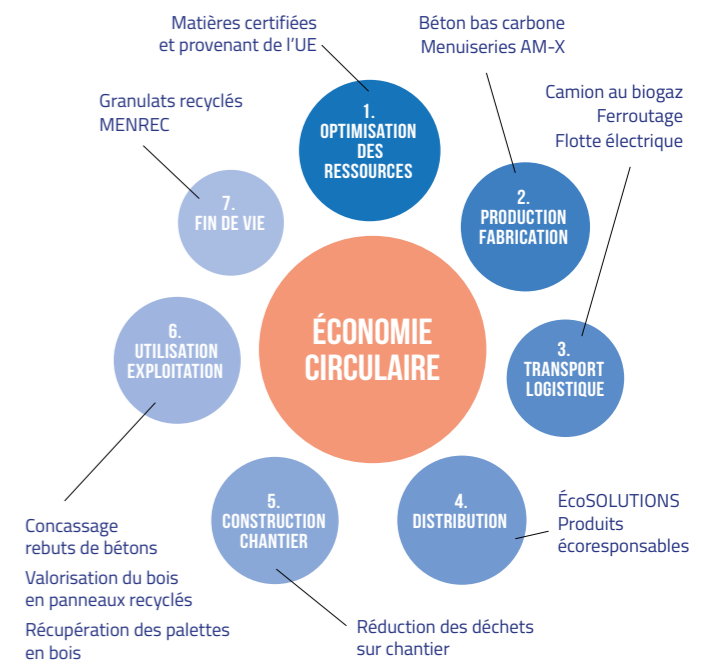
Actions volontaires de reforestation

À l'occasion de divers événements (conventions, salons, etc.), les activités du Groupe ont mesuré leur impact en matière de gaz à effet de serre et ont choisi d'apporter leur contribution en participant, avec Reforest'Action, à un projet de reboisement de forêts à proximité de ses sites (dans les départements 63, 79 et 86). Au total, 196 arbres ont été replantés en 2021.

La branche Menuiserie est allée plus loin dans sa démarche en s'attachant à assurer la réutilisation ou le recyclage de chacun des composants de ses stands d'exposition professionnel. Par exemple, les portants facilement démontables seront réutilisés dans des show-rooms, le bandeau d'appel au-dessus du stand, conçu par tronçons de 2 m, pourra par la suite servir de banc.

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe s'inscrit également dans une démarche d'économie circulaire en favorisant le recyclage et la valorisation de ses déchets tout au long de sa chaîne de valeur.



Recyclage des matériaux de fabrication

Depuis déjà plusieurs années, ATLANTEM travaille avec ses fournisseurs afin d'augmenter le taux de matières recyclées dans la fabrication de ses profils. Elle a également développé un nouveau profilé PVC (gamme ZENDOW) qui comprend 20 % de matières recyclées.

ATLANTEM a mis en place en 2021 avec MENREC un service clé en main de collecte et de démantèlement de menuiseries en fin de vie pour ses installateurs. Des bennes spécifiques ont été mises à disposition sur les chantiers de clients pour faciliter la collecte.

De son côté, EDYCEM poursuit la récupération des retours de béton des clients. Une fois concassés et criblés, ils sont ensuite transformés en granulats. Des essais sont également en cours pour cette fois-ci réutiliser les rebuts de béton dans le process de fabrication.

Optimisation de la gestion des déchets

Des efforts importants sont engagés par le Groupe afin de maîtriser sa consommation énergétique et ainsi améliorer son bilan de gaz à effet de serre.

Tonnage des déchets produits annuellement (ICPE)

	DND		DD		Déchets inertes	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Menuiserie	1 129,48	1 087,28	174,18	125,31	0	-
Béton	659,49	762,05	5	3	81 026,58	51 904
Négoce	736,95	467,13	0	10,9	137,5	106,37
Total	2 595,92	2 316,46	179,18	139,21	81 164,08	52 010,37

Une partie des déchets de l'ensemble des activités du Groupe est gérée auprès d'un prestataire unique. Pour le reste des déchets et en fonction de leur typologie, les activités ont recours à des prestataires locaux.

De son côté, VM a anticipé la nouvelle loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) qui impose la mise en place d'une nouvelle REP (Responsabilité Élargie du Producteur) pour les déchets du bâtiment au 1^{er} janvier 2023. Des bennes de tri dédiées sont en cours de déploiement sur ses points de vente afin de récupérer les déchets du bâtiment de ses clients. Un prestataire assurera également une collecte directement sur les chantiers. En parallèle, VM a réorganisé la collecte de ses flux de déchets, qui est désormais gérée par un prestataire unique.

Gaspillage alimentaire

Le Groupe n'achète pas, ne transforme pas, ne distribue pas et ne commercialise pas de denrées alimentaires, et seul le siège de la Menuiserie industrielle dispose de son propre restaurant d'entreprise. À ce titre, la lutte contre le gaspillage alimentaire, contre la précarité alimentaire, pour le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable, ne constitue pas des enjeux majeurs pour le Groupe, et ne fait pas l'objet de plans d'action spécifiquement engagés sur ces sujets, au-delà des mesures de vigilance et de bon sens que le Groupe exerce sur l'ensemble de ses consommations et déchets.

Ainsi, la gestion du service de restauration a été confiée à une entreprise locale qui assure une vigilance sur le gaspillage alimentaire et privilégie un approvisionnement en circuit court de produits frais et le plus biologique possible.

▶ ACHATS RESPONSABLES

En matière d'achats, le Groupe fait preuve d'exemplarité en s'engageant dans une démarche responsable. Cette politique se matérialise notamment par une revue annuelle des conditions générales d'achats permettant d'améliorer le contenu traitant des enjeux éthiques et achats en lien avec la Direction juridique. Courant 2022, un travail de mise à jour de la charte des achats responsables Groupe sera réalisé en parallèle d'une étude sur l'impact carbone des achats.

Pendant la durée de la crise sanitaire, le Groupe a fait le choix de s'approvisionner auprès d'une entreprise locale, basée à Saint-Barthélemy-d'Anjou (49) pour l'acquisition de masques de protection COVID-19.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

▶ ÉTHIQUE

Le Groupe considère qu'agir avec intégrité et équité est une composante clé de la performance durable. Dans le cadre de la conduite de ses affaires, le Groupe promeut une culture d'intégrité et de conformité reposant sur le respect et l'adaptation aux nouvelles normes et législations éthiques applicables, et le principe d'une tolérance zéro pour la corruption, sous toutes ses formes.

Loyauté des pratiques

La croissance et le développement du Groupe s'appuient sur des valeurs fortes profondément ancrées dans son histoire : proximité, éthique, performance et simplicité. Son management est pleinement inspiré de ces valeurs, qui sont également au cœur des relations avec l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, partenaires, etc. Acteurs de référence dans les activités de Négoce de matériaux de construction, de Béton et de Menuiserie industrielle, les équipes sont implantées largement sur le territoire national. Partout où le Groupe est présent, il attache la plus grande importance à agir de façon irréprochable afin d'exercer ses activités avec intégrité.

Le code anti-corruption

Le code de conduite anti-corruption définit les normes de comportement applicables à ses activités et expose les lignes directrices pour les décisions que les salariés du Groupe peuvent être conduits à prendre sur divers sujets d'ordre éthique.

Disponible sur le site internet du Groupe, ce code s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale de la loi dite Sapin 2 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Il reprend des principes déjà formulés dans sa charte des achats responsables antérieurement adoptée par l'ensemble des activités, tels que l'équité de traitement des fournisseurs, la prévention des conflits d'intérêts potentiels et de corruption ou encore le respect de la politique cadeaux et invitations. Chaque salarié peut, dans le cadre des règles définies par la loi, lancer une alerte via une adresse mail confidentielle, qui est suivie et instruite par le Comité d'éthique.

Des instructions de gouvernance ont été diffusées en 2021 à l'ensemble des collaborateurs sur la gestion des cadeaux, des invitations et de toutes démarches de parrainage et de mécénat. L'ambition est de mieux coordonner les actions engagées par les entités du Groupe autour de trois objectifs : assurer la cohérence avec les axes stratégiques, la conformité avec la loi et permettre une meilleure optimisation financière dans ces domaines.

Sensibilisation des collaborateurs et formation des personnes exposées

La communication et la formation constituent le fondement de la sensibilisation interne et externe, et de la capacité à lutter contre la corruption. Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs dans la compréhension des enjeux associés à la lutte contre la corruption, une formation en ligne de sensibilisation leur a été adressée. Pour ceux ne disposant pas d'une messagerie professionnelle, une sensibilisation collective (sous forme de classes virtuelles) a été organisée en mars 2021 pour 340 personnes. Dans la continuité des actions engagées, plusieurs formations dédiées aux personnes « à risques » (376 salariés) ont été également organisées en 2021.

Le dispositif d'alerte interne

Le Groupe a mis en place un dispositif d'alerte interne conformément aux dispositions de la loi dite Sapin 2 du 9 décembre 2016. Ce dispositif est destiné à recueillir les signalements portant :

- sur des comportements contraires au code de conduite anti-corruption auquel se réfère le Groupe,
- sur des faits graves qui constituent des violations de la législation ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général.

Ce dispositif est destiné à l'ensemble des salariés du Groupe ainsi qu'à ses collaborateurs extérieurs et occasionnels (intérimaires, stagiaires et prestataires de services). Toutes les données recueillies dans le cadre de ce dispositif sont traitées en toute confidentialité. En 2021, aucune alerte n'a été recensée.

▶ CYBERSÉCURITÉ

Protection des données personnelles

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en mai 2018, le Groupe a structuré sa démarche d'information et de sensibilisation de ses équipes avec la mise à disposition de ce règlement auprès de l'ensemble des collaborateurs. Ce document présente la finalité de traitement des données personnelles des collaborateurs pour :

- la gestion administrative des personnels,
- la mise à disposition d'outils informatiques,
- l'organisation du travail,
- la gestion des carrières et de la mobilité.

Un plan de formation a été mis en œuvre par le DPO (Data Protection Officer) du Groupe auprès des principaux services collecteurs d'information afin qu'ils puissent identifier les données traitées dans le cadre de leurs fonctions et de mettre en œuvre les registres de traitement adéquats.

Sécurité IT

Une nouvelle organisation instaurant des Comités de pilotage sécurité IT avait été définie en 2020, pensée autour d'un RSSI⁽¹⁾ central et de RPCA⁽²⁾ par activité. Le RSSI est responsable du processus de maîtrise des risques SI pour le Groupe et à ce titre anime l'ensemble du dispositif de sécurité de l'information. Il intervient au moins une fois par an auprès du Comité de Direction Groupe et du Comité d'audit afin de dresser le bilan des actions majeures menées dans l'année, présenter la revue des risques et valider les principales actions à mettre en œuvre.

Le RPCA est responsable de la continuité d'activité métier. Il a pour rôle de piloter l'élaboration et tester des procédures de continuité métier à mettre en œuvre en cas de défaillance prolongée du SI (par exemple en cas de cyberattaque) ou en cas de sinistre majeur indépendant du SI (pandémie, inondation ou incendie des locaux, etc.).

Quatre Comités de pilotage sécurité mensuels se sont tenus en 2021. Ils sont organisés en présence du RSSI et des différents responsables informatiques des activités afin d'assurer un bilan des actions majeures, de partager la synthèse des tableaux de bord sécurité IT et des retours d'expériences (mise en œuvre de solutions, traitement des incidents de sécurité, etc.) et de planifier et valider conjointement les campagnes de sensibilisation en direction des collaborateurs.

Pour garantir une sécurité IT maximale, un test d'intrusion sur une application logiciel et un scan de vulnérabilité des sites internet ont été réalisés par des spécialistes externes de la cyberdéfense. Pour tout nouveau logiciel exposé sur internet, le Groupe demande la fourniture

d'un rapport de test d'intrusion avec certification à l'éditeur-intégrateur. Si ce n'est pas le cas, le Groupe procède lui-même à ces tests. Une note d'information sur la cybersécurité a été diffusée en mars 2021 et trois vagues de phishing inopinées ont également eu lieu.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

En 2021, le Groupe a consacré plus de 309 K€ aux dons et partenariats, contre 109 K€ en 2020.

Depuis de nombreuses années, le Groupe entretient un dialogue régulier et constructif avec ses parties prenantes, avec qui il cultive des relations de proximité. Il privilégie un dialogue ouvert, qualitatif, avec pour objectif de développer des projets ou des partenariats solides et innovants avec ses clients et fournisseurs. Il est également très impliqué dans le tissu local et auprès d'associations. Le dialogue s'effectue au niveau du Groupe et de chaque entité à travers ses activités commerciales.

▶ CLIENTS

À l'écoute des clients et de leurs attentes, le Groupe favorise un dialogue de qualité pour améliorer le service client en s'appuyant sur différents outils suivant les activités :

- des enquêtes de satisfaction régulières pour VM,
- une refonte du parcours client que ce soit au travers d'outils digitaux ou la modernisation des points de vente pour VM,
- le développement de nouveaux produits innovants pour EDYCEM : gamme Vitaliss®, chape fluide brevetée « Kalkiss® SP Évolution », etc.
- la mise en place de formations sur l'utilisation de ses produits pour ATLANTEM,
- les réseaux sociaux : le Groupe et ses activités sont présents sur les différents réseaux sociaux afin d'échanger en temps réel avec leurs clients et répondre à leurs questions.

Le Groupe a également profité de sa présence sur les stands des différents salons professionnels (Artibat, Equip'Baie) pour communiquer sur son engagement auprès de son écosystème et sensibiliser ses parties prenantes.

▶ COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Le Groupe entretient des relations de proximité avec ses partenaires bancaires et la communauté financière. À ce titre, il organise tout au long de l'année des rencontres afin de partager son actualité et donner des clés d'information concernant ses perspectives et orientations.

Dans le cadre de sa politique d'emprunts bancaires, le Groupe a souhaité mettre en œuvre en 2021 près de 50 % de prêts à impact avec des taux indexés sur des critères ESG. À ce titre, HERIGE s'est plus particulièrement engagé sur son ambition de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, sur la féminisation de ses métiers et sur son engagement en matière de sécurité des Hommes.

Par ailleurs, le Groupe participe, depuis sa création, à la campagne d'évaluation annuelle ESG Gaïa Rating. Cette agence de notation est utilisée par des sociétés de gestion de premier plan dans leur processus de gestion et décision d'investissement. Ce référentiel se distingue par la pertinence du benchmark offert et constitue un point de référence exigeant qui encourage le Groupe et ses activités à rester mobilisés afin d'y figurer tous les ans. En 2021, HERIGE a obtenu la note de 76/100 en amélioration de 10 points par rapport à 2020.

(1) RSSI : responsable sécurité des systèmes d'information
(2) RPCA : responsable du plan de continuité d'activité

► ORGANISATIONS CIVILES & PROFESSIONNELLES

Les écoles

L'innovation est au cœur de la stratégie de développement d'HERIGE. S'engager aux côtés de la recherche et du développement contribue à la performance de son offre avec notamment la participation à la chaire de recherche en collaboration avec Centrale Nantes sur des bétons durables. Ses équipes, en faisant appel à toutes les compétences en interne comme en externe, se mobilisent au quotidien afin de favoriser l'émergence de nouveaux produits et services, mais également de nouvelles méthodes de travail plus agiles et efficaces en permettant notamment de se démarquer de la concurrence.

Les réseaux professionnels

Le Groupe est partie prenante d'un certain nombre de syndicats et associations professionnels. Cette présence permet de promouvoir les actions du Groupe, d'échanger entre pairs et de mener des actions collectives autour de projets communs.

À ce titre, le Président du Groupe intervient dans de nombreuses organisations professionnelles. Président de POLYVIA, la Fédération de la Plasturgie et des Composites jusqu'à 2020 avant d'en présider la commission bâtiment, Benoît HENNAUT est également Vice-Président de l'AIMCC, une des grandes fédérations professionnelles de la construction après avoir occupé le poste de Président du Syndicat Tubes et raccords en PVC durant 7 ans. Il est également investi au sein du MEDEF Pays de la Loire en tant qu'administrateur.

Le Groupe au travers de ses activités est également présent au sein du Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) et de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et a également noué des partenariats tels que :



- la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) pour accompagner la montée en compétences des entreprises artisanales du bâtiment sur les problématiques RSE. L'ambition est de développer les connaissances des produits proposés par le Groupe afin de contribuer à la transition énergétique des bâtiments, à la diminution de l'impact carbone et à l'économie circulaire.

Afin de compléter sa démarche et nourrir sa réflexion, le Groupe participe à des rencontres organisées avec d'autres entreprises investies dans des démarches RSE innovantes et partage ses bonnes pratiques au niveau régional : relations presse, communication sur les réseaux sociaux, affichage sur les salons professionnels, présentations au sein de réseaux, etc.

► ASSOCIATIONS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Le Groupe cultive un esprit propre à développer les relations au niveau local et à bâtir des partenariats solides et de long terme. Il s'inscrit dans une démarche de proximité avec le tissu régional et associatif par des actions et engagements pour des projets socialement responsables et porteurs d'avenir.

Depuis 2017, le Groupe est partenaire du Village by CA Atlantique Vendée. Cette pépinière de start-ups, dont HERIGE est partenaire ambassadeur et membre du Comité de sélection, vise à accompagner des jeunes entreprises innovantes en phase d'accélération. Ce partenariat a permis ces dernières années de faire naître des réussites concrètes comme le développement de nouveaux produits et services en étroite collaboration avec les start-ups tels qu'EDY'GAME. C'est également un lieu d'échanges dédié à l'innovation où se sont tenus de nombreux Comités, clubs DG, formations ou encore le concours de l'innovation avec les équipes en interne. En 2020, le Groupe a choisi de

renouveler son partenariat pour trois ans. Par cette décision, il vient donner du sens à sa transformation, porteuse d'avenir, et poursuit ainsi sa dynamique d'actions au service de « la ville de demain » en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'associations de compétences, à l'interne comme à l'externe :

- MFQM (Mouvement Français Qualité & Management) des Pays de la Loire regroupant une communauté de dirigeants, managers, experts pour partager les expériences et faire progresser les pratiques professionnelles,
- DRO (Dirigeants Responsables de l'Ouest) fédère des dirigeants engagés et actifs qui partagent les mêmes objectifs : mettre la RSE au cœur de la stratégie des entreprises et faire rayonner sur le territoire les convictions par des actions concrètes,
- RUPTUR est une association vendéenne inspirée de l'économie bleue, regroupant plus d'une trentaine de dirigeants d'entreprises de l'ouest de la France. Ce mouvement vise à réinventer la façon d'entreprendre, de se développer ou de se diversifier, en créant de la croissance responsable, durable et écologique.



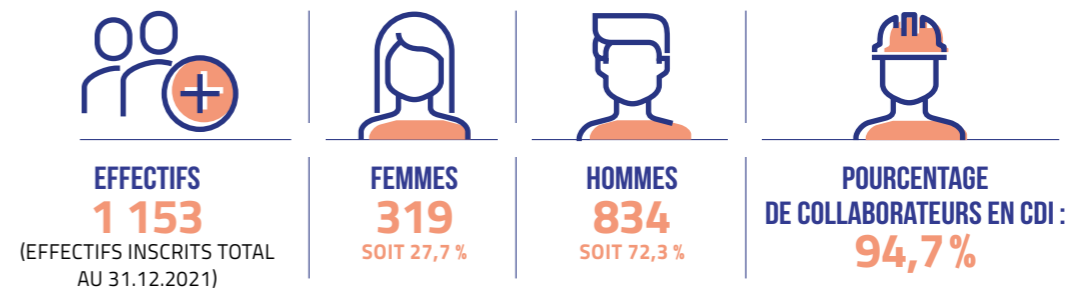
HERIGE s'engage également depuis de nombreuses années dans des associations à but humanitaire et solidaire. C'est le cas notamment avec l'association Martial Caillaud (association loi 1901) qui initie depuis 25 ans des opérations touchant à l'éducation et à la construction dans des pays défavorisés. Ainsi, les actionnaires, clients et collaborateurs se mobilisent à travers le monde. Depuis 1997, celle-ci a développé de nombreux projets (construction ou agrandissement d'écoles, d'orphelinats ou de foyers de jeunes filles, etc.) en Afrique, Asie ou encore Amérique du Sud.

Pour mieux faire connaître ses initiatives, l'association a lancé une newsletter digitalisée. Très impliquées pour l'association, les branches ont organisé en 2021 différentes actions afin de collecter des fonds telles qu'une vente des anciens mobiliers du siège d'ATLANTEM et une collecte de matériels électroportatifs usagers des clients (VM).

Biodiversité

HERIGE et WWF ont noué un partenariat de 3 ans. La collaboration porte d'une part sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une trajectoire climat visant à réduire l'empreinte carbone de ses activités en s'alignant avec les objectifs de l'Accord de Paris (2015). D'autre part, le Groupe soutient un projet « Cœur Forestier de France » visant à la préservation de la biodiversité dans les forêts de la région Centre-Val-de-Loire. En complément ce partenariat permet de développer des actions conjointes de sensibilisation interne pour encourager le passage à l'action sur les engagements responsables du Groupe.

IX. BRANCHE NÉGOCE



PROGRÈS HUMAIN

► SANTÉ ET SÉCURITÉ

Accidents de travail

L'année 2021 a été marquée par une légère augmentation du nombre d'accidents de travail avec arrêts, principalement liés à des troubles musculosquelettiques.

	2021	2020
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	25,28	26,74
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	49	48
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	1,73	1,42
Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident du travail	3 354	2 557

(1) Taux de fréquence =	$\frac{\text{nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}} \times 1\,000\,000$	
(2) Taux de gravité =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour accident de travail}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}} \times 1\,000$	

Organisation et structuration de la mission prévention

En 2021, VM a engagé une démarche de structuration de sa mission prévention en recrutant un nouveau responsable prévention et RSE. Afin de renforcer cette culture de la prévention, le sujet est systématiquement abordé en ouverture de toutes les réunions, y compris celles du Comité de Direction. Le responsable participe également à l'ensemble des rencontres de secteur accompagné du Directeur régional. À partir de 2022, il visitera une fois par semaine chacun des points de vente pour veiller à la bonne application des mesures de prévention et apporter aides et conseils aux équipes.

Les accidents avec arrêt de plus de 15 jours sont désormais systématiquement analysés. Cette démarche sera étendue en 2022 à l'ensemble des accidents de travail en se basant sur la méthode de l'arbre des causes en identifiant les éléments qui l'ont provoqué et en y apportant des réponses. Les managers y seront également formés.

Absentéisme

Afin de mieux suivre les motifs d'absentéisme liés à la santé sur lesquels chaque activité peut agir, le périmètre de calcul du taux d'absentéisme est modifié à partir de 2021. Il prend désormais en compte uniquement les maladies, les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les accidents de travail rapportés au nombre de jours travaillés.

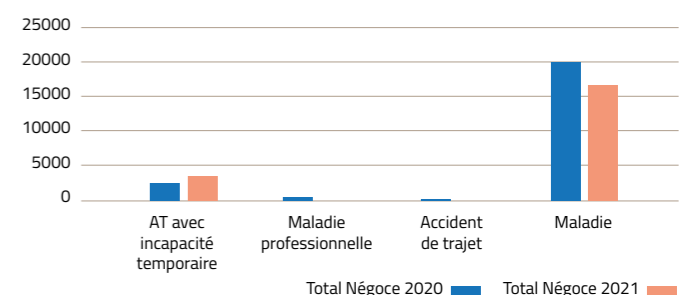
Les absences pour maternité et paternité ne sont plus retenues dans ce calcul, afin de rester dans une logique de promotion d'une politique sociale non discriminante qui valorise les équilibres de vie et la parentalité.

	2021	2020
Taux d'absentéisme	4,87 %	5,71 %*

*le mode de calcul ayant été modifié, le taux déclaré sur la DPEF 2020 était de 6,14 %

Taux d'absentéisme =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour maladies, maladies professionnelles, accidents de trajet et accidents de travail}}{\text{nombre de jours travaillés (base calendaire)}} \times 100$
----------------------	---

Répartition de l'absentéisme (en jours) - Négoce



Une journée sécurité pérennisée

Temps fort de cette politique, la journée sécurité, organisée en février 2021, a permis d'enclencher un travail de recensement des « non négociables » : port de ceinture de sécurité sur les chariots élévateurs, respect des trois points d'appui sur les chariots, chargement réglementaire sur tous les véhicules, intégrité des racks, port des EPI ou encore invitation à suivre une journée de formation par an pour tous les collaborateurs. Ces règles seront au cœur de la nouvelle politique prévention en cours de déploiement.

La dernière journée annuelle santé-sécurité s'est tenue le 10 mars 2022 et portera sur les risques routiers, avec également des animations à destination des clients.

La formation en levier d'amélioration de la sécurité

Au 2^e et 3^e trimestre 2021, une formation prévention sécurité a été dispensée à l'ensemble des membres du Comité de Direction et des managers de proximité. Une visite des sites a été organisée afin de les sensibiliser concrètement à l'identification des risques sécurité.

Les formations sur la délégation de pouvoir en direction des managers se sont poursuivies en 2021. Ce module permet de rappeler les obligations en matière de sécurité. De nouvelles formations sur les documents uniques sont prévues en 2022 pour les Responsables de point de vente et les Directeurs Commerciaux et Réseau d'enseigne (DCR). Les modules « gestes et postures » ont également été relancés pour les responsables d'exploitation et les magasiniers (15 sessions pour 117 personnes).

Des formations à la conduite responsable combinant à la fois les enjeux de sécurité routière et de réduction de la consommation de carburant ont été organisées en mai 2021 pour 77 conducteurs : 1/2 journée en individuel avec un moniteur chauffeur et 1/2 journée de session collective sur la sensibilisation aux addictions et à la fatigue au volant. Elles vont se poursuivre en 2022. Les formations sur les risques routiers sont, quant à elles, désormais généralisées aux trois activités du Groupe. Les premières pour VM, dispensées par l'organisme Centaure, se sont tenues au 1^{er} trimestre 2022.

EPI : une dotation enrichie

Les tenues des collaborateurs ont été améliorées en 2021 avec de nouveaux vêtements à haute visibilité (t-shirt, blouson sans manche, etc.). Les collaborateurs ont participé à la sélection des protections.

Investissements sur les sites

Plusieurs opérations ont été menées en 2021 pour améliorer la sécurité sur les sites :

- installation de nouveaux racks et cantilevers avec remplacement des échelles notamment sur le site de La Roche-sur-Yon,
- déménagement des points de vente LNTP Angers et VM Angers dans le cadre du plan de modernisation avec rénovation de l'ensemble des espaces de travail et locaux sociaux. Les collaborateurs bénéficient ainsi de meilleures conditions de travail,
- modernisation de la protection incendie des bâtiments du site de Vouneuil-sous-Biard : remplacement de l'existant et pose de deux baudruches de 6 000 m³ et de 10 bornes incendie en partenariat avec le SDIS. Les travaux ont démarré en fin d'année et vont se poursuivre en 2022.

Des nouveaux équipements de sécurité

Afin de réduire les troubles musculosquelettiques, VM a investi dans 10 nouvelles perches télescopiques. À la suite des premiers retours de terrain, un travail est en cours afin de mieux adapter le modèle aux besoins des conducteurs de camions-grues. Le centre logistique de L'Herbergement a également été équipé en fin d'année d'un matériel de préhension pour les appuis de fenêtre et les linteaux.

Des nouveaux véhicules plus adaptés

Les nouveaux camions sont systématiquement équipés de l'éclairage des angles morts dans les rétroviseurs. Les camions-grues sont également dotés d'une fourche à fermeture automatique afin de limiter les opérations de manutention dangereuses. Un prototype de système de palonnier hydraulique est également en test sur quatre points de vente (Treillères, Niort, Le Château d'Olonne, Le Houlme). Il va permettre de faciliter et sécuriser les déchargements des treillis soudés.

Toujours pour améliorer le confort et la sécurité de ses opérateurs, la branche Négocier a ajouté de nouvelles obligations dans ses cahiers des charges pour

l'achat de chariots élévateurs : indicateur de charge et blue spot, qui permet de projeter des points lumineux au sol afin d'alerter sur sa présence.

► DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La formation en priorité

En 2021, la branche Négocier a poursuivi le déploiement de son catalogue de formations, qui comprend une cinquantaine de modules en complément des formations obligatoires. Grâce à des sessions en bureautique, management et vente, complétées par des modules techniques, les collaborateurs peuvent développer leur polyvalence sur tous les corps de métier représentés dans leur clientèle : carrelage, menuiserie, couverture, aménagement extérieur. Chaque nouvel arrivant bénéficie également d'un parcours de formation adapté en fonction de son niveau de compétences.

Favoriser l'insertion

VM a sollicité l'AFTRAL (organisme de formation en transport logistique) afin de construire un parcours de formation visant à constituer un vivier de conducteurs. Trois personnes en reconversion professionnelle vers ce métier ont démarré une formation de six mois afin de passer leur permis poids lourds. Une fois recrutées, elles seront accompagnées par un tuteur sur leur point de vente respectif. Cette démarche a plusieurs intérêts : sécuriser une fonction stratégique pour l'entreprise, favoriser l'insertion et la montée en compétences.

► ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION

Effectifs inscrits au 31 décembre	2021	2020
Effectifs inscrits sur le périmètre	1 153	1 107
Répartition CDD/ALTERNANCE/CDI		
CDD	24	16
ALTERNANCE	37	17
CDI	1 092	1 074

Départs	2021	2020
Nombre de départs⁽¹⁾	148	139
Retraite	27	20
Rupture conventionnelle	18	35
Démission	74	54
Cession de site/société	0	0
Licenciement économique	5	4
Licenciement autre	23	24
Décès	1	2
Taux de roulement		
Nombre de départs n / effectif inscrit n-1	13,32 %	12,11 %

(1) Les départs suite à la fin de période d'essai ne sont pas comptabilisés.

Des recrutements stratégiques

Pour déployer les nouvelles ambitions de sa feuille de route, VM a renforcé en 2021 son Comité de Direction par des fonctions clés de l'entreprise sur le marketing, les achats, le digital et l'expérience client, la formation, la santé-sécurité et le développement commercial réseau.

Renforcer sa marque employeur

Afin de promouvoir ses différents métiers et renouveler ses engagements auprès de ses clients et ses fournisseurs, la branche Négocier a réalisé un film mettant en scène ses collaborateurs. Des formats courts ont été diffusés sur les réseaux sociaux externes et internes. Afin de consolider sa marque employeur, VM a renforcé sa présence digitale sur LinkedIn avec 77 publications contre 61 en 2020 : mise en avant de ses réussites, formations sur la conduite éco-responsable, etc.

Poursuite de la cooptation « Boost Cooptation »

VM favorise la recherche de nouveaux collaborateurs par la cooptation. Tout au long de l'année, les collaborateurs ont la possibilité de promouvoir une connaissance de leur entourage pour intégrer l'entreprise. En 2021, 8 nouveaux collaborateurs ont rejoint les équipes VM grâce à ce dispositif.

► DIALOGUE SOCIAL

Mise en place d'un Comité RSE commun VM et LNTP

Le Comité RSE commun à VM et LNTP a été créé en février dernier. Trois réunions ont été organisées (mars, octobre et décembre 2021). Il comprend six membres : la Directrice supply chain, le Responsable HSE et RSE, le Directeur commercial sur le secteur Vendée, la Responsable d'exploitation LNTP à Niort, le Directeur de point de vente de Saint-Pierre-d'Oléron et la Chargée de développement RH sur le secteur Vendée Loire. Tous ont suivi une journée de formation animée par le Comité 21 portant sur trois enjeux :

- avoir un langage commun autour de la RSE,
- comprendre et être sensibilisé aux enjeux environnementaux et sociétaux dans la société et dans leur activité métier,
- fédérer les membres du Comité RSE VM.

Le Comité RSE de VM a participé activement à l'élaboration et la diffusion de l'enquête RSE Groupe (matrice de matérialité) lancée au second semestre 2021 permettant de mettre à jour les attentes environnementales et sociétales du Groupe et de ses activités.

Réunions avec le CSE

En 2021, VM a organisé 28 réunions du Comité Social Économique (CSE) afin d'évoquer régulièrement la situation sanitaire et les mesures à mettre en œuvre dans ce contexte, telle que l'application du télétravail en accord avec les représentants du personnel.

► DIVERSITÉ

Développement de l'alternance

Un effort important a été engagé en 2021 pour favoriser l'accueil de jeunes alternants. Une quarantaine d'entre eux ont rejoint les équipes VM dans différents services (doublement de l'effectif par rapport à 2020).

Des postes de travail adaptés

L'une des priorités de VM est de favoriser le maintien et le retour à l'emploi, à travers notamment l'accompagnement des collaborateurs à la reconnaissance de travailleur handicapé. Trois postes de travail ont été aménagés en 2021 avec un financement Agefiph (fauteuil spécifique, écran adapté et souris ergonomique). Un référent handicap d'entreprise a été nommé pour mieux centraliser les demandes et faciliter l'accompagnement des collaborateurs.

Participation à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)

VM a participé à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) en novembre 2021. Plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place : envoi d'un quiz à l'ensemble des collaborateurs et mise en place de « duo » entre des collaborateurs de l'entreprise et des personnes externes en situation de handicap afin de faire découvrir leur poste de travail.

Égalité femmes-hommes

En 2021, VM a obtenu 86/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes, en progression de 13 points par rapport à 2020. Ce bon résultat s'explique par la politique volontariste engagée depuis plusieurs années.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

► ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Optimisation de la gestion des déchets

En 2021, un nouvel appel d'offre sur la partie déchets, vise à réduire le nombre de prestataires. Cette organisation doit permettre une meilleure traçabilité des déchets dans une démarche d'amélioration continue.

Tonnage des déchets produits annuellement (ICPE)

	DND		DD		Déchets inertes	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
VM	736,95	467,13	0	10,90	137,50	106,37

Réutilisation et consignes des palettes en bois

Les actions pour optimiser la gestion des palettes en bois se sont poursuivies :

- la consigne des palettes sur les points de vente,
- la récupération et la remise en état des palettes usagées. Un plateau dédié a été aménagé sur le centre de logistique afin de faciliter leur reprise et permettre des rotations plus rapides.

Reprise des déchets des clients

Pour répondre à l'obligation de récupération des déchets de ses clients générés par son activité, VM a élargi son offre de solutions. L'offre de reprise en big bag a été mise en place en phase pilote sur quelques sites. Un premier bilan en début d'année 2022 sera fait avant un plus large déploiement. En complément, une convention de partenariat a également été signée avec Geode environnement pour récupérer directement les déchets sur les chantiers des clients.

Amélioration des sites

À la suite de l'inventaire, douze points de vente ont été identifiés comme Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE). Les audits de conformité se sont achevés fin 2021. Les travaux nécessaires pour lever les non-conformités seront menés en 2022.

Un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments de VM et de sa filiale transport a été effectué en fin d'année 2021 par EDF. Les préconisations issues du bilan engageront des plans d'action en 2022.

En attendant, deux sites ont déjà été équipés d'un nouveau système d'éclairage au LED de manière à réduire les consommations énergétiques : Treillères Carrelage et Biganos.

Des véhicules moins polluants

VM maintient son objectif de renouveler chaque année 10 % de son parc de matériels roulants en privilégiant les véhicules de la norme Euro VI, moins polluants. Une vingtaine de poids lourds sera renouvelée d'ici 2023, dont 7 livrés en 2021, sur une flotte de 150. En revanche, les livraisons des 3 camions bio GNC ont pris du retard en raison des tensions d'approvisionnement chez les fournisseurs. Elles sont prévues pour la fin du premier trimestre 2022 sur les sites de Rouen, Nantes et Bordeaux. Une présentation d'un camion-grue électrique a été organisée en octobre dernier par le fournisseur Renault Trucks. Des essais en conditions réelles sont prévus en 2022. 27 véhicules de fonction hybrides ont été déployés et des bornes de recharge électrique sont en cours d'installation sur plusieurs points de vente tels que La Roche-sur-Yon et Le Château d'Olonne. 6 sont déjà installées sur le siège. Enfin, le renouvellement du parc de chariots élévateurs par des modèles électriques se poursuit. Une trentaine supplémentaire a été livrée en 2021. L'objectif est de progressivement remplacer ceux fonctionnant au gaz et au fioul afin de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Impact carbone - Scopes 1 et 2 En tonnes eq CO ₂	2021	2020
Négoce	8 915,86	9 031,49

Répartition impact carbone - Scopes 1 et 2	2021	2020
CARBURANT (essence/gazole)	73,62 %	76,78 %
ÉLECTRICITÉ	3,76 %	3,48 %
GAZ (chauffage et bouteille)	11,08 %	9,37 %
FIUL	0,72 %	0,65 %
GNR	10,34 %	9,57 %
GPL	0,02 %	0,03 %
FLUIDES FRIGORIGÈNES (R32/R410A)	0,46 %	0,12 %

► ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ÉcoSOLUTIONS : mieux accompagner les artisans dans la rénovation énergétique

Lancé en 2017, le programme écoSOLUTIONS VM a été adapté en 2021 pour répondre au Plan France Relance. Il s'adresse aux entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) intervenant sur des chantiers résidentiels ou tertiaires de rénovation comme l'isolation de combles ou des murs par exemple. Pour ceux n'étant pas RGE, VM propose des formations (FEEBAT) dans le cadre de son Atelier VM.

Pour l'animation de ce programme, VM travaille avec son partenaire Helligo, agréé par le Ministère de la Transition Écologique, délégataire des CEE et mandataire de l'Agence nationale de l'habitat. Plus de 250 collaborateurs ont tout d'abord été formés de décembre 2020 à fin mars 2021 sur la thématique de la rénovation énergétique : partage des solutions mises à disposition, aspects réglementaires existants, primes et aides disponibles, etc. L'objectif était de leur permettre de gagner en compétences pour renseigner les clients et les orienter si besoin vers des artisans RGE.

Cinq techniciens rénovation énergétique, répartis par secteur géographique, ont ensuite été nommés afin d'assurer le rôle de conseil et de relais entre le client et Helligo. L'équipe marketing client a également défini une signalétique adaptée afin de créer des espaces-conseils clairement identifiés dans les points de vente.

Pour faciliter les démarches des artisans, VM met également à leur disposition des guides pratiques : comment monter un dossier conforme, des modèles de conventions d'adhésion CEE, etc. Elle s'appuie notamment sur le simulateur digital CAP RENOV+ qui permet de facilement quantifier toutes les aides nationales et régionales (bilan énergétique, estimations économiques, etc.).

Depuis le début de ce partenariat, près de 1 000 logements résidentiels ont été rénovés dont 329 logements en électricité. Ces travaux ont généré 9 732 602 kWh/an d'économie d'énergie annuelle, soit une économie de 1,845 tonnes de CO₂.



De nouvelles gammes de produits plus écologiques

Afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et accompagner la demande clients, VM propose de nouvelles gammes d'isolants plus écologiques ou biosourcés (laine de bois, coton, jute, chanvre, liège, ouate, lin) à l'attention des artisans.

Participation au Défi mobilité

VM a participé pour la première fois en mai 2021 au Défi mobilité en Pays de la Loire. L'objectif était d'inciter les collaborateurs à changer leurs modes de déplacements. 33 d'entre eux y ont participé pour une économie globale de 811 kilos de CO₂. L'entreprise a terminé 2^e dans les catégories de 100 à 499 collaborateurs. Cette initiative a notamment été relayée sur le réseau collaboratif interne du Groupe.

► UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Chaîne d'approvisionnement

VM travaille sur la maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement. Les principales matières premières distribuées (PVC, bois, ciment, acier) proviennent toutes de l'Union Européenne et sont certifiées (PEFC, NF, CE).

► TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

VM a organisé tout au long de l'année une campagne de collecte des matériels électroportatifs usagers de ses clients sur le secteur de la Vendée. Une dizaine de points de vente y ont participé. À chaque retour, un don de 5 euros était versé à l'association Martial Caillaud.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

► ÉTHIQUE

La notion de responsabilité éthique est toujours présente dans les contrats fournisseurs de VM. Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs dans la compréhension des enjeux associés à la lutte contre la corruption, une formation avait été dispensée en 2020. Ce travail de sensibilisation a continué en 2021 en ciblant plus particulièrement les collaborateurs (169) les plus exposés.

► CYBERSÉCURITÉ

L'ensemble des collaborateurs de VM a bénéficié d'une session de sensibilisation à la cybersécurité. Elle visait à tester leurs connaissances et s'assurer de l'adoption des bons réflexes. Ils ont pour cela rempli un quiz en ligne afin d'évaluer leur niveau des connaissances. Plusieurs tests « phishing » aléatoires ont également été réalisés. À l'issue de ces tests, une session de partage et de revue de l'ensemble des thématiques abordées en termes de sécurité responsable a été réalisée.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

► SATISFACTION CLIENT

Une nouvelle enquête de satisfaction

Un suivi de la satisfaction client est désormais mis en place. Les résultats et les commentaires des clients sont suivis mensuellement et remontés à chacun des points de vente afin de mettre en place si nécessaire des plans d'action. Un score NPS (Net Promoting Score) de 32 (contre 28 en 2020) est désormais suivi mensuellement sur 9 thématiques et permet d'adapter et améliorer les pratiques dans les points de vente (tels que les délais de livraison, accueil et conseil clients).

Digitalisation du parcours client

Afin d'améliorer l'expérience client, VM poursuit la digitalisation de ses process. Elle travaille notamment au développement de nouvelles applications. Son site internet, dont la refonte est prévue en 2022, sera le reflet de cette stratégie centrée autour du client. À noter également l'arrivée d'un nouveau responsable digital en 2021 pour porter cette ambition.

Amélioration de l'accueil client sur les sites

Plusieurs opérations de transformation des points de vente ont été menées en 2021 : show-room de La Roche-sur-Yon Nord et espaces libre-service de VM Boufféré et Angers et LNT Angers. D'ici cinq ans, un large plan

d'investissement sur l'ensemble des sites permettra différents travaux de modernisation : libre-service, salle d'exposition, comptoir d'accueil, espace convivialité clients ou encore signalétique façade.

De nouveaux catalogues

Au travers de son plan de transformation, VM affiche plusieurs ambitions fortes que ce soit au niveau de l'offre ou encore de l'expertise métier. En plus des formations engagées au cours du troisième trimestre, cette volonté s'illustre également au travers de l'édition de guides. La collection s'est enrichie en 2021 de trois nouveaux catalogues : « Travaux publics » pour LNT (mars), « Matériaux et outillages » (juin) et « Assainissement non collectif et gestion des eaux » (septembre). Ces supports, également disponibles en ligne, ont pour objectif d'aider les commerciaux à communiquer auprès des clients sur l'ensemble de la gamme.



► COLLABORATEURS

Participation à un challenge sur l'éco-conduite

Deux conducteurs de VM ont participé en septembre dernier aux trophées des routiers, challenge de l'éco-conduite et prévention : un basé sur Nantes et l'autre sur Vouneuil-sous-Biard. Ce dernier, Franck BOROTTO, a même remporté la finale régionale pour la Nouvelle-Aquitaine.

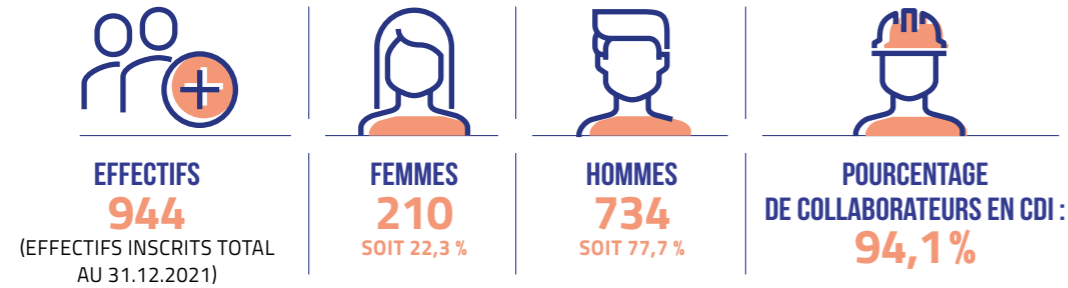
► DONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET MÉCÉNATS

En plus de son implication dans l'association Martial Caillaud, VM a mené des actions de solidarité :

- réemploi par des dons de matériaux de construction aux antennes locales d'Emmaüs,
- mécénat pour soutenir le club Smash Basket de L'Herbergement et sa section de sport adapté nommée « le baskin ». Le Club propose des activités physiques et sportives aux personnes en déficience intellectuelle et permet de réunir sur un même terrain des personnes valides et non valides,
- aides auprès de plusieurs clubs sportifs tels que Le Oléron Rugby Club, le Niort Rugby, le Luçon Foot.



X. BRANCHE MENUISERIE



PROGRÈS HUMAIN

► SANTÉ ET SÉCURITÉ

Accidents de travail

L'augmentation du nombre d'arrêts de travail (AT) observée en 2021, principalement de courte durée, est conjoncturelle. Les préoccupations personnelles issues de la crise sanitaire (inquiétude pour soi et ses proches, ambiance anxigène des mesures nationales qui perdurent depuis 2020) impactent défavorablement l'attention professionnelle. Une démarche de réappropriation de la « culture sécurité » au sein de la branche a été engagée et perdurera sur les années à venir. De plus, des tensions rencontrées en 2021 sur les approvisionnements en matières premières ont demandé plus de flexibilité aux collaborateurs pouvant jouer un rôle dans la survenance d'un fait accidentel. Un plan d'action spécifique sera déployé en 2022.

Accidents du travail et taux de gravité (hors intérim)

	2021	2020
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	23,62	17,71
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	38	26
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	1,34	1,42
Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident du travail	2 161	2 082

(1) Taux de fréquence =	$\frac{\text{nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}}$	× 1 000 000
(2) Taux de gravité =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour accident de travail}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}}$	× 1 000

Absentéisme

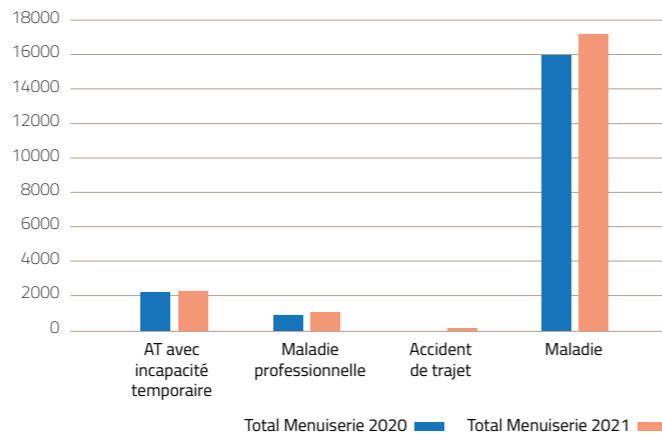
Afin de suivre précisément les motifs d'absentéisme liés à la santé sur lesquels chaque activité peut agir, le périmètre de calcul du taux d'absentéisme est modifié à partir de 2021. Il prend désormais en compte uniquement les maladies, les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les accidents de travail rapportés au nombre de jours travaillés.

Les absences pour maternité et paternité ne sont plus retenues dans ce calcul, afin de rester dans une logique de promotion d'une politique sociale non discriminante qui valorise les équilibres de vie et la parentalité.

	2021	2020
Taux d'absentéisme	5,80	5,61*

*le mode de calcul ayant été modifié, le taux déclaré sur la DPEF 2020 était de 5,81 %

Taux d'absentéisme =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour maladies, maladies professionnelles, accidents de trajet et accidents de travail}}{\text{nombre de jours travaillés (base calendaire)}}$	× 100
----------------------	--	-------



Une politique sécurité redynamisée

En 2021, ATLANTEM a réinternalisé la fonction de préventeur santé-sécurité en recrutant une nouvelle collaboratrice dès janvier 2021. L'une de ses priorités a été de renforcer les actions de sensibilisation et de communication.

Une communication sécurité renforcée

En complément des réunions quotidiennes Agilité Clients Engagement (ACE), la société ATLANTEM s'est dotée en 2021 d'un nouvel outil avec les « stops sécurité » (arrêt de la production pour échanger sur les AT, les situations à risques, rappeler les consignes de sécurité, etc.) organisés une fois par trimestre sur chaque site, ce qui a représenté une trentaine de réunions. Une dizaine de « stops sécurité » exceptionnels se sont également tenus en fonction des situations et des besoins.

Des réunions dédiées à la santé-sécurité

Comme dans l'ensemble du Groupe HERIGE, au sein d'ATLANTEM, la dimension santé-sécurité est désormais systématiquement abordée mensuellement en Comité de Direction avec la présentation des résultats santé-sécurité et globalement dans toutes les réunions managériales.

Mis en place en 2019 afin de conserver une relation de proximité avec les représentants des salariés, 40 Comités de pilotage sécurité ont eu lieu en 2021 (environ un par trimestre sur les 12 sites). Organisées à l'initiative du Directeur du site, ces réunions permettent d'aborder les mêmes thématiques que les anciens CHSCT : analyse des accidents de travail, maladies professionnelles, réorganisation de sites, etc.

De nouveaux supports d'information

Les flashes sécurité, qui permettent de communiquer à la suite d'un AT ou sur des actions de sensibilisation identifiées comme le port de charge, ont été relancés : 21 ont été édités. À partir de 2022, une thématique sécurité y sera abordée tous les 2-3 mois : hygiène de vie, alimentation, manutention, gestes et postures, etc.

Des campagnes d'affichage (panneaux et déroulants) ont été déployées depuis mars 2021 dans les bureaux et les usines. Elles sont construites autour de messages clés choisis par les Directeurs de sites. La démarche a été également dupliquée dans les autres entités.



Une première journée sécurité réussie

Une première journée sécurité ouverte à tous les salariés et durant le temps de travail a été organisée le 1^{er} octobre 2021 sur le site d'Hillion. 6 ateliers, regroupant chacun une douzaine de personnes de tout statut et service, ont été mis en place : gestes et postures, conduites addictives (simulation par le port de lunettes déformantes), chasse aux risques, chutes de plain-pied, gestes qui sauvent (qui a même incité certains à s'inscrire à une formation Sauveteur Secouriste du Travail), initiation au lean. À l'issue de cette journée, il a notamment été décidé d'associer plus fortement les opérateurs dans la démarche d'audit « Hygiène Sécurité » des postes de travail. L'objectif est de favoriser une prise de conscience et de plus fortement les impliquer dans la prévention des risques. Avant de l'étendre aux autres sites, un diagnostic sécurité de chaque usine sera effectué durant le premier trimestre 2022 par un cabinet spécialisé. Il permettra de définir un plan d'action spécifique sur trois ans pour chacun des sites (dont notamment l'organisation d'une journée sécurité).

Formalisation des documents uniques

Sur le dernier trimestre 2021, les responsables de site ont été accompagnés dans la formalisation de leurs documents uniques, avec notamment l'intégration des nouvelles obligations de la loi santé. Ce travail a été mené par la responsable HSE en collaboration avec un responsable de production de Saint-Sauveur-des-Landes et l'animateur sécurité d'Hillion. Des évaluations ciblées sont en cours sur 4 sites ayant le plus de difficultés pour faire vivre leur document unique. L'objectif étant que l'ensemble des sites basculent sur le nouvel outil en 2022.

Accompagnement individualisé des salariés

Depuis juillet 2021, la responsable HSE propose un accompagnement individualisé aux collaborateurs concernés par un second arrêt de travail bénin. Cette démarche vise surtout à ouvrir le dialogue et à favoriser une prise de conscience. Un suivi est assuré avec une reconnaissance des progrès. Quatre salariés ont été concernés en 2021.

Formations sécurité

Plusieurs formations sécurité ont été réalisées en 2021 :

- guide-file et serre-file pour les évacuations incendie sur le siège. 10 volontaires ont été formés début septembre 2021 et un exercice de simulation a eu lieu courant décembre 2021,
- gestes et postures en septembre 2021 pour 10 salariés du site de Langudic. D'autres sessions sont prévues en 2022,
- sur la conduite responsable et les risques routiers en faisant appel à deux organismes. La première a démarré en décembre : au total 165 collaborateurs seront formés sur 3 à 4 ans. La seconde va concerner en 2022 une vingtaine de chauffeurs. Après avoir été déployé chez VM, le programme va être adapté aux besoins d'ATLANTEM.

À noter également qu'en cas de sinistre, un entretien systématique a lieu entre le salarié concerné et son manager. L'état de chaque véhicule de service est également contrôlé une fois par an.

Des EPI au plus près des besoins du terrain

Un travail important a été engagé à partir de juin 2021 sur le référencement des EPI. Une visite de l'ensemble des sites par un fournisseur est en cours pour aider à identifier les produits adéquats. En effet, l'objectif a été à la fois de répondre aux besoins remontés par les salariés sur le confort et la dextérité et d'uniformiser les EPI sur l'ensemble des sites. Des salariés ont testé en condition réelle les produits, permettant de créer un catalogue de références validées.

Par exemple :

- pour les chaussures de sécurité, 4 modèles (2 basses et 2 hautes) ont été sélectionnés : plus confortables, engendrant moins de fatigue en raison d'un meilleur amorti,
- pour les gants anti-coupures, le besoin a été de trouver le modèle permettant d'avoir la dextérité, confort et sensation dans les doigts afin de ne pas les changer en cours d'opération entre deux phases.

Même si toutes les visites ne sont pas terminées (quatre sites prévus en 2022), le catalogue est déjà disponible depuis octobre 2021.

À son arrivée, chaque nouveau commercial de terrain reçoit désormais un pack protection qui comprend un casque, des chaussures de sécurité et un gilet de haute visibilité. Ce kit a été défini à la suite des remontées du terrain, avec une obligation de suivi des dates de péremption des équipements (casques principalement). Les autres ATC en poste ont également été équipés au premier trimestre 2021. Sous validation du responsable hiérarchique, chacun a la possibilité de compléter le kit de tout autre besoin.

Amélioration des sites

Plusieurs travaux d'amélioration et de modernisation des sites ont été menés en 2021 :

- chantiers lean durable sur le centre d'usinage de Boué et le site de Cholet,
- chantier 5S sur la nouvelle barreteuse transférée à Noyal-Pontivy,
- remise à jour de la signalisation sur plusieurs sites, tels que Maizières, Noyal-Pontivy, Cholet,
- réhabilitation des locaux sociaux (tels que réfectoire, vestiaires) des sites de Carentoir, Boué et d'INCOBOIS Le Gua,
- rénovation complète des quais sur Noyal-Pontivy avec mise en place d'un système de blocage automatique des roues,
- installation d'un rack (capacité d'une centaine d'emplacements) sur Hillion pour limiter le port de charge des ouvrants, remplacement de 2 racks et investissements de 2 nouveaux pour 2022 sur le site de charpente CIOB Moisan de Pleugriffet,
- aménagement d'une cabine acoustique autour de la soudeuse pour limiter les nuisances sonores sur Saint-Sauveur-des-Landes (gain de 20 décibels),
- amélioration du confort sur le site de Cholet avec l'installation d'un système d'hygrométrie contrôlée,
- passage de l'éclairage au LED sur les sites de Boué, de Le Gua et de Pleugriffet. L'opération a été décalée à début 2022 pour Noyal-Pontivy,
- changement des radiateurs des salles de pause et du réfectoire sur Pleugriffet et remplacement des derniers convecteurs par des radiateurs à inertie sur Boué,
- commande d'un nouveau compresseur (confort au niveau du bruit) sur 2021, livrable sur 2022 pour le site de Le Gua,
- investissements et installations de nouvelles machines presses sur les sites de charpentes (Le Gua, Pleugriffet), celle du site de Saint-Georges a été mise en place en 2020,
- agrandissement du site de Carentoir avec la construction d'un nouveau bâtiment de 2 200 m² livré en septembre 2021 avec le réaménagement de l'espace administratif (nouveaux bureaux et une salle de réunion en octobre 2021).



(1) Pour les 2 préhenseurs.

Des équipements plus ergonomiques

ATLANTEM a poursuivi en 2021 ses investissements pour améliorer les conditions de travail :

- réaménagement d'un poste (chaise ballon) sur l'activité Charpente chez CIOB Moisan,
- aménagement de plusieurs postes administratifs (bureaux à hauteur variable, souris et claviers adaptés) sur les sites de Languidic et siège de Noyal-Pontivy dont un pour un salarié reconnu travailleur handicapé. Un autre dossier est en cours sur celui de Noyal-Pontivy (étude réalisée en 2021),
- installation de 4 préhenseurs sur les sites de Cholet, Noyal-Pontivy⁽¹⁾ et Hillion afin de limiter le port de charges lourdes,
- acquisition de 10 chaises ergonomiques, de 4 écrans et 4 claviers pour le service commercial,
- acquisition d'une table amovible pour Hillion et transfert d'une autre sur le site de Boué,
- acquisition d'un « lève-barres » (aide à la manutention des profils) sur Hillion,
- acquisition d'un aspirateur portatif pour faciliter les manœuvres de nettoyage au niveau des postes de soudure,
- commande d'un exosquelette pour le site de Cholet (livraison et formation courant janvier 2022).

► DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le budget formation, inscrit pour 2021, a été doublé (progression de 58 % par rapport à la période précédente).

Un travail de formalisation d'un catalogue de formation a notamment été engagé avec les managers (outil Diapason, gestionnaire de paie, management, lean durable, etc.).

En direction des commerciaux

En plus de la sécurité, un effort tout particulier a été porté sur la montée en compétences des commerciaux. L'objectif est de les accompagner :

- dans l'acquisition de nouvelles compétences pour devenir « multi-produits » (menuiseries, fermetures, etc.) : 90 technico-commerciaux seront formés en 2022,
- dans la maîtrise de l'outil DIGIT'AM, solution de gestion intégrée dédiée aux artisans. L'une des technico-commerciales sédentaires est devenue coordinatrice DIGIT'AM, et a formé 161 utilisateurs, répartis entre les ATC et service ADV. En parallèle, 10 clients ont été formés sur 2021 et 40 sur le mois de janvier 2022. Elle est désormais épaulée par deux promoteurs digitaux. Deux recrutements supplémentaires sont en cours pour 2022.

L'AFEST en outil de promotion interne

La promotion interne est au cœur de la politique RH d'ATLANTEM. L'un des nouveaux leviers porte sur les Actions de Formation En Situation de Travail (AFEST) menées en partenariat avec la branche interprofessionnelle Plasti Ouest. Plusieurs de ces démarches ont été déployées depuis 2020 avec succès. Trois se sont concrétisées en 2021 :

- l'évolution d'un opérateur de site vers un poste de chef d'équipe, sur l'établissement de Languidic,
- l'évolution d'un opérateur vers un poste de technicien SAV sur l'établissement d'Hillion,
- l'évolution d'un opérateur vers un poste de technicien maintenance sur l'établissement de Boué.

L'AFEST permet de sécuriser les parcours professionnels des collaborateurs, et également de reconnaître l'expérience et les savoir-faire internes. Des tuteurs ont notamment été formés afin d'accompagner les salariés concernés.

Une charte de tutorat en reconnaissance de l'expérience

Les tuteurs sont en effet au cœur du processus d'intégration des nouveaux arrivants chez ATLANTEM. Leur rôle a été conforté et formalisé à travers une charte de tutorat. Elle a été mise en place sur le site de Saint-Sauveur-des-Landes et sera étendue à d'autres sites en 2022, dont notamment l'usine de Cholet.

Remise des premiers diplômes du CQPI

En 2019, ATLANTEM a mis en place un Certificat de Qualification Professionnelle Interbranches (CQPI) « conseil et vente à distance ». La remise des diplômes de la première promotion, composée de cinq technico-commerciaux sédentaires, a eu lieu en juillet 2021.

► ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION

ATLANTEM mène une politique volontariste de recrutement, avec un delta positif de 46 nouveaux collaborateurs. Cette stratégie vise à répondre notamment au développement de l'activité. Elle cible principalement les profils d'opérateurs de production, qui ont représenté 2/3 des recrutements en 2021.

Le site de Saint-Sauveur-des-Landes a notamment participé en novembre dernier à un job dating organisé en partenariat avec le Pôle Emploi local.

Recrutements	2021	2020
Nombre d'embauches (CDD/CDI)	163	106
Nombre d'embauches en CDI	80	63
Taux d'embauche en CDI	49,08 %	59,43 %
Nombre d'embauches en CDD	83	43
Taux d'embauche en CDD	50,92 %	29 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des ≤ à 30 ans	42,94 %	30,19 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des > à 50 ans	14,11 %	12,26 %

Effectifs inscrits au 31 décembre	2021	2020
Effectifs inscrits sur le périmètre	944	898
Répartition CDD/ALTERNANCE/CDI		
CDD	39	29
ALTERNANCE	17	9
CDI	888	860

Départs	2021	2020
Nombre de départs ⁽¹⁾	88	76
Répartition des départs		
Retraite	18	19
Rupture conventionnelle	6	6
Démission	38	38
Cession de site/société	0	0
Licenciement économique	0	0
Licenciement autre	22	12
Décès	4	1
Taux de roulement		
Nombre de départs n / effectif inscrit n-1	9,80 %	8,48 %

Le taux de turn-over est remplacé par le taux de roulement qui correspond à la définition utilisée du nombre de départ en année n sur les effectifs inscrits au 31.12 de l'année n-1.

(1) Les départs suite à la fin de période d'essai ne sont pas comptabilisés.

Une plaquette de recrutement

À la demande des managers, une plaquette de recrutement est en cours de construction. Ce support initié en 2021 a pour objectif de présenter de façon synthétique l'offre employeur et les valeurs de l'entreprise. Sa diffusion est prévue en 2022.

Des parcours de formation plus adaptés

Afin de mieux individualiser le parcours de formation, le service RH a intégré de nouvelles matrices de compétences dans les formulaires d'entretiens annuels. Le déploiement s'est déroulé au sein des activités Menuiserie depuis 2020 puis sur la Charpente en 2021 pour se poursuivre par l'activité transport (TBM) en 2022.

Renforcer la marque employeur

Pour valoriser sa marque employeur, ATLANTEM a réalisé plusieurs vidéos portraits métiers : technico-commercial, responsable SAV, responsable activité transport, etc. Elles ont été diffusées en septembre 2021 sur les réseaux sociaux de l'entreprise et relayées sur les sites de recrutement QuickJobs.fr et Cadremploi.fr.

► DIALOGUE SOCIAL

ATLANTEM compte trois Comités social et économique (CSE), qui se réunissent une fois par mois : INCOBOIS, MOISAN et ATLANTEM. Au total, 33 rencontres ont été organisées. Elles ont été complétées par 6 réunions extraordinaires en raison du contexte sanitaire et consultations spécifiques.

Plusieurs accords sociaux ont été signés en 2021 avec les représentants du personnel : intéressement, télétravail et égalité femmes-hommes.

Un Comité RSE élargi

À la suite de l'appel à candidatures lancé en septembre, deux nouveaux collaborateurs, dont un représentant du personnel, ont rejoint le Comité RSE pour un total de 15 membres. L'ensemble du Comité RSE a été formé par l'organisme Comité 21. L'un des principaux chantiers en 2021 a été le travail autour de la construction de la matrice de matérialité.

► DIVERSITÉ

Accueil des alternants

ATLANTEM a accueilli 17 alternants au sein de différents services (production ou support) pour des missions portant sur l'environnement, les méthodes, la comptabilité, la maintenance, le bureau d'études, la production, les études bois, la communication marketing et le transport.

Égalité femmes-hommes

En 2021, ATLANTEM a obtenu 89/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes, en progression de 5 points par rapport à 2020. Ce bon résultat s'explique par la politique volontariste engagée depuis plusieurs années.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

► BILAN DE GAZ À EFFET DE SERRE (SCOPES 1 ET 2)

Impact carbone - Scopes 1 et 2 En tonnes eq CO ₂	2021	2020
Menuiserie	2 722,23	2 335,70

Répartition impact carbone - Scopes 1 et 2	2021	2020
CARBURANT (essence/gazole)	37,01 %	43,20 %
ÉLECTRICITÉ	14,61 %	15,30 %
GAZ (chauffage et bouteille)	40,30 %	33,97 %
FIUOL	5,27 %	5,07 %
GNR	2,82 %	2,46 %

► ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATLANTEM poursuit le déploiement de sa politique environnementale à travers des initiatives visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre :

Sur les sites

- réalisation d'un audit énergétique sur 5 sites en juin 2021 par EDF. Si le bilan est globalement positif, des préconisations ont été faites afin d'améliorer encore les économies d'énergie : installation de détecteurs de présence ou encore vérification systématique des compresseurs afin d'identifier de possibles fuites d'air,
- remplacement des éclairages par des LED sur différents sites de menuiseries/fermetures et de charpentes tels que Boué, Pleugriffet, Le Gua et en cours sur Noyal-Pontivy. D'autres sites seront concernés en 2022,
- remplacement en décembre 2021 des convecteurs du site de Boué par des radiateurs à inertie et changement des radiateurs sur Pleugriffet.

► ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

... par l'adaptation de nos techniques de fabrication

- 44 % en moyenne des approvisionnements en bois sont labellisés Origine et Légalité des Bois (OLB), FSC et PEFC (renouvellement des forêts),
- étude en cours afin de réduire les volumes d'emballages (carton et papier bulle) des fournisseurs,
- réalisation d'une étude sur le profil des menuiseries AM-X par un cabinet extérieur. Les données recueillies vont permettre la création de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (pour le calcul de l'impact environnemental), prévue en 2022,
- utilisation d'un nouveau profilé PVC (gamme ZENDOW) avec 20 % de matières recyclées.

Éco-conception

Une démarche de formalisation d'éco-conception a été engagée sur fin 2021 avec une première sensibilisation en décembre par un intervenant externe chez l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries), en présence d'un alternant environnement. L'objectif est de déterminer des actions à mener selon les cibles définies et de communiquer sur l'existant sur les FDES. Une dizaine de FDES sont en exploitation sur ATLANTEM et de nouvelles sont en cours de publication.

Une FDES est un document normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ainsi que des informations sanitaires dans la perspective du calcul de la performance environnementale et sanitaire du bâtiment pour son éco-conception. Elle offre des informations multicritères,

objectives, quantitatives et qualitatives relatives à une fonction et une durée de vie du produit dans l'ouvrage. Les informations contenues sont les caractéristiques du produit, l'unité fonctionnelle du produit et sa durée de vie, son profil environnemental, les informations santé et confort d'usage ainsi que l'identité de l'émetteur de la FDES. D'une durée de validité de 5 ans, elle doit être actualisée obligatoirement durant la période si l'un des indicateurs varie de plus de 10 %.

FRET21 : objectif de réduction de 10 % des GES sur trois ans

Dans la continuité de sa démarche en faveur de l'environnement, ATLANTEM a fait le choix de rejoindre le dispositif FRET21. Porté par les instances publiques et les organisations professionnelles, ce programme vise à accompagner les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités.

Dans cette perspective, ATLANTEM s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 10 % en 3 ans (soit 382 tonnes), grâce à la mise en place d'actions concrètes autour de trois grands axes :

- la réorganisation des flux avec la mise en place d'un hub logistique de 3 000 m² en 2021 sur le site de Saint-Sauveur-des-Landes (35). Il permet de concentrer et massifier les volumes des usines du Grand Ouest, de limiter et d'optimiser le nombre de camions,
- la mise en place de solutions alternatives au transport routier avec un report modal vers le ferroviaire. Depuis septembre 2021, trois rotations par semaine sont effectuées sur les tractions de Saint-Sauveur-des-Landes vers Lyon (69),
- l'achat de transport responsable en intégrant son service transporteur interne TBM, ainsi que ses autres partenaires transport, dans le dispositif Objectif CO₂.

Des véhicules moins polluants

Dans le cadre du renouvellement de son parc, ATLANTEM a fait l'acquisition d'une voiture électrique qui sera basée au siège de la société à Noyal-Pontivy à compter de 2022.

► TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réduction des déchets

Tonnage des déchets produits annuellement (ICPE)

	DND		DD	
	2021	2020	2021	2020
ATLANTEM	951	903,85	174	125,31
CHARPENTE	178,47	183,28	0,20	-
Total	1 129,47	1 087,28	174,20	125,31

Réemploi des palettes

Le service achats a lancé une étude sur le réemploi des palettes. Des rencontres ont été organisées le 4 octobre 2021 avec l'entreprise d'insertion et adaptée des « Ateliers du bocage » pour trouver des solutions afin de récupérer directement les palettes chez les clients. Par ailleurs, ATLANTEM a déployé des initiatives telles que :

- le recyclage des bois traités avec plus de 66 tonnes réemployées en panneaux OSB (grandes particules orientées),
- l'emploi de 200 palettes métalliques réparties sur 2 sites d'ATLANTEM : Saint-Sauveur-des-Landes et Noyal-Pontivy. Pour exemple, le dernier chantier livré avec cette mention spécifique sur le cahier des charges a requis l'usage de 90 palettes métalliques,



- étude en cours sur le référencement des palettes bois. L'objectif est de passer de 28 à 15 modèles afin d'optimiser l'arrimage et le poids dans les camions,
- recyclage du papier/carton en partenariat avec le Groupe Paprec (Menuiserie) et Brangeon (Charpente) : 85,7 tonnes ont été recyclées en 2021,
- investissement dans des presses à balle sur les sites de Saint-Sauveur-des-Landes, Languidic et Hillion afin d'optimiser la collecte et les chargements du carton recyclé. Des études sont en cours pour la mise en place de locations par exemple sur Saint-Georges-de-Montaigu.

MENREC : pour le recyclage des menuiseries en fin de vie



ATLANTEM s'est associé à Fenêtréa, Riou Glass et Bohelay Transport pour créer MENREC en décembre 2020. Une structure dédiée au recyclage des menuiseries en fin de vie dans le grand ouest. MENREC apporte aux installateurs (artisans, menuisiers, réseaux de fenêtriers, etc.) une solution clé en main en matière de collecte et de démantèlement de menuiseries en fin de vie, sans surcoût par rapport à la situation actuelle. Au-delà d'encourager l'économie circulaire, cette activité vise également à développer l'emploi solidaire. Une dizaine de postes devraient être créés en 2022. L'unité de collecte et démantèlement MENREC a débuté son activité au printemps 2021 et a permis le recyclage de 500 tonnes de menuiseries en fin de vie en 2021. Plusieurs clients du réseau SOLABAIE ont contractualisé avec MENREC et le développement va s'accélérer en 2022.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

► ÉTHIQUE

ATLANTEM s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gouvernance, de transparence et d'éthique. Les dossiers de formalité d'embauche de tous les nouveaux cadres comprennent notamment une note d'information sur les conflits d'intérêts.

Sensibilisation aux risques de corruption

Une campagne de sensibilisation au risque de corruption a été menée début 2021. Après l'envoi d'un quiz à l'ensemble des collaborateurs, des réunions ont été organisées par les responsables de site pour les opérateurs de production. Cette sensibilisation s'est poursuivie en direction cette fois-ci des personnes dites « à risque » : environ 150 collaborateurs.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

► CLIENTS

Des formations pour fidéliser ses clients

Afin d'aider ses clients à mieux maîtriser ses produits, le site de Carentoir a développé une offre de formation dédiée. Une zone a notamment été aménagée sur l'usine afin de les former à la pose (portails, portes de garage). Les premières sessions, qui ont démarré fin novembre 2021, ont concerné les clients premium du Sud-Ouest. Elles seront ensuite élargies à toute la France.

► ORGANISATIONS CIVILES & PROFESSIONNELLES

La Société civile

Après l'obtention de la certification « Passive House » en 2019 pour le siège d'ATLANTEM, la nouvelle usine de Saint-Sauveur-des-Landes a reçu deux prix en 2021 par la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail). Le premier prix « In Situ » récompense les projets innovants en matière de conception avec la réalité virtuelle et le choix de process industriel limitant fortement la manutention. Le second, « Acanthe », porte sur les bâtiments intégrant les aspects santé-sécurité et conditions de travail dans les phases de conception et de construction.

Réseau professionnel

À l'occasion des salons professionnels Equipbaie (menuiserie et protection solaire), Architect at Work (prescription) et Artibat (construction et travaux publics) organisés en septembre et octobre 2021, les équipes d'ATLANTEM se sont mobilisées plusieurs jours afin de valoriser leur savoir-faire auprès des artisans. Elles avaient choisi de mettre sous le feu des projecteurs le nouveau service DIGITAM.

Lors du salon Equipbaie, SOLABAIE a également été récompensé pour la 3^e année consécutive lors du Grand Prix des réseaux lancé par « Verre & Protections Mag ». La campagne « Solidaire avec SOLABAIE », réalisée afin d'accroître la visibilité des installateurs, faciliter la relance de l'activité et générer des contacts lors de la crise sanitaire, a reçu le prix de la meilleure communication.

Ces deux évènements, partagés sur les réseaux sociaux de l'entreprise, ont rencontré de très bons retours auprès des parties prenantes et notamment de la fédération professionnelle.

SOLABAIE, a reçu la distinction « Meilleure Enseigne 2021 » par le magazine CAPITAL pour la catégorie « Vente et pose de fenêtres ».

Cette distinction souligne :

- l'attention portée à la clientèle,
- le niveau d'expertise professionnelle,
- leur volonté de recommander l'enseigne à une personne de leur entourage.

► DONS ET MÉCÉNATS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Participation au semi-marathon de Pontivy

36 salariés d'ATLANTEM (Noyal-Pontivy, Hillion, Languidic et Carentoir) ont participé au semi-marathon de Pontivy en octobre 2021. L'entreprise a pris en charge les inscriptions et fourni les maillots.

Action solidaire en faveur de l'association Martial Caillaud

Dans le cadre du déménagement du nouveau siège, ATLANTEM a organisé une vente des anciens mobiliers pour ses salariés. La totalité des recettes, soit 1 148 euros, a été reversée à l'association Martial Caillaud.

Assemblée Générale d'un groupement d'employeurs Pontivy-Loudéac au sein d'ATLANTEM Pontivy

Le 17 juin 2021, ATLANTEM a accueilli dans les locaux de Noyal-Pontivy, la première Assemblée Générale du Groupement d'employeurs Pontivy-Loudéac ACTISS. À cette occasion, les membres d'ACTISS ont assisté à une conférence animée par Jean-Philippe ACKERMANN sur le thème « Avec l'optimisme, boostez votre activité ! ».

► SOUTIEN AU SECTEUR PROTÉGÉ

ATLANTEM s'engage à favoriser l'insertion de tous les publics. Cette volonté s'illustre à travers les contrats de prestations signés depuis plusieurs années avec des organismes spécialisés (ESAT, EA, réinsertion professionnelle) tels que :

- l'entretien des espaces verts sur les sites de Marseille, Boué, Carentoir et Maizières-la-Grande-Paroisse,
- la découpe d'éléments (aluminium, volet roulant, étrépillons) à Cholet, Boué et Saint-Georges-de-Montaigu,
- la fabrication des palettes en bois à Noyal-Pontivy et Languidic,
- le tri et prémontage de pièces sur le site d'Hillion.

En 2021, l'achat de prestations auprès du secteur protégé a représenté un montant de près de 350 K€ pour l'activité Menuiserie.

XI. BRANCHE BÉTON



EFFECTIFS
304
(EFFECTIFS INSCRITS TOTAL
AU 31.12.2021)



FEMMES
53
SOIT 17,4 %



HOMMES
251
SOIT 82,6 %



**POURCENTAGE
DE COLLABORATEURS EN CDI :**
97,7 %

PROGRÈS HUMAIN

► SANTÉ ET SÉCURITÉ

Accidents du travail et taux de gravité (hors intérim)

	2021	2020
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽¹⁾	21,21	30,74
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	11	15
Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	2,68	2,98
Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident du travail	1 388	1 456

(1) Taux de fréquence =	$\frac{\text{nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}} \times 1\,000\,000$
(2) Taux de gravité =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour accident de travail}}{\text{nombre d'heures travaillées des effectifs sur l'année de référence}} \times 1\,000$

Absentéisme

Afin de suivre avec précision les motifs d'absentéisme liés à la santé sur lesquels chaque activité peut agir, le périmètre de calcul du taux d'absentéisme est modifié à partir de 2021. Il prend désormais en compte uniquement les maladies, les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les accidents de travail rapportés au nombre de jours travaillés.

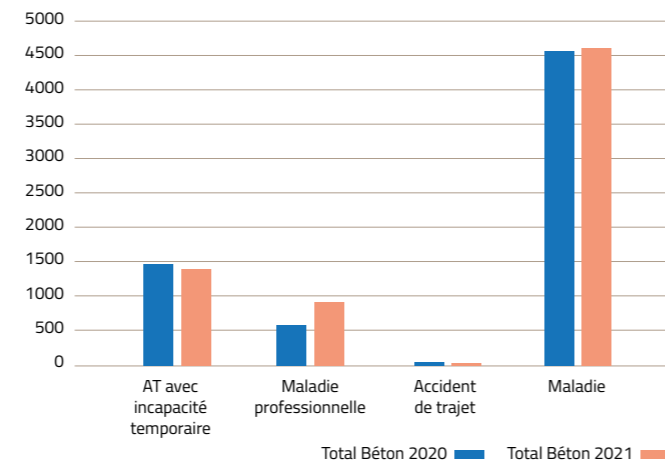
Les absences pour maternité et paternité ne sont plus retenues dans ce calcul, afin de rester dans une logique de promotion d'une politique sociale non discriminante qui valorise les équilibres de vie et la parentalité.

	2021	2020
Taux d'absentéisme	6,22 %	6,53 % ⁽¹⁾

(1) le mode de calcul ayant été modifié, le taux déclaré sur la DPEF 2020 était de 6,76 %

Taux d'absentéisme =	$\frac{\text{nombre de jours d'arrêt pour maladies, maladies professionnelles, accidents de trajet et accidents de travail}}{\text{nombre de jours travaillés (base calendaire)}} \times 100$
----------------------	---

Répartition de l'absentéisme (en jours) - Béton



Une ambitieuse politique HSE

L'organisation a notamment été renforcée avec le recrutement fin juin 2021 d'une nouvelle responsable HSE, membre du Comité de Direction. Elle est épaulée depuis novembre 2021 par une alternante pour une durée de 2 ans et a en charge le pilotage et l'animation du Comité RSE EDYCEM.

EDYCEM décline l'ambition du Groupe en matière de sécurité de ses salariés avec l'objectif de tendre vers le « 0 accident ». Pour atteindre cet objectif, la Direction a impulsé une ambitieuse politique Hygiène Sécurité Environnement (HSE).

Le début d'année 2021 a été marqué par un diagnostic sécurité environnement, complété par des visites sur l'ensemble des sites EDYCEM afin de dresser un état des lieux réglementaire. Ces visites sont désormais systématisées sur chaque centrale toutes les 5-6 semaines. À l'issue, un compte-rendu est rédigé avec, si nécessaire, la mise en place d'actions correctives. Tout ce travail a permis de définir une feuille de route et un plan d'action qui seront déployés en 2022 portant prioritairement sur le management de la sécurité au quotidien par l'encadrement, le renforcement des installations en matière de sécurité et d'environnement.

CP2S : pour mieux impliquer le terrain

Pour installer le dialogue sur les questions de santé-sécurité au cœur de l'entreprise, EDYCEM a créé en janvier 2021 les Comités de Pilotage et de Suivi de Sécurité (CP2S). Ils permettent d'aborder de nombreux sujets en s'appuyant notamment sur les remontées du terrain : impacts des changements technologiques ou d'organisation, suivi des formations réglementaires, choix des EPI, analyse statistique des différents indicateurs,

dont les accidents de travail. Leur mise en place répond à une demande aussi bien des instances représentatives du personnel que du management. Animés par la responsable HSE, les CP2S réunissent deux élus du personnel, et le directeur de site ou de région. Pour être au plus proche des réalités du terrain, 4 CP2S distincts ont été constitués : pour les zones nord, centre, sud et pour l'usine EDYCEM PPL à Saint-Georges-de-Montaigne (85). Au total, 7 réunions ont été déjà organisées en février et décembre 2021. Cette démarche va se poursuivre en 2022 sur un rythme trimestriel.

Une communication renforcée

Si la dimension sécurité était déjà traitée lors de chaque CSE (Comité Social et Économique), elle est désormais systématiquement abordée en ouverture de toutes les réunions (équipes, Comité de Direction) et fait état de l'accidentologie, des actions en cours et à venir, du bilan des visites sécurité et de l'information sécurité transmise le mois précédent. Au total, huit « zooms accidents » ont été diffusés en 2021. Ils permettent de revenir sur les causes d'un accident du travail et de rappeler les consignes pour éviter qu'il se reproduise. Les « flash sécurité », traitant à froid de sujets de prévention, ont été relancés en été 2021. Ils sont envoyés tous les 15 jours aux responsables d'exploitation avant d'être affichés et partagés sur les centrales.

La formation : levier de progrès

La formation fait partie des axes forts de cette nouvelle politique santé-sécurité. Environ 60 collaborateurs ont ainsi suivi une formation sécurité sur le dernier trimestre 2021. Au total, 120 autres seront concernés d'ici fin janvier 2022. Des formations de centraliers et de chauffeurs (soit 80 % des effectifs du BPE) seront également organisées courant janvier 2022, dont une partie de la formation abordera la notion de sécurité. L'ensemble des managers participera à une formation sur le management de la sécurité au quotidien dans le courant du premier trimestre 2022. L'objectif est de leur présenter les enjeux et leur rôle en matière de santé-sécurité afin de plus fortement les impliquer dans cette démarche.

Améliorer la sécurité des sites

Des investissements ont été réalisés en 2021 afin de mieux sécuriser certains équipements sur EDYCEM PPL et plusieurs centrales BPE : revue des équipements de protections évitant l'accès aux organes en mouvement, cartérisation, engins, etc. Ils se poursuivront sur 2022 en lien avec le plan d'amélioration santé-sécurité. EDYCEM a également revu en 2021 certaines consignes de sécurité, principalement le port des équipements de protection individuelle (EPI) sur les centrales : chaussures, baudriers, gants, casques, lunettes, etc. Ce travail va se poursuivre sur 2022, « les bons EPI dans les bonnes circonstances » étant une base élémentaire d'une démarche en sécurité.

Des affichages de consignes et de dangers sur les sites ont été ajoutés pour plus de visibilité, notamment vis-à-vis de la prévention des risques de noyade. Des bouées de secours ont également été installées à proximité des bassins. Ce travail sera poursuivi au fur et à mesure de l'avancement de la démarche et des sujets traités.

Un autre chantier important en cours est l'adaptation des EPI au plus près des besoins des métiers, en associant les collaborateurs. Chaque nouvel EPI est désormais systématiquement testé au préalable avant son intégration dans le catalogue d'EPI par des collaborateurs volontaires.

Des efforts vont également être engagés pour mieux formaliser les standards de travail et les procédures pour les interventions à risques (en hauteur, coactivité avec les entreprises extérieures, etc.).

Associer plus fortement les partenaires externes

Un travail a été mené en 2021 afin d'intégrer plus fortement les partenaires externes en leur adressant les protocoles de sécurité et les plans de prévention

applicables sur les sites. Une formation a été dispensée en décembre 2021 à l'ensemble des responsables d'exploitation et aux collaborateurs des services support, maintenance et logistique. L'objectif était de leur permettre de gagner en compétence dans la gestion des entreprises extérieures.

Les premiers protocoles pour les intervenants chez EDYCEM PPL ont été envoyés fin octobre. Pour les transporteurs sous contrat, la démarche, démarrée en novembre, se poursuivra en 2022. Fin 2021, une quarantaine de protocoles a déjà été signée. L'ensemble des process de prévention et de gestion des risques seront également revisités en 2022 afin de mieux harmoniser les pratiques.

Pour une meilleure qualité de vie au travail

À l'écoute de ses salariés, EDYCEM poursuit des actions en faveur de la santé et l'amélioration de la qualité de vie au travail de ses collaborateurs :

- rénovation des vestiaires, réaménagement d'espaces réfectoires sur les centrales et sur le site d'EDYCEM PPL. D'autres opérations de renouvellement d'espaces réfectoires et vestiaires sont déjà programmées en 2022,
- travaux d'isolation phonique et pose d'un tapis anti-vibration pour une cabine du laboratoire de Boufféré,
- installation d'un second système d'aspiration des poussières (sur la presse Quadra) sur le site d'EDYCEM PPL.

► DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

De nouvelles formations métiers

Si un effort particulier a été porté en 2021 sur les fondamentaux de la sécurité, d'autres formations, plus orientées métiers, ont également été déployées :

- en direction des commerciaux et des responsables d'exploitation. Il s'agissait de leur fournir des outils et des argumentaires pour expliquer la répercussion tarifaire liée à la forte augmentation du coût des matières premières (3 sessions de 9 personnes ont eu lieu à la mi-décembre 2021),
- sur la maîtrise des outils digitaux pour tout nouvel arrivant sous la forme d'ateliers mensuels,
- sur l'usage des outils digitaux pour accompagner les chauffeurs et centraliers.

► ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION

Renforcer la marque employeur

Comme beaucoup d'entreprises du secteur, EDYCEM rencontre des difficultés pour recruter. Pour rendre ses métiers plus attractifs, elle mène ainsi plusieurs actions. Les futurs candidats ont désormais la possibilité de découvrir en amont leur environnement de travail. De courtes vidéos sur les métiers de centraliers, de conducteurs de machines, de techniciens de maintenance et de techniciens de laboratoire ont été diffusées au premier trimestre 2022 sur les réseaux sociaux.

Effectifs inscrits par type de contrat

Effectifs inscrits au 31 décembre	2021	2020
Effectifs inscrits sur le périmètre	304	307
Répartition CDD/ALTERNANCE/CDI		
CDD	2	5
ALTERNANCE	5	6
CDI	297	296

Départs	2021	2020
Nombre de départs ⁽¹⁾	32	27
Répartition des départs		
Retraite	8	6
Rupture conventionnelle	4	7
Démission	12	9
Cession de site/société	0	0
Licenciement économique	0	0
Licenciement autre	8	4
Décès	0	1
Taux de roulement		
Nombre de départs n /effectif inscrit n-1	10,42 %	9,89 %

Le taux de turn-over est remplacé par le taux de roulement qui correspond à la définition utilisée du nombre de départ en année n sur les effectifs inscrits au 31.12 de l'année n-1.

(1) Les départs suite à la fin de période d'essai ne sont pas comptabilisés.

Recrutements	2021	2020
Nombre d'embauches (CDD/CDI)	42	76
Nombre d'embauches en CDI	38	61
Taux d'embauche en CDI	90,48 %	80,26 %
Nombre d'embauches en CDD	4	15
Taux d'embauche en CDD	9,52 %	19,74 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des ≤ à 30 ans	26,19 %	7,89 %
Taux d'embauche en CDI et CDD des > à 50 ans	16,67 %	30,26 %

► DIALOGUE SOCIAL

Nouvelle organisation pour un management plus en proximité

Un des chantiers importants en 2021 a été la restructuration du maillage industriel d'EDYCEM avec la création d'une troisième région. Avec l'acquisition de neuf nouvelles centrales ces deux dernières années (Finistère, Sarthe et Mayenne), son réseau s'est étoffé. C'est pourquoi EDYCEM a repensé son organisation afin de renforcer la proximité dans le management des équipes et dans la relation client. Un nouveau Directeur régional a été recruté pour prendre la tête de la nouvelle région, il a pour feuille de route de renforcer la performance opérationnelle d'EDYCEM et la proximité avec les parties prenantes externes locales.

Des réunions de proximité en complément du CSE

En complément des 21 réunions ordinaires des CSE, EDYCEM a poursuivi l'organisation des réunions de proximité sur ses sites. Ces rencontres permettent de bénéficier d'une meilleure cartographie du climat social dans l'entreprise. Au total, 10 réunions de proximité ont eu lieu en 2021. À ceci s'ajoute 7 réunions de Comité de Pilotage et de Suivi de la Sécurité (CP2S). Ces derniers ont été créés début d'année 2021 pour répondre à une volonté de partager et participer au déploiement des actions de santé-sécurité de la part des salariés.

Trois enquêtes « EDYCEM & MOI »

Des nouvelles enquêtes « EDYCEM & MOI » ont été diffusées en 2021 portant sur la gestion de l'eau, le fonctionnement et le rôle du CSE. Elles visent à favoriser les échanges en interne sur des thématiques clés.

Futur siège : une co-construction des espaces de travail

Les collaborateurs ont été fortement associés à la définition des espaces de travail du futur siège. Plusieurs ateliers ont été organisés en février et septembre 2021 pour travailler sur la décoration, les emplacements des bureaux ou encore les besoins en stockage. Une visite du nouveau bâtiment, ouverte à l'ensemble des salariés, a eu lieu le 10 décembre 2021.

Convention EDYCEM : une première pour les nouveaux managers

Pour la première fois depuis deux ans, l'ensemble des managers y compris ceux des nouvelles centrales à béton rachetées en 2019 a pu assister à la convention EDYCEM, les 16 et 17 septembre 2021. Cette journée a été l'occasion pour eux de mieux faire connaissance avec Olivier COLLIN le nouveau Directeur général qui a exprimé à cette occasion sa feuille de route. Celle-ci porte notamment sur les enjeux RSE alignés avec les ambitions du Groupe. Ce fut également l'opportunité d'échanger avec leurs homologues des autres sites. À cette occasion, les managers ont participé à des ateliers autour de la RSE. Ces échanges ont permis d'enrichir la feuille de route d'EDYCEM.

► DIVERSITÉ

Féminisation des métiers

D'importants travaux ont été engagés à tous les niveaux afin de renforcer la féminisation des métiers (+13 % de progression). Deux femmes ont rejoint cette année le Comité de Direction (une responsable HSE et une Directrice marketing, prescription, communication et digital), ce qui porte à 3 leur nombre au sein de cette instance.

Accueil d'alternants

EDYCEM souhaite développer significativement l'accueil d'alternants. La rentrée 2021 a été marquée par l'arrivée de 5 alternants, notamment dans les services commerciaux et HSE.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Impact carbone - Scopes 1 et 2 En tonnes eq CO ₂	2021	2020
Béton	5 452,29	6 239,21

Répartition impact carbone - Scopes 1 et 2	2021	2020
CARBURANT (essence/gazole)	87,88 %	87,58 %
ÉLECTRICITÉ	5,74 %	4,21 %
GAZ (chauffage et bouteille)	0,46 %	0,36 %
GNR	5,81 %	7,85 %
FIOUL	0,1 %	-

► ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduction des émissions du parc roulant

Dans le cadre de la création des nouvelles Zones à Faibles Emissions (ZFE) qui vont interdire dans certaines villes la circulation des véhicules les plus polluants, EDYCEM met en œuvre un plan de renouvellement de son parc roulant et dialogue avec ses prestataires de transport. Ainsi, trois nouveaux camions électriques ont ainsi été déployés en 2021 sur Bordeaux par ses transporteurs sous contrat. Au-delà de l'impact environnemental, le choix de véhicules propres est également un atout différenciant et d'attractivité pour les clients. Deux essais de voitures, une électrique et une hybride, ont eu lieu également en juillet 2021. Un déploiement sur d'autres sites sera étudié en 2022.

Réduction des consommations énergétiques

Une étude est en cours afin de remplacer le système d'éclairage d'EDYCEM PPL par des LED moins consommatrices d'énergie. Une 1^{ère} partie de l'installation a été réalisée sur les éclairages extérieurs en décembre 2021. Les travaux se poursuivront sur les prochaines années.

► ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis de nombreuses années, EDYCEM est engagé dans une chaire de recherche avec l'École Centrale Nantes sur des formulations de béton appelées bas carbone afin d'anticiper, d'une part, les évolutions réglementaires telle que la RE2020 qui impose une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 30 à 40% d'ici 2030 dans le processus de construction et, d'autre part, de suivre les attentes des clients et de la société. C'est dans ce cadre qu'est né « Vitaliss[®] ».

Lancé en 2021, la nouvelle gamme bas carbone Vitaliss[®], est spécialement formulée pour atteindre des réductions d'émissions de CO₂ allant de 20 à plus de 50% par rapport aux bétons classiques.

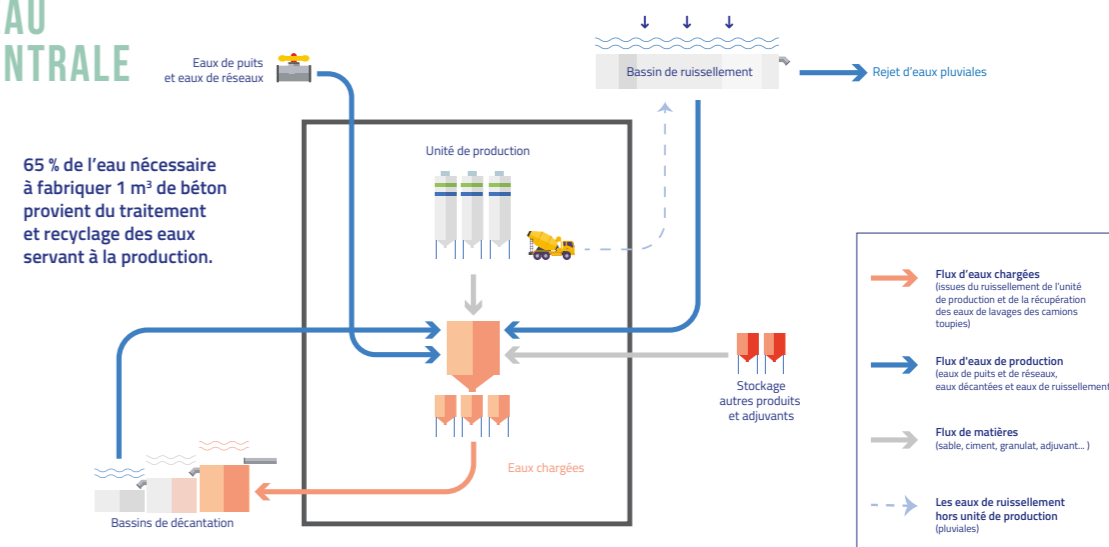
Face à la pénurie de matières premières, EDYCEM recherche des solutions alternatives au ciment traditionnel. Ainsi d'autres projets utilisant des liants et des granulats alternatifs sont en cours d'étude afin de concevoir des bétons écoresponsables à très haute réduction de carbone.



► UTILISATION DURABLE ET PROTECTION DE L'EAU ET DES RESSOURCES

Chez EDYCEM, la gestion de l'eau est une préoccupation forte. Le sujet de la consommation d'eau a notamment fait l'objet d'une enquête « EDYCEM & MOI » auprès des collaborateurs en mars 2021.

CYCLE DE L'EAU DANS UNE CENTRALE À BÉTON



Préserver la ressource en eau

La limitation de la consommation d'eau est devenue l'un des principaux axes d'amélioration d'EDYCEM. Malgré le fort dynamisme du marché en 2021, l'activité a réussi à maintenir ses ratios de consommation d'eau par m³ de béton produit.

Consommation d'eau

Consommation d'eau en L/m ³	2021	2020
Consommation d'eau en production « eau du puits » (en L/m ³)	15	14
Consommation d'eau en production « eau du réseau » (en L/m ³)	19	18
Consommation d'eau en production « eau décantée » (en L/m ³)	85	86
Consommation d'eau en production « eau chargée » (en L/m ³)	12	13

EDYCEM a poursuivi en 2021 ses investissements pour l'amélioration de ses process utilisant la ressource en eau :

- l'installation sur plusieurs centrales de bouton-poussoir afin d'optimiser le remplissage des camions-toupies,
- des travaux d'amélioration de la gestion des eaux de lavage et des rejets sur les centrales de Saintes, La Châtaigneraie, Mortagne-sur-Sèvre et Sainte-Florence, qui se poursuivront en 2022,
- la mise en place d'un système de lavage automatique des malaxeurs des principales centrales.

► PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

Campagne de reforestation

Comme l'ensemble des entités du Groupe, EDYCEM s'est engagée à atténuer l'impact environnemental de ses manifestations. C'était notamment le cas pour sa convention annuelle. En plus de la recherche de solutions en amont de l'organisation de l'évènement, elle soutient des campagnes de reforestation. 29 arbres ont ainsi été plantés en novembre 2021 dans la forêt de Melleran (79), ce qui représente l'équivalent de 4 tonnes de CO₂ en collaboration avec Reforest'Action.

Vers l'installation de ruches

Dans le cadre d'une réflexion autour de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité en particulier, EDYCEM étudie la possibilité d'installer des ruches sur son site d'EDYCEM PPL. Cette démarche sur la biodiversité autour de ses sites industriels se fait en collaboration avec des acteurs clés du territoire et devrait voir le jour en 2022.

► TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Déchets : réduire, réemployer, recycler, valoriser

Limiter les déchets à la source

EDYCEM mène un travail de fond avec ses fournisseurs afin de limiter les déchets générés par leurs activités. Ils sont notamment encouragés à proposer des contenants réutilisables et mieux adaptés : livraison d'échantillons plutôt que des bidons de 10 litres pour les tests en laboratoire, ou remplir directement les cuves fixes pour les adjuvants.

Déployer le tri sélectif

Après avoir été testé avec succès en 2020 sur le site pilote d'EDYCEM PPL, le tri sélectif des déchets est en cours de déploiement sur les centrales à béton. 50 % d'entre elles sont déjà équipées de bennes pour les cinq flux : verre, bois, métal, plastique et papier/carton. Cette démarche s'appuie sur des partenariats avec des prestataires externes afin d'améliorer le tri sur les sites. L'extension se poursuivra sur 2022 pour les centrales encore non équipées.

Tonnage des déchets produits annuellement (ICPE)

	DND		DD		Déchets inertes	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
EDYCEM BPE	551,74	612,03	3,15	1	80 454,98	50 479
EDYCEM BPI	104,74	150,02	1,85	2	571,60	1 425
Total	650,48	762,05	5	3	81 026,58	51 904

Recyclage des retours de béton

Les retours de béton des clients sont récupérés et envoyés à des prestataires implantés sur le territoire des centrales à béton. Une fois concassés et criblés, ils sont ensuite transformés en granulats. L'ambition est de poursuivre la traçabilité sur la destination de ces déchets et de les réintroduire dans le process de fabrication du béton.

Réutilisation des palettes en bois en interne

EDYCEM cherche à optimiser la gestion de ses palettes en bois venant des centrales à béton par une réutilisation au sein de l'activité d'EDYCEM PPL. Ces palettes étaient auparavant données ou jetées en déchets tout venant. Elles sont désormais réutilisées et une première collecte a eu lieu en novembre 2021. Un bilan des volumes récupérés sera fait sur 2022.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

► ÉTHIQUE

Une sensibilisation à l'anti-corruption

Une cinquantaine de collaborateurs a suivi en 2021 une journée de formation sur l'anti-corruption (Loi Sapin II). Ces formations, qui ont concerné toutes les personnes qui côtoient des fournisseurs (encadrements, commerciaux, services informatique et qualité, etc.), ont eu lieu en présentiel entre janvier et octobre 2021.

► CYBERSÉCURITÉ

Des chartes sur la cybersécurité

Trois nouvelles chartes sur la cybersécurité ont été déployées en 2021 à destination des collaborateurs, notamment du service informatique, et des prestataires. Elles reprennent les fondements de la politique de sécurité informatique de l'activité et soulignent plus particulièrement les éléments ayant trait à la cybersécurité.

Formation e-learning et test de phishing

Tous les nouveaux arrivants suivent désormais une formation e-learning sur la cybersécurité. Des tests de phishing organisés au niveau Groupe ont été organisés sur le second semestre 2021, suivis, si nécessaire, de sessions de sensibilisation complémentaires.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

► CLIENTS

De nouveaux produits innovants...

Pour se démarquer de la concurrence, et surtout créer de la valeur pour ses clients du bâtiment et des travaux publics, EDYCEM développe régulièrement de nouveaux produits innovants. En plus de la gamme Vitaliss®, on peut également citer la chape fluide brevetée « Kalkiss® SP Évolution », qui a obtenu un nouveau DTA (Document Technique d'Application) délivré par le CSTB en 2021 (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Cette nouvelle évolution répond à une demande de terrain des chapistes du réseau Ondaliss® des sols. Cette innovation a été présentée à l'occasion du salon ARTIBAT à Rennes en septembre 2021. Ces nouveautés ont suscité un fort intérêt de la part de la presse professionnelle, présente, lors de l'évènement.

... à mieux faire connaître

Pour mieux faire connaître toutes ses nouvelles solutions et faire prescrire ses bétons innovants dans les cahiers des charges des clients, EDYCEM a recruté une Directrice marketing prescription digitale et communication, en octobre 2021. Afin d'animer, diffuser les messages clés et apporter de l'expertise auprès du réseau de ses applicateurs, EDYCEM prévoit le recrutement d'un animateur courant 2022.

► ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

EDYCEM veille à maintenir un dialogue soutenu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Pour cela, elle a capitalisé en 2021 sur les outils qui ont déjà fait leurs preuves : présence sur les salons professionnels et dans les syndicats et organisations professionnels (tels que ARTIBAT, Foire des Minées, SNBPE, FIB). Cinq collaborateurs d'EDYCEM sont présents dans les différents syndicats, fédérations ou commissions du CSTB.

► FOURNISSEURS

EDYCEM rencontre ses fournisseurs tous les ans et dialogue avec eux sur les évolutions de sa stratégie. Ces échanges permettent de mieux se connaître mutuellement et de développer de nouveaux partenariats autour de nouveaux produits ou services.

► SOCIÉTÉ CIVILE

EDYCEM se préoccupe de l'impact de son activité sur son environnement proche. Des travaux d'isolation phonique d'une partie d'un des bâtiments d'EDYCEM PPL ont été réalisés afin de réduire les nuisances sonores pour les riverains.

► DONS ET MÉCÉNATS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Chaire de recherche avec École Centrale Nantes



La branche Béton poursuit son partenariat renouvelé en 2020 avec Centrale Nantes. Les travaux portent sur l'impact des bâtiments neufs sur l'environnement en tenant compte de l'ensemble des émissions sur son cycle de vie, dès sa construction.

Soutien à l'association Martial Caillaud

Portée par le Groupe, l'association Martial Caillaud initie depuis 25 ans des projets en faveur de l'éducation et d'aide à la construction dans des pays défavorisés. En 2020 une tombola a été organisée afin de récolter des fonds. Compte tenu du contexte sanitaire, elle n'a pu être mise en œuvre en 2021.

Une course à pied pour la lutte contre le cancer du sein

Comme chaque année, EDYCEM a pris en charge l'inscription des collaboratrices à « La Joséphine », course à pied solidaire 100 % féminine. Malgré la période sanitaire, 17 salariées y ont participé lors de deux marches à Boufféré en septembre et octobre 2021.

Maintien des aides aux associations locales

EDYCEM a continué de soutenir en 2021 plusieurs associations locales, en particulier des clubs sportifs :

- Stade Rochelais (rugby),
- HBC Nantes (handball),
- La Vendéenne (rink-hockey).

Ce soutien illustre l'esprit d'équipe et la cohésion de l'entreprise, permettant d'entretenir un lien de proximité avec les écosystèmes des différents territoires sur lesquels l'entreprise est implantée.

XII. RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société HERIGE (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC Inspection sous le N° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L225-102-1, R225-105 et R225-105-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé, (ci-après le « Référentiel ») par l'entité dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L822-11-3 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000.

Nos travaux ont été effectués entre le 9 mars et le 26 avril 2022 pour une durée d'environ 8 jours/ hommes.

Nous avons mené sept entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats,
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale,
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance,
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R225-105,
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques,
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité,
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés,
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration,
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations,
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants,
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁽¹⁾ et couvrent entre 25 et 100 % des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests⁽²⁾,
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes,
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

(1) Périmètre social - branches sélectionnées : ATLANTEM et VM / Périmètre environnemental : branches sélectionnées : ATLANTEM, VM et EDYCEM.

(2) Indicateurs vérifiés : Le Groupe (Effectifs, Effectif Femmes, Effectif Hommes, Pourcentage de collaborateurs en CDI), Effectif, Santé et Sécurité (Taux de fréquence des accidents du travail, Nombre d'accidents du travail avec arrêt, Taux de gravité des accidents du travail, Nombre de jours calendaires d'arrêt pour accident du travail, Absentéisme, Formation et sensibilisation), Développement des compétences (Nombre d'heures totales de formation, Part des heures de formation réalisées par les ouvriers, Part des heures de formations réalisées par les cadres), Attractivité et fidélisation (Marque employeur, Le taux de roulement), Diversité (Féminisation des métiers (Part des femmes dans l'effectif, Part des femmes dans l'effectif cadre, Part des recrutements de femmes, Part des recrutements de femmes en CDI), Les relations écoles et stagiaires, alternants), Émissions de gaz à effet de serre (Impact carbone - Scopes 1 & 2, Répartition impact carbone - Scopes 1 & 2 (Carburant, Électricité, Gaz, Fioul, GNR, GPL), Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources (Consommation d'eau) - EDYCEM, Transition vers une économie circulaire (Optimisation de la gestion des déchets).

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 27 avril 2022
FINEXFI
Isabelle LHOSTE
Associée

2. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET CONJONCTUREL

Après une année 2020 fortement perturbée par la pandémie de COVID-19, le secteur du bâtiment, dans lequel intervient le Groupe HERIGE, a connu une dynamique de rebond, amorcée depuis l'été 2020 et qui s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2021, avec néanmoins un rythme moins soutenu sur le second semestre.

En 2021, sur le marché de la construction neuve, le nombre d'autorisations à la construction a augmenté de 18,9 % par rapport à 2020. Dans le même temps, on estime la progression des logements mis en chantier à +10,7 %. Cette reprise est plus marquée sur le segment des logements individuels, pour lequel les ouvertures de chantiers sont en hausse de +25,8 % et les mises en chantiers de +13,4 %, quand le segment des logements collectifs ressort respectivement à +13,7 % et +8,9 %.

Sur le marché de la rénovation, l'activité a enregistré en 2021 une croissance de +14 % par rapport à l'année précédente. Ce marché profite d'un flux important de demandes, favorisé par une orientation des dépenses des ménages vers le logement, des mesures d'aides gouvernementales et une bonne tenue de l'emploi. Ce dynamisme bénéficie particulièrement aux travaux de performance énergétique des logements qui progressent de 16 % en 2021 par rapport à 2020, grâce au succès de la mesure MaPrimeRenov' au sein du plan France Relance (plus de 500 000 projets signés sur l'année).

Dans un contexte de redémarrage des économies, l'année est également marquée par une tension sur les approvisionnements et une hausse des prix provoquée par une demande plus forte que l'offre, liées à :

- d'une part, un redémarrage trop lent des usines fabriquant et conditionnant les matériaux divers (bois, PVC, aluminium) qui ont peiné à retrouver rapidement un rythme de production capable de satisfaire la demande,

- d'autre part, une diminution des flux ayant entraîné la hausse des prix des contenants dans une logique de raréfaction de l'offre,
- enfin, la priorité donnée aux marchés asiatiques et américains, dont les plans de relance ont été plus ambitieux et centrés sur le bâtiment, au détriment de l'Europe.

Aux faibles niveaux de stocks des matériaux est venue se rajouter la hausse des prix de l'énergie, provoquée en partie par la reprise économique mondiale.

Enfin, le secteur du bâtiment se trouve confronté depuis plusieurs mois à des difficultés de recrutement, dues à la forte demande induite par le rebond du marché et au manque de main d'œuvre.

Le Groupe HERIGE a démontré au cours de l'année 2021 son agilité face à une conjoncture complexe et sa capacité à poursuivre ses ambitions de croissance rentable. Il a réalisé un chiffre d'affaires record, combiné à une amélioration de sa performance financière, grâce à une gestion maîtrisée de ses approvisionnements et à une répercussion adaptée des hausses matières dans ses prix de vente.

Il entend tirer parti des opportunités offertes par les évolutions règlementaires telles que la RE2020, la loi AGEC et la REP Bâtiment. Il affirme ainsi sa contribution à la transition énergétique des bâtiments, à la diminution de l'impact carbone et à l'économie circulaire, grâce à son positionnement sur les marchés de la rénovation énergétique, notamment sur ses branches Menuiserie et Négoce, et son portefeuille complet de solutions innovantes, sur sa branche Béton notamment avec l'émergence de béton bas carbone.

3. FAITS MARQUANTS

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE REBOND DE L'ACTIVITÉ ET CONFIRMATION DE LA RÉSILIENCE DE SES MODÈLES

Grâce à une offre de produits innovants et de services complète et à la mobilisation de ses équipes, le Groupe, porté par la dynamique du marché du bâtiment, a connu une croissance de ses activités avec un chiffre d'affaires en hausse de 18,6 % sur l'exercice. La dynamique concerne toutes les branches d'activité du Groupe, avec une augmentation de la part du chiffre d'affaires réalisée sur le marché de la rénovation. Il confirme la résilience de ses modèles au travers de la nette progression de sa rentabilité opérationnelle.

Ces bonnes performances lui ont permis, tout en conservant une trésorerie excédentaire, de rembourser en juin 2021 l'intégralité du Prêt Garanti par l'État d'un montant de 50 M€, obtenu en juin 2020 afin de sécuriser sa liquidité.

Sur le plan des investissements, après une année 2020 au cours de laquelle les investissements non stratégiques avaient été reportés, HERIGE a repris son programme ambitieux, avec un volume d'investissements organiques de 25,4 M€ sur 2021 (versus 15,6 M€ en 2020). Ces investissements sont orientés vers une stratégie de verdissement des activités, de digitalisation des métiers et d'investissements de sécurité sur nos sites. Des investissements de croissance externe ont complété ce volume pour un montant de 8,3 M€, concernant principalement des sites immobiliers, dont un futur site Négoce sur la commune de Bouguenais près de Nantes.

ADAPTATION DES MODÈLES D'AFFAIRES À LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE

Le Groupe HERIGE a poursuivi, au cours de l'année 2021, la feuille de route déclinée par son Président, Benoît HENNAUT, en septembre 2020, et réaffirmé ses axes de développement :

- être la référence sur l'ensemble du territoire où il est présent,
- poursuivre ses initiatives axées sur une offre de solutions concrètes et durables pour les acteurs de la construction,
- développer une politique RSE ambitieuse,
- développer des produits et des services innovants et différenciants.

Cela s'est traduit par l'élargissement d'offres écoSOLUTIONS par la branche Négoce, le développement de béton bas carbone par la branche Béton avec le lancement de la gamme Vitaliss® en lien avec la chaire avec l'École Centrale de Nantes et la co-fondation de la société MENREC (économie circulaire des menuiseries en fin de vie) par la branche Menuiserie et par la mise en place d'une feuille de route digitale sur toutes nos activités.

Le nouveau Comité RSE issu du Conseil de Surveillance est venu compléter la gouvernance du Groupe.

En outre, HERIGE a noué un partenariat avec WWF pour une durée de trois ans. L'entreprise ambitionne de mettre en œuvre un plan d'action de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et de soutenir un projet terrain de la fondation, en faveur de la préservation de la faune et de la flore menacées en forêts françaises.

Dans le cadre du verdissement de sa politique de financement, le Groupe a concrétisé sur l'exercice la souscription de crédits à impact, directement corrélés à la réalisation de trajectoires de critères ESG, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution des arrêts de travail, ou la féminisation de ses effectifs cadres. Ces enveloppes de prêts représentent 50 % des financements bancaires contractés en 2021.

CONSOLIDATION DES COMITÉS DE DIRECTION DU GROUPE

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi le renforcement de ses organes de pilotage :

- recrutement au sein du Comité de Direction Négoce d'un Directeur commercial et réseau VM, d'un Directeur marketing, achat et expérience client,
- recrutement au sein du Comité de Direction Béton d'une Directrice marketing digital et prescription, et d'une responsable HSE,

- réorganisation de la fonction finance au sein des branches et au sein de la holding,
- renforcement de l'équipe RSE du Groupe avec le recrutement d'un chargé de mission RSE,
- lancement d'un pilotage de la performance globale (financière et extra-financière).

4. COMPTES DU GROUPE

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Répartition du chiffre d'affaires consolidé (en M€)	2021	2020	Variation %	
			comparable ⁽¹⁾	courant
Négoce de matériaux	393,2	337,7	+16,8 %	+16,4 %
Industrie du Béton	128,1	114,4	+11,2 %	+12,0 %
Menuiserie industrielle	165,7	131,8	+25,8 %	+25,8 %
Autres	52,6	42,7	+23,1 %	+23,1 %
Éliminations inter-secteurs	-27,6	-26,2	-	-
Total CA consolidé	712,0	600,4	+18,8 %	+18,6 %

(1) Données retraitées des sites non comparables des activités Négoce et Béton

Sur l'exercice 2021, le Groupe HERIGE a réalisé un chiffre d'affaires de 712,0 M€ en progression de +18,6 % (+18,8 % à périmètre comparable) par rapport à 2020. En comparaison avec l'année 2019, antérieure à la crise sanitaire, la hausse de chiffre d'affaires s'élève à +13,2 % à périmètre comparable.

La progression a été particulièrement marquée sur le premier semestre, avec une hausse de +37,9 % (+37,7 % à périmètre comparable) par rapport à la même période en 2020, cette dernière ayant été fortement impactée par la pandémie de COVID-19 (-17,5 % à périmètre comparable en 2020 par rapport à la même période en 2019). Le troisième trimestre 2021 affiche une

bonne activité, malgré un comparatif exigeant, de -0,8 % (-0,4 % à périmètre comparable) par rapport au troisième trimestre 2020 qui avait bénéficié de l'effet rattrapage à l'issue du confinement. La dynamique s'est poursuivie sur le quatrième trimestre dans les trois métiers du Groupe, avec une augmentation du chiffre d'affaires de +5,9 % (+6,2 % à périmètre comparable) par rapport à la même période de l'exercice précédent, et ce malgré un contexte de tensions sur le marché des approvisionnements.

Porté par le dynamisme de ses marchés, le Groupe démontre ainsi sa capacité d'adaptation et la pertinence de ses choix stratégiques de développement sur l'ensemble de ses trois métiers.

Sur l'année 2021, l'activité Négoc de matériaux ressort en hausse de +16,8 %, portée par les négoce généralistes et la forte activité des travaux publics, mais également par l'effet inflation sur la quasi-totalité des gammes (notamment le bois, le PVC et l'acier).

L'industrie du Béton s'inscrit en progression de +11,2 % à périmètre comparable. Cette performance s'appuie sur le fort dynamisme commercial de l'activité Béton Prêt à l'Emploi et des produits préfabriqués en béton, sur le lancement de la gamme de béton bas carbone Vitaliss®, ainsi que sur l'augmentation du prix de vente moyen du Béton Prêt à l'Emploi (+3,9 % par rapport à 2020).

Quant à la Menuiserie industrielle, elle enregistre une forte augmentation sur l'ensemble de ses canaux de distribution et poursuit le développement de son produit AM-X. Son chiffre d'affaires est ainsi en hausse en 2021 de 25,8 % par rapport à l'année 2020 à périmètre comparable.

Enfin, l'activité « Autres » connaît également une croissance de 23,1 % de son chiffre d'affaires sur l'année, et ce sur l'ensemble de ses composantes, que ce soit la filiale Cominex, la filiale canadienne de Menuiserie industrielle ou le Négoc ultramarin.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Compte de résultat (en M€)	2021	2020	Variation
Chiffres d'affaires	712,0	600,4	111,6
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	31,2	19,7	11,5
Marge d'exploitation	4,4 %	3,3 %	1,1 %
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2,6	-3,5	0,9
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	28,6	16,2	12,4
Résultat financier	-1,5	-1,6	0,1
Résultat exceptionnel	-0,4	-0,3	-0,2
Impôts sur les résultats	-7,3	-3,7	-3,7
Résultat net des sociétés intégrées	19,3	10,7	8,6
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	19,3	10,7	8,6
Marge nette	2,7 %	1,8 %	0,9 %
Résultat net part du Groupe	19,1	10,5	8,6

En 2021, le résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition du Groupe ressort à 31,2 M€ (4,4 % du chiffre d'affaires) contre 19,7 M€ (3,3 % du chiffre d'affaires) l'année précédente, soit une progression de +58 %.

On constate une augmentation de +0,2 M€ liée aux changements de périmètre : impact de la fermeture des sites déficitaires du Négoc et des acquisitions des centrales à béton en Sarthe et en Mayenne le 1^{er} mars 2020.

Sur le périmètre comparable, le résultat d'exploitation progresse de +11,3 M€ tenant compte :

- d'éléments non récurrents de -5,1 M€ :
 - des revenus sur le premier semestre 2020 liés aux aides publiques de -4,4 M€ dont -3,9 M€ de chômage partiel et -0,5 M€ d'aide de l'État Canadien,
 - des indemnités d'assurances et subventions sur la Menuiserie en 2020 pour -0,7 M€.
- d'un effet volume sur la marge de +42,5 M€ relatif à la progression du chiffre d'affaires de 18,8 % à périmètre de sites comparables,
- d'un effet taux de marge de +4,8 M€, soit +0,7 point de marge, lié à l'amélioration de la marge de l'activité Négoc (+1,1 point en partie lié à l'impact inflation sur le FIFO), et de celle de l'activité Béton (+0,6 point) générée par un meilleur mix client et mix produit,

- d'un écrasement de charges hors dotations aux amortissements de +0,9 point notamment sur les frais de personnel (+0,6 point), malgré une augmentation de -30,6 M€,

- d'un écrasement des charges d'amortissement à hauteur de +0,4 point (augmentation de -0,3 M€) grâce à la progression du chiffre d'affaires.

À périmètre courant, les amortissements et dépréciations d'écarts d'acquisition ressortent à -2,6 M€ en 2021 (amortissement sur 20 ans de l'écart d'acquisition du Négoc, complété de l'amortissement sur 15 ans de celui du Béton à compter de 2021 pour -1,1 M€) contre -3,5 M€ en 2020 (dont la dépréciation sur le périmètre « Autres » pour -1,9 M€).

Le résultat financier s'améliore de +0,1 M€, dans un contexte de baisse des taux d'intérêts et d'amélioration de la position de trésorerie (la trésorerie au 31.12.2021 s'élève à 56,3 M€).

Le résultat exceptionnel ressort à -0,4 M€ en 2021 (impact résiduel de la réorganisation des structures centrales dans le cadre de la partition) contre -0,3 M€ en 2020.

Pour 2021, la charge d'impôt s'élève à -7,3 M€ contre -3,7 M€ en 2020, soit une augmentation de -3,6 M€. Elle s'explique à hauteur de -4,6 M€ par la hausse du résultat avant impôt conjuguée à une baisse des déficits antérieurs imputés sur le résultat fiscal, que ne compense que partiellement un effet favorable lié à la baisse du taux d'impôt de +0,9 M€.

Ainsi, le résultat net ressort à 19,3 M€ en 2021 contre 10,7 M€ en 2020.

Le résultat par action part du Groupe s'établit à 6,72 € en 2021 contre 3,66 € en 2020.

RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Résultat d'exploitation (en M€)	2021		2020		Variation 2021/2020	
	Montant	% CA	Montant	% CA	Montant	% CA
Négoc de matériaux	14,6	3,7 %	8,2	2,4 %	6,4	1,3 %
Industrie du Béton	6,6	5,1 %	6,0	5,2 %	0,6	-0,1 %
Menuiserie industrielle	8,1	4,9 %	4,5	3,4 %	3,6	1,5 %
Autres	2,0	3,7 %	1,0	2,4 %	0,9	1,3 %
Eliminations inter-secteurs	-	-	-	-	-	-
Total REX consolidé avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	31,2	4,4 %	19,7	3,3 %	11,5	1,1 %

À périmètre comparable, après un premier semestre en fort rebond (+32,7 %) du fait d'un semestre de référence 2020 touché par la crise de la COVID-19, le second semestre de l'activité Négoc continue de traduire une croissance soutenue (+3,2 % en comparaison avec un second semestre 2020 marqué par un très fort rebond post-confinement) portée par la dynamique toujours forte des marchés, et l'impact de la répercussion des hausses de prix subies sur nos approvisionnements sur nos prix de vente.

Le résultat d'exploitation (avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition) enregistre une progression de +6,0 M€ sur le périmètre comparable du Négoc (+1,2 point du chiffre d'affaires), à laquelle s'ajoute un impact positif résiduel de la fermeture des sites déficitaires de +0,4 M€. L'amélioration sensible de la rentabilité opérationnelle de la branche est permise par la hausse de la marge de +1,1 point du chiffre d'affaires combinée à la maîtrise des charges opérationnelles dans un contexte de croissance du volume d'activité.

L'activité Béton affiche une évolution favorable de son chiffre d'affaires sur ses deux activités que sont le Béton Prêt à l'Emploi et les produits préfabriqués en béton, avec une progression globale de +11,7 M€ sur son périmètre comparable (+11,2 %). Le premier semestre, très dynamique (+31,4 % comparé à un premier semestre 2020 également marqué par le début de la pandémie de COVID-19) et porté par le rebond du marché, a été suivi par un second semestre où l'activité a été légèrement moins soutenue (-5,7 % par rapport au second semestre 2020 qui avait lui-même porté un fort rebond de l'activité post-confinement).

Le résultat d'exploitation de l'activité Béton a progressé sur 2021 de +0,8 M€ à périmètre comparable (+0,2 point du chiffre d'affaires) intégrant une forte hausse de la marge de +6,2 M€ liée au fort volume d'activité et à une amélioration du taux de +0,6 point, mais atténuée par des charges opérationnelles en augmentation, notamment le transport qui reste un gisement de rentabilité à optimiser.

Impactée durement pendant le premier semestre 2020 par un plus lent redémarrage de ses activités industrielles, puis par l'incendie de son usine de Boué ayant diminué les capacités PVC sur le troisième trimestre 2020, la branche Menuiserie, bénéficiant de la bonne dynamique du marché de la rénovation et de la montée en puissance d'AM-X, a connu en 2021 une année de forte croissance avec une progression de son chiffre d'affaires de +51,2 % au premier semestre, et +5,2 % sur le second semestre, en comparaison des mêmes périodes de l'année précédente.

Le résultat d'exploitation de la branche Menuiserie ressort à +3,6 M€ (+1,5 point du chiffre d'affaires) sur le périmètre comparable par rapport à 2020. Il résulte d'une progression de marge de +17,7 M€ liée à la forte évolution des volumes, légèrement dégradée par une baisse du taux de -0,3 point, et les charges opérationnelles progressent en lien avec l'activité avec un écrasement des charges fixes.

La progression de +0,9 M€ du résultat d'exploitation de l'activité « Autres » s'explique principalement par la progression du Négoc ultramarin et de la Menuiserie industrielle au Canada, la contribution de Cominex restant faible malgré la hausse de son activité (renchérissement du fret maritime notamment).

STRUCTURE FINANCIÈRE

Le total du bilan ressort à 445,2 M€, en augmentation de 8,3 M€ par rapport au 31 décembre 2020.

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE

Actif (en M€)	2021	2020	Variation	Passif (en M€)	2021	2020	Variation
Immobilisations	164,2	148,2	16,0	Capitaux propres	123,9	109,8	14,1
Stocks	97,5	79,2	18,2	Provisions	24,6	22,9	1,7
Clients	63,1	39,1	24,1	Dettes financières	157,5	183,0	-25,5
Autres créances	44,0	39,0	5,0	Dettes fournisseurs	92,4	85,1	7,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76,5	131,4	-54,9	Autres passifs	46,9	36,2	10,6
Total Actif	445,3	437,0	8,3	Total Passif	445,3	437,0	8,3

IMMOBILISATIONS ET INVESTISSEMENTS

L'année 2021 a été marquée par une reprise des investissements après une année de recentrage des investissements sur les projets prioritaires en période de crise sanitaire.

Le montant des investissements en croissance organique s'élève à 25,4 M€ contre 15,6 M€ en 2020. De plus sur l'exercice, le Groupe a investi 8,3 M€ en croissance externe notamment sur des éléments immobiliers.

Capitaux part du Groupe (en M€) au 1 ^{er} janvier 2021	108,8
Résultat de la période	19,1
Distribution de dividendes	-3,5
Écarts de conversion	0,2
Variation des actions propres	-1,7
Capitaux part du Groupe (en M€) au 31 décembre 2021	122,9

ENDETTEMENT FINANCIER NET

En M€	2021	2020
Emprunts	138,3	165,9
Concours bancaires courants	19,2	17,1
Trésorerie	-75,5	-130,3
Équivalents de trésorerie	-1,0	-1,1
Endettement net	81,0	51,6
Fonds propres	123,9	109,8
Gearing	65,4 %	47,0 %

FLUX DE TRÉSORERIE

En M€	2021	2020
Trésorerie d'ouverture	113,2	27,3
Flux de trésorerie générés par l'activité	10,0	38,0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-30,5	-21,3
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-36,5	69,3
Incidence de la variation des taux de change	0,1	-0,1
Trésorerie de clôture	56,3	113,2
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	-56,9	86,0

ACTIF NET COURANT - BFR

Le besoin en fonds de roulement est passé de 33,2 M€ (17,8 jours de chiffre d'affaires trimestriel) au 31 décembre 2020 à 60,9 M€ (30,8 jours de chiffre d'affaires trimestriel), soit une augmentation de +27,7 M€ (13,0 jours de chiffre d'affaires trimestriel) qui se décompose de la manière suivante :

- un impact activité qui ressort à +1,3 M€,
- un effet rotation de +26,4 M€ principalement expliqué par la hausse du poste clients de 24,1 M€ du fait de la réduction du périmètre d'intervention de l'affacturage en décembre 2021 (24,5 M€), une hausse des stocks de 13,6 M€ (essentiellement sur l'activité Négoce), et une hausse des dettes sociales et fiscales liées à l'activité de -8,1 M€.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 122,9 M€ contre 108,8 M€ au 31 décembre 2020, soit une progression de +14,1 M€, dont +19,1 M€ liés au résultat net de 2021, -3,5 M€ de dividendes versés en conformité avec la décision approuvée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2021, et -1,7 M€ de variation des actions propres (dont -1,9 M€ d'achats d'actions sur l'exercice).

Au 31 décembre 2021, le gearing (ratio d'endettement financier net rapporté aux capitaux propres) ressort à 65,4 % contre 47,0 % au 31 décembre 2020. La hausse significative du ratio est due principalement à une variation de BFR de +27,7 M€ liée notamment à l'augmentation des créances clients du fait de la réduction du périmètre d'intervention de l'affacturage au 31 décembre 2021.

La position de trésorerie (hors actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement) a évolué de -56,9 M€ en 2021 en raison :

- d'une variation de -31,4 M€ liée aux investissements en croissance organique de -25,4 M€ et aux investissements de croissance externe sur l'immobilier de -8,3 M€,
- de -30,1 M€ de variation d'emprunts principalement liée aux remboursements d'emprunts de -72,2 M€ (dont -50,0 M€ sur le PGE) et aux souscriptions d'emprunts à hauteur de 42,1 M€,
- des flux de trésorerie générés par l'activité de +10,0 M€ en 2021 contre +38,0 M€ en 2020, soit une variation de -28,0 M€ dont -27,7 M€ lié au BFR,
- de versement de dividendes pour -3,5 M€,
- de rachat d'actions propres pour -1,7 M€.

5. COMPTES SOCIAUX D'HERIGE

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société HERIGE a remboursé sur l'exercice 2021 le Prêt Garanti Par l'État de 50,0 M€ obtenu en juin 2020.

Acquisition de titres de participation

En février 2021, la société HERIGE a acquis auprès de la société Financière Blavet 1 065 actions A et 61 640 actions G de la société Fene-Tech pour un montant de 4,0 M€. Les actions G ont ensuite été transformées en compte courant pour un montant de 3,6 M€.

HERIGE détient désormais directement la totalité du capital de la société Fene-Tech.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Le cours de l'action HERIGE a augmenté de façon significative au cours de l'année.

Au 31 décembre 2021, il s'établit à 45,50 € contre 27,60 € au 31 décembre 2020. Le cours le plus haut de l'exercice est de 50,00 €.

ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires de la société HERIGE, société mère du Groupe, est constitué majoritairement de prestations administratives et informatiques. Celui-ci s'est élevé à 6,5 M€ en 2021 contre 5,7 M€ en 2020.

RÉSULTAT

Sur l'exercice 2021, le résultat d'exploitation est en hausse de 0,1 M€ et s'élève à -0,1 M€ en 2021.

Les prestations administratives ont augmenté de +0,5 M€ du fait de l'augmentation des charges refacturées aux branches d'activité et les prestations informatiques sont relativement stables.

Une mise à disposition de personnel a été mise en place sur l'exercice pour un montant de +0,3 M€.

Les charges externes sont en hausse de -0,5 M€ due à l'augmentation des dons et partenariats de -0,2 M€, et des honoraires de développement stratégique de -0,2 M€.

Les charges de personnel ont augmenté de -0,3 M€ à la suite du renforcement des effectifs et des hausses de salaires et primes.

Les impôts locaux sont en diminution de -0,1 M€ dus à la baisse de la taxe sur les salaires et de la CET.

Le résultat financier est en hausse de +2,1 M€, du fait de l'évolution du poste des dépréciations des titres de participation à hauteur de +2,4 M€ (reprise nette en 2021 de +0,7 M€ pour une dotation nette en 2020 de -1,7 M€).

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,2 M€ en 2021 contre -0,1 M€ en 2020, due à la hausse des charges de restructurations sur l'exercice.

Le produit d'impôt de l'intégration fiscale est stable sur l'exercice car il correspond à l'impôt sur les déficits des sociétés du Groupe qui s'élève à 0,8 M€ en 2020 et en 2021.

Le résultat net ressort à 0,2 M€ sur l'exercice contre -2,0 M€ en 2020.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aucun frais de développement n'a été activé au cours de l'exercice par la société HERIGE.

CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Les charges non déduites fiscalement conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts (CGI) sont :

- les loyers non déductibles sur véhicules pour 22 790 € et l'impôt correspondant pour 6 267 €,
- la taxe sur les véhicules de société pour 8 291 € et l'impôt correspondant pour 2 280 €.

INTÉGRATION FISCALE

Le périmètre d'intégration est constitué de la SA HERIGE et des filiales suivantes :

- SAS ATLANTEM Industries
- SAS CIOB Moisan
- SAS Financière VM Distribution
- SAS SACI
- SAS VM Distribution
- SAS T.B.M.
- SAS EDYCEM
- SAS Financière Blavet
- SAS EDYCEM Béton
- SAS Préfa des Pays de Loire
- SAS Sefimat
- SAS Incobois
- SAS Cominex
- SAS VM Transport
- SAS EDYCEM Transport

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 se décomposent de la manière suivante :

	Factures reçues non réglées au 31 décembre 2021 dont le terme est échu						Factures émises non réglées au 31 décembre 2021 dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	-	5	3	-	-	8	36	2	12	-	9	59
Montant total des factures concernées (TTC en K€)	-	15	20	-	-	35	-12	1	41	-	7	37
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	-	-	-	-	-	-
% du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	-	-	-	-	-	-	NC	NC	NC	NC	NC	NC
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (TTC en K€)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours fin de mois Délais légaux : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture"						Délais contractuels : 30 jours fin de mois Délais légaux : 30 jours suivant la date d'exécution de la prestation					

RÉPARTITION DU CAPITAL

Évolution du capital sur les cinq dernières années :	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	2 993 643	2 993 643	2 993 643	2 993 643	2 993 643
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice					
- par incorporation de réserves	-	-	-	-	-
- par augmentation de capital	-	-	-	-	-
- par levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-
- par exercice des bons de souscription d'actions	-	-	-	-	-
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	2 993 643	2 993 643	2 993 643	2 993 643	2 993 643
Capital social en €	4 490 465	4 490 465	4 490 465	4 490 465	4 490 465

6. PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

PLANIFICATION, PILOTAGE ET PROCESSUS DE REPORTING

Les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi mensuel se présentent de la façon suivante :

- conformément aux orientations stratégiques arrêtées par le Directoire, les Directeurs généraux et les directions supports établissent un budget annuel et le présentent, pour validation, à la Direction générale du Groupe et au Conseil de Surveillance,
- une réunion mensuelle des Comités de Direction de branche a pour but de suivre et de mesurer les écarts par rapport au budget et de déterminer les

actions correctives à mettre en œuvre,

- chaque mois, les Directeurs généraux commentent leurs informations quantitatives et qualitatives (chiffre d'affaires, résultat, effectif, volumes, etc.) lors d'une business review en présence du Directoire et des services financiers du Groupe. Ces informations alimentent le rapport d'activité trimestriel du Directoire à destination du Conseil de Surveillance. Ces procédures permettent de responsabiliser l'ensemble de l'organisation dans la poursuite des objectifs du Groupe.

PROCÉDURE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés du Groupe sont établis par le service financier Groupe, qui est chargé, en outre, de la mise à jour des procédures de consolidation, de la formation et de l'intégration des filiales dans le périmètre de consolidation, du traitement de l'information, de l'exploitation et de la maintenance des outils de consolidation. Dans le cadre de la consolidation, chaque filiale contrôle et traite ses comptes et les communique selon un calendrier fixé par le Groupe. Après examen par le Directeur général concerné, les informations financières sont remontées au service financier Groupe, qui en réalise la revue et procède aux ajustements nécessaires à l'établissement des comptes consolidés selon les normes françaises. Un rapport consolidé, accompagné de commentaires et d'analyses sur les événements et les points significatifs de la période, est remis chaque mois (hors janvier et juillet) à la Direction générale du Groupe. Les comptes consolidés annuels sont contrôlés par le collège des Commissaires

aux comptes. Les filiales font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par les auditeurs locaux qui adaptent leurs diligences aux exigences légales locales et à la taille des sociétés. Ces comptes sont également présentés au Comité d'audit et des risques. En complément des budgets et des clôtures mensuelles, le Groupe a adopté une procédure de prévision de ses résultats de manière à revoir régulièrement ses estimations en fonction de l'évolution réelle de ses résultats et des actions correctrices en cours. L'établissement des comptes s'effectue à l'aide des ERP « Movex » et « CEGID » pour les informations des comptes individuels et de « SAP BFC » pour la réalisation de la consolidation. Ce reporting constitue l'un des fondements du contrôle interne du Groupe dans le domaine de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires.

COMMUNICATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Chaque année, un échéancier des obligations périodiques du Groupe est réalisé et communiqué aux personnes travaillant sur la communication des informations financières. En amont, les équipes contribuant à l'élaboration de

ces informations respectent un calendrier permettant de garantir le respect des échéances.

7. DÉTENTEURS DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Le capital social s'établit à 4 490 464,50 €, réparti en 2 993 643 actions de 1,50 € chacune.

	2021		2020	
	% du capital	% droit vote	% du capital	% droit vote
Groupe familial dont :	65,02 %	76,35 %	64,80 %	76,28 %
SOFICA	17,74 %	21,56 %	17,74 %	21,56 %
SOFIRO	24,21 %	27,73 %	24,21 %	27,73 %
SICAT	10,51 %	12,80 %	10,51 %	12,80 %
ROBIN Daniel	2,70 %	3,13 %	2,42 %	2,95 %
Autres personnes (physiques et morales)	9,86 %	11,13 %	9,92 %	11,24 %
Actionariat salarié	3,13 %	3,18 %	3,90 %	3,85 %
Autodétention	6,25 %	-	5,19 %	-
Public	25,60 %	20,47 %	26,11 %	19,87 %
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

ACTIONARIAT SALARIÉ

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons la proportion du capital que représentent les actions détenues par les salariés au 31 décembre 2021, soit de manière nominative, soit par l'intermédiaire de divers fonds communs de placement : 3,13 %, soit 93 744 actions.

AUTODÉTENTION

Depuis le 30 septembre 2005, la société a confié à Portzamparc SA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. Dans le cadre de sa mise en conformité avec la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018, un nouveau contrat de liquidité a été conclu entre la société HERIGE et la société Portzamparc, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2019.

La société autodétient, au 31 décembre 2021, 185 340 actions HERIGE directement et 1 881 titres par le contrat de liquidité, soit un total d'autodétention de 187 221 titres représentant 6,25 % du capital social.

TRANSACTIONS DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 19 du règlement UE n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché, nous vous indiquons qu'aucune transaction sur les titres de la société n'a été déclarée au cours de l'exercice 2021 par les dirigeants d'HERIGE, ou une personne liée.

8. INFORMATIONS BOURSIÈRES

MARCHÉ DU TITRE HERIGE

L'action HERIGE est cotée depuis le 25 juillet 2018 sur le marché « Euronext Growth ».

Le nombre d'actions s'élève à 2 993 643 au 31 décembre 2021.

ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE EN 2021

Le nombre d'actions échangées au cours de l'exercice 2021 a été de 498 024, soit une moyenne de 1 930 titres par séance contre 944 en 2020 et 667 en 2019. Le total des capitaux échangés s'est élevé à 20,7 M€, soit une moyenne par séance de 80 212 € pour un cours moyen à la clôture de 45,78 €.

Le cours de bourse du 31 décembre 2021 s'établit à 45,50 € représentant une capitalisation boursière de 136,2 M€.

COURS DE L'ACTION SUR LES 14 DERNIERS MOIS

Mois	Nb titres échangés	Capitaux en K€	Cours moyen de clôture	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Dernier cours
janv-21	25 286	746,04	29,72	31,60	27,40	29,40
févr-21	13 735	430,11	31,58	33,00	28,00	31,20
mars-21	37 733	1 317,07	33,49	37,60	30,80	36,20
avr-21	61 694	2 341,14	37,92	39,10	36,10	38,00
mai-21	83 486	3 425,59	40,11	43,60	37,00	42,80
juin-21	44 217	1 873,64	42,27	45,00	38,80	41,20
juil-21	78 533	3 328,25	42,11	44,50	40,50	43,10
août-21	25 806	1 132,21	43,79	45,00	42,40	45,00
sept-21	50 994	2 498,65	48,01	53,20	44,80	47,80
oct-21	20 660	998,03	48,55	50,00	46,20	48,20
nov-21	30 348	1 437,80	47,40	50,00	44,40	46,20
déc-21	25 532	1 166,07	45,78	48,40	43,80	45,50
janv-22	11 308	497,68	44,87	48,00	38,50	42,50
févr-22	34 854	1 643	45,99	50,40	41,30	47,60

RACHAT D' ACTIONS

SYNTHÈSE DES ACHATS ET DES VENTES D' ACTIONS DE L' EXERCICE

Au cours de l'exercice 2021, la société a procédé à :

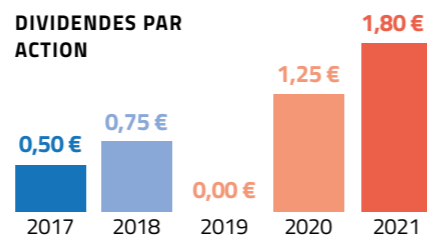
- l'attribution initiale de 8 188 actions suivie par l'annulation de 125 actions (salariés sortis),
- la sortie de 3 029 stock-options du plan 2013 suite à leur levée,
- la sortie de 1 200 stock-options du plan 2014 suite à leur levée,
- la sortie de 1 890 stock-options du plan 2016 suite à leur levée.
- Des actions ont également été acquises et cédées au titre du contrat de liquidité :

Actions inscrites au 1 ^{er} janvier 2021	2 655
Actions achetées	15 630
Actions vendues	16 404
Actions inscrites au 31 décembre 2021	1 881

SITUATION AU 28 FÉVRIER 2022

- Pourcentage du capital autodétenu : 6,07 %
- Nombre de titres annulés : 0
- Nombre de titres en portefeuille : 181 817
- Valeur comptable du portefeuille : 5,4 M€
- Valeur de marché du portefeuille : 8,6 M€

DIVIDENDES PAR ACTION



DONNÉES PAR ACTION

	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	2 847 585	2 885 867
Bénéfice par action	6,72	3,66
Actif net par action	43,15	37,70
Dividende	1,8	1,25

(1) Voir note 29 des états financiers consolidés

9. FILIALES ET PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS RÉCIPROQUES

Il n'y a pas de participation réciproque dans le Groupe.

ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DES FILIALES

Tableau de comparaison 2021/2020 des chiffres d'affaires et des résultats des filiales et sous-filiales.

Sociétés	Méthode de consolidation	Chiffre d'affaires HT en K€		Résultat de l'exercice en K€	
		2021	2020	2021	2020
Négoce de matériaux de construction					
FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION	IG	2 545	1 855	-350	-272
VM DISTRIBUTION	IG	393 272	337 773	7 743	10 597
IMMOBILIERE DU POITOU - Société acquise le 3 juin 2021	IG	262	-	96	-
VM TRANSPORT	IG	3 761	2 917	29	101
Industrie du Béton & Béton Prêt à l'Emploi					
EDYCEM	IG	5 545	6 652	707	3 106
EDYCEM BÉTON	IG	91 169	77 269	2 524	1 567
PRÉFA DES PAYS DE LOIRE (PPL)	IG	17 219	15 904	1 074	932
BÉTON D'ILLE ET VILAINE (BIV)	IG	2 898	2 647	31	54
CH BÉTON	IP	5 049	6 219	-379	-51
BÉTON DES OLNONES	IG	4 268	4 272	51	132
BETON DU POHER	IG	9 596	9 708	489	374
EDYCEM TRANSPORT	IG	1 645	1 271	118	67
Menuiserie industrielle					
FINANCIÈRE BLAVET	IG	1 750	1 019	1 146	1 925
ATLANTEM INDUSTRIES	IG	151 985	120 289	5 463	2 637
CIOB MOISAN	IG	5 028	4 045	160	161
INCOBOIS	IG	8 822	7 617	507	383
SCI SOFIMO	IG	3	2	86	-51
SCI DUCLOS	IG	1 059	1 057	504	487
T.B.M.	IG	2 097	1 922	87	74
MENREC - Société créée en 2020 et intégrée au 1 ^{er} janvier 2021	ME	23	-	-48	-
Autres					
ALCORA - Société fusionnée le 1 ^{er} janvier 2021	IG	-	-	-	-38
FENE-TECH	IG	11 790	8 459	750	467
SACI	IG	-	-	1	-209
COMINEX	IG	9 334	6 241	3	137
SEFIMAT	IG	67	96	1 007	70
SOREPRO	IG	13 423	11 776	335	-147
BTP SERVICES	IG	9 082	8 387	688	371
VM GUADELOUPE	IG	3 151	2 561	70	-41

IG : intégration globale
IP : intégration proportionnelle
ME : Mise en équivalence

10. SUCCURSALES

La société HERIGE n'a pas de succursales.

11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le conflit en Ukraine qui a débuté le 24 février 2022, pourrait générer des tensions sur les approvisionnements et freiner la dynamique du secteur du bâtiment. Le Groupe reste vigilant et agile face à ces évolutions conjoncturelles.

La branche Menuiserie du Groupe a repris en date du 1^{er} mars 2022, les actifs de la société Activence, située à Vitrolles.

12. PERSPECTIVES 2022

Dans un contexte de bonne performance et de confirmation de la forte résilience du Groupe, HERIGE poursuivra en 2022 la mise en œuvre de sa stratégie de croissance profitable, en réaffirmant et en accélérant son engagement pour la préservation de l'environnement :

- le développement d'une politique RSE ambitieuse, la valorisation du progrès humain en veillant à la santé et à la sécurité des équipes et la participation active à une économie circulaire efficiente,
- la poursuite de la démarche d'innovation par le développement de produits et de services différenciants, conçus pour faciliter toujours plus le quotidien des clients,
- le renforcement et la pérennisation des projets appuyés par la transformation digitale des process et des services afin de développer une culture de la data.

La RE2020 applicable dès le 1^{er} janvier 2022 ainsi que la loi AGEC et la future REP Bâtiment constituent des évolutions réglementaires majeures qui vont transformer les modèles opérationnels du secteur du bâtiment. Le Groupe HERIGE entend tirer parti de ces mutations en se positionnant auprès de ses clients comme un acteur de proximité dans l'accompagnement de la transition écologique. Ainsi, le partenariat signé avec la CAPEB en

septembre 2021 illustre cette volonté d'accompagner et de conseiller les entreprises adhérentes de la CAPEB pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement, notamment sur la valorisation des déchets de chantiers et sur la réduction de leur empreinte carbone.

Pour porter cette ambition, le Négoce déploiera son offre et le parcours client, renforcera ses métiers liés à la rénovation énergétique, et développera la digitalisation de ses outils notamment au travers d'un nouveau site internet.

Pour la Menuiserie industrielle, il s'agira de poursuivre la rationalisation de son parc industriel et de ses activités logistiques, et la mise en avant de sa gamme innovante d'ouvertures AM-X.

La branche Béton quant à elle vise à développer des produits innovants bas carbone et des produits spéciaux à forte valeur ajoutée.

Le Groupe sera attentif à l'évolution des tensions inflationnistes sur l'année 2022, et à la capacité du marché à absorber les hausses de prix et notamment dans le marché du neuf. Ce contexte de marché conduit nécessairement à une incertitude sur le maintien d'une demande soutenue.

13. GESTION DES RISQUES

Le Groupe réalise ses activités dans un environnement complexe et changeant. Il est donc exposé à des risques dont les effets pourraient impacter significativement ses activités, sa situation financière et ses perspectives. À ce titre, le Groupe HERIGE a décidé de structurer son approche de détection et de prévention des risques. Celle-ci se fonde sur l'actualisation de cartographies des risques par branche d'activité permettant l'identification et la gestion des principales zones de risques. Cette section présente les principaux risques auxquels le Groupe estime être exposé, à la date du présent document.

Le Groupe HERIGE a organisé cette section en catégorisant les risques par nature et degré d'importance.

Le Groupe HERIGE attire l'attention du lecteur sur le fait que d'autres risques dont le Groupe n'a pas connaissance à la date du présent document, ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette date, comme susceptible d'avoir un impact défavorable significatif, pourraient exister ou survenir.

RISQUES PROPRES AU GROUPE ET À SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

RISQUES DE MARCHÉ

Le marché de la construction dans lequel le Groupe intervient est cyclique et fortement influencé par le contexte économique général. Ainsi, l'évolution de la croissance, l'indice de confiance des ménages, le niveau des taux d'intérêts et les politiques publiques ont une incidence sur l'activité.

La tendance du marché de la construction demeure favorable. En effet, celui-ci bénéficie du déficit structurel de logements et de taux de crédits immobiliers qui demeurent attractifs.

Le marché de la rénovation bénéficie également d'une dynamique favorable, notamment par le biais de mécanismes incitatifs publics visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (ex : MaPrimeRénov').

Toutefois, la forte augmentation des prix ressentie sur l'exercice 2021, notamment sur les énergies et les matières premières, constitue un facteur important d'incertitude sur l'évolution des marchés y compris en terme d'impacts sur la demande. Cela pourrait engendrer une hausse des taux d'intérêts limitant la capacité de financement des ménages notamment sur le marché du neuf.

Enfin, des risques géopolitiques plus globaux (conflit en Ukraine) peuvent peser sur le coût ou l'approvisionnement de certaines matières ainsi que sur la confiance des ménages.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les sites du Groupe peuvent être soumis à des risques industriels, tels que l'incendie et/ou les bris de machines. Ils sont également soumis à des réglementations environnementales évolutives imposant de respecter des normes strictes en matière de protection de l'environnement, santé et sécurité au travail.

Les risques environnementaux découlant de l'exploitation de certains sites sont essentiellement liés à des risques de pollution et/ou de gestion des déchets. Au 31 décembre 2021, 54 sites du Groupe sont classés « ICPE » au sens de la loi.

Un manquement aux réglementations environnementales en vigueur pourrait entraîner des amendes ou d'autres sanctions civiles, administratives ou pénales, notamment le retrait de permis et licences nécessaires pour la poursuite de l'exploitation des activités concernées. Cela pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les activités, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Les changements en matière de réglementation environnementale (RE2020, REP bâtiment, etc.), de même que la prise en compte de risques liés au changement climatique pourraient conduire le Groupe à devoir engager des investissements significatifs. Par ailleurs, l'émergence d'un cadre réglementaire européen (Taxonomie) est susceptible de peser sur la rentabilité de certaines de nos activités.

Afin de limiter les risques industriels et environnementaux et ceux liés à la sécurité des Hommes, le Groupe HERIGE a mis en place, au sein de chacune de ses activités, des responsables sécurité et environnement. De plus, le Groupe investit chaque année dans la formation de ses collaborateurs à ces risques. Un programme d'investissement spécifique visant à améliorer la sécurité ainsi que la prise en compte des contraintes réglementaires (notamment environnementales) au sein de chaque site, est déployé sur toutes nos branches d'activités.

Les conséquences pécuniaires des dommages accidentels susceptibles d'être causés aux personnes, aux biens et à l'environnement du fait de l'exploitation de nos installations sont couvertes par les programmes d'assurance du Groupe HERIGE.

RISQUES LIÉS AUX FOURNISSEURS ET À L'ÉVOLUTION DES COÛTS DES ÉNERGIES ET MATIÈRES PREMIÈRES

Dans le cadre de son activité, le Groupe est peu exposé au risque de dépendance auprès de ses fournisseurs. Néanmoins, la substitution d'un fournisseur, notamment pour les activités industrielles, peut nécessiter un long processus de sélection et d'intégration. Afin de maîtriser ce risque, le Groupe cherche à sécuriser ses approvisionnements par une rationalisation du nombre de fournisseurs et par le renforcement de la contractualisation de la relation avec ses principaux partenaires.

Par ailleurs, dans un environnement où le coût des énergies et des matières premières est inflationniste, la capacité du Groupe à répercuter ces augmentations de coûts à ses clients dépend, en grande partie, de conditions de marchés ainsi que des usages commerciaux. L'incapacité du Groupe à répercuter immédiatement et/ou intégralement l'augmentation des coûts de l'énergie et/ou des matières premières pourrait avoir un effet significatif défavorable sur sa situation financière.

RISQUES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

Les activités du Groupe reposent sur le bon fonctionnement des infrastructures et applications informatiques. Le risque de défaillance des systèmes d'information pourrait perturber le fonctionnement normal de l'activité du Groupe. Les menaces pesant sur nos systèmes d'information se sont renforcées ces dernières années. Ces menaces, qu'elles soient d'origine exogène (cyberattaque, défaillance d'un prestataire, coupure électrique, etc.) ou endogène (erreur humaine, négligence), représentent un risque important pour le Groupe. Afin d'en limiter l'impact potentiel, et d'assurer la continuité de son exploitation, le Groupe a externalisé l'hébergement de ses serveurs (deux périmètres étanches), a renforcé sa stratégie de sauvegarde et a mis en place les moyens permettant le rétablissement de son environnement informatique dans les meilleurs délais. De plus, une campagne de sensibilisation des utilisateurs du système d'information aux risques liés au système d'information a été menée sur l'exercice. Les risques informatiques sont régulièrement réévalués dans le cadre de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) du Groupe HERIGE.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION

Le Groupe œuvrant au service des professionnels du BTP est dépendant de l'approvisionnement de ses fournisseurs et de la continuité d'exploitation des chantiers et des artisans, eux-mêmes dépendants des particuliers, en tant que clients finaux.

Des conditions climatiques rigoureuses, notamment en hiver, peuvent engendrer l'arrêt momentané des chantiers de construction. Il en est de même en cas de pénurie généralisée sur certains matériaux. Cela peut générer des décalages temporaires impactant le chiffre d'affaires et la marge au niveau du Groupe.

RISQUES DE CRÉDIT CLIENT

Le risque de crédit est géré opérationnellement au niveau de chacune des activités du Groupe. Chaque service crédit client évalue, de manière régulière, la solvabilité des clients sur la base de leur situation financière, des données historiques et d'autres facteurs. Des limites de crédits sont fixées sur la base de notations internes et externes.

Le Groupe a également recours à un assureur crédit avec des réunions d'arbitrage régulières sur leurs expositions aux risques respectifs.

NOUVEAUX RISQUES SYSTÉMIQUES

Nous expérimentons depuis 2020 de nouveaux risques systémiques susceptibles de bouleverser l'environnement de notre activité.

RISQUES LIÉS À LA CRISE SANITAIRE (COVID-19)

La crise sanitaire généralisée a conduit le Groupe à adapter ses pratiques afin de pouvoir garantir la pleine santé de ses collaborateurs et clients sur sites. Le Groupe a su dimensionner rapidement sa structure opérationnelle, adapter son protocole sanitaire, mettre en place le télétravail pour ses fonctions supports tout en assurant la continuité de toutes ses activités sur l'exercice 2021.

RISQUES GÉOPOLITIQUES

Le déclenchement du conflit en Ukraine révèle l'existence d'un risque nouveau sur l'approvisionnement de certaines matières et sur le retour de l'inflation, ce qui pose la question de la capacité d'absorption des marchés.

RISQUES JURIDIQUES ET DE CONFORMITÉ

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à des risques juridiques et de conformité survenant dans le cadre normal de ses activités. Sur la base des informations connues, le Groupe estime qu'il est peu probable que les procédures en cours puissent avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2021, le montant total des provisions pour litiges est de 1,44 M€.

RISQUES FINANCIERS ET FISCAUX

RISQUE DE TAUX

La politique et la gestion du risque de taux sont réalisées de manière consolidée par la Direction financière du Groupe HERIGE. Le Groupe a pour objectif de maîtriser la charge de sa dette nette consolidée. Dans un environnement de taux bas, la politique du Groupe a évolué et vise à s'endetter principalement à taux fixe. Afin de couvrir le risque d'une augmentation des taux d'intérêts sur dette existante, le Groupe est susceptible d'utiliser des instruments financiers tels que les swaps de taux et les caps.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est géré par la Direction financière du Groupe avec comme objectif la mise en place de financements adaptés aux besoins et l'optimisation du coût financier de la dette. Ce risque de liquidité repose sur la prévision du besoin de financement du Groupe, fondé sur des budgets d'activités et d'investissements, ainsi que sur l'évolution du BFR et le remboursement de la dette. Le financement du Groupe est principalement réalisé au moyen d'emprunts à moyen et à long terme, de lignes de crédit, et de cessions de créances commerciales.

ASSURANCES

La politique d'assurance et de couverture des risques est pilotée par la Direction juridique et assurances du Groupe HERIGE. Elle s'entoure, dès que nécessaire, de conseils et de cabinets spécialisés. Les contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance permettent au Groupe de se prémunir

Afin d'assurer une politique financière prudente, le Groupe s'est efforcé de mettre en place des contrats financiers sans clause de type « covenants ». Ainsi, au 31 décembre 2021, il n'existe pas de telles clauses dans les contrats d'emprunts.

RISQUE DE CHANGE

Actuellement, le Groupe réalise principalement ses opérations dans la zone euro. Ainsi, le risque de la variation des taux de change sur le résultat consolidé du Groupe n'est pas significatif.

Toutefois, dans le cadre de son activité à l'international, le Groupe peut couvrir les risques de change sur ses transactions par des instruments dérivés dès lors qu'un engagement ferme ou hautement probable en devise étrangère est pris ou connu. Ces instruments dérivés sont limités à des contrats à terme, swaps et options de change.

RISQUE SUR LE CAPITAL

L'objectif du Groupe, en matière de gestion du capital, est d'assurer sa capacité à poursuivre et à développer son exploitation afin de pouvoir rémunérer l'ensemble de ses partenaires et de maintenir une structure de capital optimale pour réduire le coût du capital.

Son pilotage s'effectue principalement par la maîtrise de l'endettement net, mais aussi par des opérations ponctuelles sur le capital. Le Groupe peut également revoir sa politique de dividendes versés aux actionnaires.

Outre le ratio d'endettement (endettement net / capitaux propres), le Groupe utilise de plus en plus le levier d'endettement (principalement lié au Free Cash Flow).

RISQUES LIÉS À LA DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Le Groupe possède un montant significatif d'actifs incorporels, lié principalement aux écarts d'acquisition (29,0 M€). Les tests de valeur pratiqués sur l'exercice 2021 n'ont pas fait ressortir de pertes de valeur à comptabiliser. Une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (Négoce / Béton) d'un montant total de 2,6 M€ a également été comptabilisée en 2021.

RISQUES FISCAUX

Sur la base des informations connues, le Groupe estime peu probable l'émergence d'une dette supplémentaire vis-à-vis du Trésor public ayant un impact significatif sur les états financiers consolidés.

contre les principaux risques auxquels il est exposé, et assurent de façon raisonnable la prise en charge des coûts à engager pour maintenir la pérennité des activités.

COUVERTURE DES DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES D'EXPLOITATION

Les principales garanties en terme de dommages matériels et pertes d'exploitation sont résumées dans le tableau suivant :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Tous risques (assurance multirisque)	Dommages aux biens	Limite de 50 M€ par événement et par établissement
	Perte d'exploitation activités Négoce et Béton (hors BPI)	12 mois de marge brute
	Perte d'exploitation activité Menuiserie et Béton uniquement BPI	18 mois de marge brute
	Bris de machine	Jusqu'à 5 M€

COUVERTURE DU RISQUE DE RESPONSABILITE CIVILE

Les principales garanties en termes de risques responsabilité civile sont résumées dans le tableau suivant :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Responsabilité civile (les exclusions sont conformes au marché)	RC générale première ligne	Jusqu'à 5 000 000 € par sinistre et par an (RC après livraison) Jusqu'à 10 000 000 € par sinistre et par an (RC exploitation tous dommages corporels) Jusqu'à 5 000 000 € par sinistre et par an (RC exploitation tous dommages matériels et immatériels)
	RC générale deuxième ligne intervenant après épuration des garanties du contrat RC générale première ligne	Jusqu'à 5 000 000 € en excédent du montant du contrat RC générale première ligne (RC après livraison)
	Décennale (concerne certaines de nos productions)	Jusqu'à 6 000 000 € par sinistre et par an (après réception)

AUTRES COUVERTURES

Le Groupe HERIGE a également souscrit à :

- un contrat d'assurance responsabilités des dirigeants. Sont assurés les dirigeants de droit (prévus aux statuts) et les dirigeants de fait (personnes physiques investies des fonctions de direction, de représentation, de contrôle ou de surveillance) d'HERIGE et de toutes ses filiales. Le montant maximal garanti par année d'assurance est de 7 000 000 €,
- un contrat d'assurance flotte automobile destiné à couvrir l'ensemble des véhicules du Groupe (véhicules légers, camions et engins de manutention),
- un contrat risques environnementaux dans le cadre du renforcement de la législation environnementale. Ce programme couvre la responsabilité civile des sociétés du Groupe liée aux atteintes à l'environnement vis-à-vis des tiers, la responsabilité environnementale des filiales elles-mêmes, les frais de prévention, de réparation et d'urgence ainsi que les frais de dépollution et de remise en état auxquels s'ajoute une garantie perte d'exploitation. Le montant maximal de garantie par sinistre et par année d'assurance est de 5 000 000 €,

- un contrat risque fraude couvrant principalement les conséquences d'attaques d'origines internes ou externes (l'abus de confiance, l'escroquerie, le faux et l'usage de faux, vol, etc.). Le montant maximal de garantie par sinistre et par année d'assurance est de 4 500 000 €,
- un contrat risque cybersécurité, couvrant principalement les dommages subis et causés consécutifs à une atteinte (disponibilité des systèmes d'information, intégrité des systèmes d'information, confidentialité des données, etc.). Le montant maximal de garantie par sinistre et par année d'assurance est de 6 000 000 €.

En parallèle, le Groupe a entrepris plusieurs démarches de prévention et de formation de ses collaborateurs visant notamment à :

- limiter sa sinistralité automobile (formation écoresponsable pour les collaborateurs),
- prévenir les risques liés à la cyber-malveillance (campagnes de sensibilisation collaborateurs),
- prévenir les risques incendies sur ses sites (mise en place d'un plan de prévention incendie pour l'ensemble des branches du Groupe).

14. AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat contenue dans la cinquième résolution soumise à l'Assemblée est la suivante :

Résultat de l'exercice	163 079,05
Report à nouveau antérieur	6 159 041,08
Montant distribuable	6 322 120,13
Affectation proposée	
Distribution d'un dividende de 1,80 € par action	5 388 557,40
Report à nouveau ⁽¹⁾	933 562,73

(1) Le montant du report à nouveau sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons :

- que le montant du dividende versé aux personnes physiques domiciliées en France est soumis au prélèvement forfaitaire unique de 30 % ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu après un abattement de 40 %. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2018, un acompte obligatoire non libératoire de 12,8 % du montant total brut sera prélevé à la source par l'établissement payeur versant les dividendes,
- que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	
	par action	global ⁽¹⁾
2018	0,75 €	2 245 232,25 €
2019	Néant	Néant
2020	1,25 €	3 742 053,75 €

(1) Montant incluant les actions d'autodétention.

15. RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Le montant de la rémunération globale à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2021 est proposé dans la septième résolution à la somme de 126 400 €.

16. MANDATS DES DIRIGEANTS ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance arrivant à expiration lors de la présente Assemblée sont les suivants :

- Madame Guylène ARDOUIN
- Monsieur Jérôme CAILLAUD
- Monsieur Laurent CAILLAUD
- Monsieur Sébastien CAILLAUD
- Monsieur Daniel ROBIN
- Madame Marie-Laure ROBIN RAVENEAU
- Monsieur Olivier ROBIN
- Madame Caroline WEBER

Il vous est proposé dans les résolutions huit à quinze de renouveler leurs fonctions pour une nouvelle période de trois exercices qui expireront lors de l'Assemblée tenue en 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Aucun mandat de Commissaire aux comptes n'arrive à expiration lors de la présente assemblée.

17. ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES ACTIONS

La seizième résolution soumise à l'Assemblée propose le renouvellement de l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 28 mai 2021 de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L22-10-62 et suivants du Code de commerce et conformément à celles du règlement européen 596/2014 (règlement MAR).

Les objectifs du programme de rachat sont les mêmes que l'année précédente.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de dix-huit mois et dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées ne pourra excéder 10 % du capital social,
- le prix d'achat maximal par action est fixé à 60 € et le montant global affecté à ce programme est fixé à 17 961 840 €.

18. RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Deux résolutions aux conditions de quorum et de majorité extraordinaires vous sont soumises.

ANNULATION DES ACTIONS AUTODÉTENUES

Si vous renouvelez l'autorisation d'achat d'actions évoquée précédemment, conformément aux dispositions de l'article L22-10-62 du Code de commerce, il conviendra d'autoriser le Directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société détenues par celle-ci et de lui conférer tous pouvoirs pour constater la ou les réductions de capital, procéder aux modifications corrélatives des statuts et, d'une façon générale, pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Les actions annulées ne pourront dépasser 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois.

L'autorisation d'annulation est donnée pour la même durée que l'autorisation de l'acquisition, à savoir dix-huit mois.

AUTORISATION À CONFÉRER AU DIRECTOIRE À L'EFFET DE CONSENTIR DES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Aux termes de la dix-huitième résolution, nous vous proposons d'autoriser le Directoire à consentir, au profit des membres du personnel salarié de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées et/ou des mandataires de la société, des attributions gratuites d'actions, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants et L22-10-59 et suivants du Code de commerce.

Conformément à la loi, l'attribution gratuite des actions nouvelles à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition dont la durée ne pourra être inférieure à celle prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date d'attribution. Le Directoire pourra fixer une période d'acquisition supérieure ainsi qu'une période de conservation, la durée cumulée de la période d'acquisition et de la période de conservation ne pouvant être inférieure à la durée prévue par les dispositions légales en vigueur au moment de l'attribution.

Le nombre d'actions attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1,5 % du capital social de la société.

Si vous acceptez cette proposition, il appartiendra au Directoire de fixer les conditions et critères d'attribution des actions gratuites, d'en déterminer les bénéficiaires et le nombre d'actions attribué à chacun et, d'une manière générale, de mettre en œuvre la présente autorisation.

Conformément à la loi, lecture vous est faite du rapport spécial de vos Commissaires aux comptes sur cette opération.

INFORMATIONS

FINANCIÈRES



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NORMES FRANÇAISES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN CONSOLIDÉ

▶ ACTIF

En K€	Notes	2021	2020
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	5	41 804	41 302
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	5	29 040	31 673
Immobilisations corporelles	6	119 018	104 493
Immobilisations financières	7	3 374	2 417
Titres mis en équivalence	-	3	-
Total actif immobilisé		164 200	148 213
Actif circulant			
Stocks et en-cours	8	97 452	79 247
Clients et comptes rattachés	9	63 127	39 076
Autres créances et comptes de régularisation ⁽¹⁾	10	44 034	39 044
Valeurs mobilières de placement	11	958	1 079
Disponibilités	12	75 548	130 306
Total actif circulant		281 119	288 752
Total actif		445 319	436 965

(1) - dont impôts différés actifs (note 14 des états financiers consolidés)
- dont avances et acomptes, et fournisseurs débiteurs

▶ PASSIF

En K€	Notes	2021	2020
Capitaux propres (Part du Groupe)			
Capital	15	4 490	4 490
Réserves consolidées		103 803	96 557
Actions autodétenues	15	-4 560	-2 789
Résultat part du Groupe		19 122	10 548
Total capitaux propres (Part du Groupe)	16	122 855	108 808
Intérêts minoritaires			
Réserves		870	888
Résultat		140	124
Total Intérêts minoritaires	16	1 010	1 012
Fonds propres de l'ensemble consolidé		123 864	109 820
Provisions			
Provisions pour risques et charges	17-18	24 598	22 882
Total provisions		24 598	22 882
Dettes			
Emprunts et dettes financières	19	157 498	182 962
Dettes fournisseurs	20	92 431	85 074
Autres dettes et comptes de régularisation ⁽¹⁾	20	46 927	36 226
Total dettes		296 856	304 263
Total passif		445 319	436 965

(1) - dont impôts différés passifs (note 14 des états financiers consolidés)
- dont dettes fiscales et sociales

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En K€	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	21	712 021	600 406
Autres produits d'exploitation	22	10 858	11 145
Achats consommés	-	-432 984	-369 547
Charges de personnel	23	-132 211	-110 513
Autres charges d'exploitation	24	-93 929	-80 233
Impôts et taxes	-	-8 157	-9 421
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-24 390	-22 129
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	31 208	19 708
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	5	-2 633	-3 500
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	28 575	16 208
Charges et produits financiers	25	-1 540	-1 585
Charges et produits exceptionnels	26	-429	-270
Impôts sur les résultats	27	-7 331	-3 680
Résultat net des sociétés intégrées	-	19 274	10 673
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	28	-12	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	19 262	10 673
Intérêts minoritaires	-	140	124
Résultat net (Part du Groupe)	-	19 122	10 548
Résultat par action	29	6,72 €	3,66 €
Résultat dilué par action	29	6,72 €	3,66 €



NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Groupe HERIGE est centré sur l'univers du bâtiment, à travers trois domaines d'activité :

- le Négoce de matériaux : distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics, au travers d'un réseau de points de vente spécialisés s'adressant à une clientèle de professionnels ou d'auto-constructeurs,
- l'industrie du Béton : Béton Prêt à l'Emploi et Béton Préfabriqué Industriel,

- la Menuiserie industrielle : fabrication de menuiseries extérieures (fenêtres et portes en PVC, aluminium, bois ou hybride), de fermetures (volets roulants, portails, portes de garage) et de structures bois (fermettes, charpentes traditionnelles et panneaux bois).

Les titres HERIGE sont cotés sur Euronext Growth.

Ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Directoire du 22 mars 2022.

2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes consolidés 2021 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel du 9 décembre 1986.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATION

La présentation des états financiers consolidés conforme aux dispositions du règlement ANC 2020-01 nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles

elles étaient fondées évoluent. Les montants effectifs peuvent naturellement diverger de ces estimations.

Ces dernières concernent les tests de valeur des écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, les provisions pour risques et charges, les provisions pour autres passifs, les impôts différés ainsi que les dépréciations de stocks.

COMPARABILITÉ DES EXERCICES - CHANGEMENT DE MÉTHODE

Le Groupe a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2020-01 au 1^{er} janvier 2021. Cette application entraîne des impacts sur la présentation des comptes annuels (bilan et compte de résultat) et sur l'application des méthodes.

L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Méthodes	ANC 2020-01	Application par le Groupe	Changement de méthode
Activation des crédits-bails	Obligatoire	Oui	N/A
Comptabilisation des impôts différés	Obligatoire	Oui	N/A
Étalement des frais d'émission d'emprunt	Obligatoire	Non	Non appliqué car non significatif
Activation des frais de développement	Obligatoire	Oui	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Obligatoire	Non concerné	N/A
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs	Obligatoire	Oui	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Obligatoire	Oui	N/A
Provision des engagements de retraite	Référence	Oui	N/A
Reprise en résultat des subventions d'investissement immédiate ou étalée	Choix de méthode	Étalement des subventions	N/A
Réévaluation des immobilisations coporelles et financières au niveau des seuls comptes consolidés	Optionnel	Non	N/A
Enregistrement en résultat des écarts de conversion	Interdit	Oui	Impact non significatif

Les impacts sur la présentation du bilan sont les suivants :

- le poste « avances et acomptes et fournisseurs débiteurs » (24 832 K€ en 2021 et 21 794 K€ en 2020) auparavant sur une ligne propre est classé dorénavant dans le poste « autres créances et comptes de régularisations »,
- le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » (76 506 K€ en 2021 et 131 385 K€ en 2020) est dorénavant décomposé en deux lignes : « valeurs mobilières de placement » (958 K€ en 2021 et 1 079 K€ en 2020) et « disponibilités » (75 548 K€ en 2021 et 130 306 K€ en 2020),
- le poste « impôts différés passifs » (-12 K€ en 2021 et 141 K€ en 2020) auparavant sur une ligne propre est classé dorénavant dans le poste « autres dettes et comptes de régularisation »,
- le poste « dettes fiscales et sociales » (31 942 K€ en 2021 et 23 006 K€ en 2020) auparavant sur une ligne propre est classé dorénavant dans le poste « autres dettes et comptes de régularisation ».

Les impacts sur la présentation du compte de résultat sont les suivants :

- le poste « autres produits et charges d'exploitation » (246 K€ en 2021 et -210 K€ en 2020) n'existent plus. Dorénavant « les autres produits d'exploitation » apparaissent en haut du compte de résultat et « les autres charges d'exploitation » comprennent les charges externes et les autres charges,
- « les dotations / reprises d'amortissement » (-15 663 K€ en 2021 et -15 193 K€ en 2020) et « les dotations / reprises provisions et dépréciations » (-1 872 K€ en 2021 et -617 K€ en 2020) ont été reventilés. Les dotations aux amortissements et provisions figurent au poste « dotations aux amortissements et dépréciations » et les reprises de dépréciation sont classées en « autres produits d'exploitation » (7 212 K€ en 2021, 6 241 K€ en 2020),
- le résultat d'exploitation est désormais présenté avant dotations aux amortissements et dépréciations d'écarts d'acquisition et après dotations aux amortissements et dépréciations d'écarts d'acquisition.

3. PRINCIPES COMPTABLES LIÉS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

INTÉGRATION GLOBALE

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif de droit et de fait sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions significatives entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

Les résultats des filiales acquises sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est exercé. Elles ne sont plus consolidées à partir de leur date de cession.

INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

MISE EN ÉQUIVALENCE

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de la société, sans toutefois contrôler exclusivement ou conjointement ces politiques. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence est présentée après le « Résultat net des sociétés intégrées » sur la ligne « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

CONVERSION DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe HERIGE.

Les comptes des sociétés hors zone euro sont convertis selon les principes suivants :

- les postes de bilan sont convertis au taux de clôture,
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice,
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres sous la rubrique « Écarts de conversion ».

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition constatés lors d'un regroupement d'entreprises avec une activité à l'étranger sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont ensuite convertis au cours de clôture dans la monnaie de présentation du Groupe, les différences résultant de cette conversion étant portées dans les capitaux propres consolidés.

4. FAITS MARQUANTS

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE REBOND DE L'ACTIVITÉ ET CONFIRMATION DE LA RÉSILIENCE DE SES MODÈLES

Grâce à une offre de produits innovants et de services complète et à la mobilisation de ses équipes, le Groupe, porté par la dynamique du marché du bâtiment, a connu une croissance de ses activités avec un chiffre d'affaires en hausse de 18,6 % sur l'exercice. La dynamique concerne toutes les branches d'activité du Groupe, avec une augmentation de la part du chiffre d'affaires réalisée sur le marché de la rénovation. Il confirme la résilience de ses modèles au travers de la nette progression de sa rentabilité opérationnelle.

Ces bonnes performances lui ont permis, tout en conservant une trésorerie excédentaire, de rembourser en juin 2021 l'intégralité du Prêt Garanti par l'État d'un montant de 50 M€, obtenu en juin 2020 afin de sécuriser sa liquidité.

Sur le plan des investissements, après une année 2020 au cours de laquelle les investissements non stratégiques avaient été reportés, HERIGE a repris son programme ambitieux, avec un volume d'investissements organiques de 25,4 M€ sur 2021 (versus 15,6 M€ en 2020). Ces investissements sont orientés vers une stratégie de verdissement des activités, de digitalisation des métiers et d'investissements de sécurité sur nos sites. Des investissements de croissance externe ont complété ce volume pour un montant de 8,3 M€, concernant principalement des sites immobiliers, dont un futur site Négoce sur la commune de Bouguenais près de Nantes.

ADAPTATION DES MODÈLES D'AFFAIRES À LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE

Le Groupe HERIGE a poursuivi, au cours de l'année 2021, la feuille de route déclinée par son Président, Benoît HENNAUT, en septembre 2020, et réaffirmé ses axes de développement :

- être la référence sur l'ensemble du territoire où il est présent,
- poursuivre ses initiatives axées sur une offre de solutions concrètes et durables pour les acteurs de la construction,
- développer une politique RSE ambitieuse,
- développer des produits et des services innovants et différenciants.

Cela s'est traduit par l'élargissement d'offres écoSOLUTIONS par la branche Négoce, le développement de béton bas carbone par la branche Béton avec le lancement de la gamme Vitaliss® en lien avec la chaire avec l'École Centrale de Nantes et la co-fondation de la société MENREC (économie circulaire des menuiseries en fin de vie) par la branche Menuiserie et par la mise en place d'une feuille de route digitale sur toutes nos activités.

Le nouveau Comité RSE issu du Conseil de Surveillance est venu compléter la gouvernance du Groupe.

En outre, HERIGE a noué un partenariat avec WWF pour une durée de trois ans. L'entreprise ambitionne de mettre en œuvre un plan d'action de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et de soutenir un projet terrain de la fondation, en faveur de la préservation de la faune et de la flore menacées en forêts françaises.

Dans le cadre du verdissement de sa politique de financement, le Groupe a concrétisé sur l'exercice la souscription de crédits à impact, directement corrélés à la réalisation de trajectoires de critères ESG, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution des arrêts de travail, ou la féminisation de ses effectifs cadres. Ces enveloppes de prêts représentent 50 % des financements bancaires contractés en 2021.

CONSOLIDATION DES COMITÉS DE DIRECTION DU GROUPE

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi le renforcement de ses organes de pilotage :

- recrutement au sein du Comité de Direction Négoce d'un Directeur commercial et réseau VM, d'un Directeur marketing, achat et expérience client,
- recrutement au sein du Comité de Direction Béton d'une Directrice marketing digital et prescription, et d'une responsable HSE,

- réorganisation de la fonction finance au sein des branches et au sein de la holding,
- renforcement de l'équipe RSE du Groupe avec le recrutement d'un chargé de mission RSE,
- lancement d'un pilotage de la performance globale (financière et extra-financière).

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (coûts de développement, logiciels, marques et licences) sont évaluées au coût d'acquisition, révisé périodiquement en cas de perte de valeur. Elles sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

- brevets et concessions : 8 ans,
- logiciels et licences informatiques : 2 à 5 ans,
- droit au bail : 20 ans.

Les marques sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles constituent des éléments susceptibles d'être évalués séparément dans des

conditions permettant un suivi de leur valeur. Des critères de notoriété et de pérennité sont alors pris en compte pour apprécier la durée de vie de la marque.

Par ailleurs, le Groupe capitalise ses coûts de développement lorsque les critères d'éligibilité sont réunis.

Dans le cas où une marque constitue une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéfinie, celle-ci n'est pas amortie mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique, et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur potentielle.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Écart d'acquisition	Total
Immobilisations incorporelles nettes					
Au 1^{er} janvier 2020	2 659	1 469	1 411	33 974	39 513
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Investissements	510	1 669	3 150	1 082	6 412
Cessions et réductions diverses	-20	-	-	-	-20
Écarts de conversion	-3	-	-	-184	-187
Reclassement	62	-	-31	-	30
Sortie des éléments sans valeur économique	-	51	-	-	51
Dotations aux amortissements	-972	-324	-	-1 407	-2 703
Dotations aux dépréciations	-	-	-	-1 793	-1 793
Au 31 décembre 2020	2 236	2 864	4 530	31 673	41 302
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Investissements	883	-	3 705	-	4 588
Cessions et réductions diverses	-1	-	-8	-	-9
Écarts de conversion	2	-	-	-	2
Reclassement	2 167	-	-2 153	-	15
Sortie des éléments sans valeur économique	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-1 129	-332	-	-2 633	-4 095
Dotations aux dépréciations	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2021	4 158	2 532	6 074	29 040	41 804
Immobilisations incorporelles brutes					
Au 31 décembre 2020	14 876	3 847	4 530	73 501	96 753
Au 31 décembre 2021	17 723	3 847	6 074	73 885	101 529
Amortissement et pertes de valeur					
Au 31 décembre 2020	-12 640	-982	-	-41 829	-55 451
Au 31 décembre 2021	-13 565	-1 314	-	-44 846	-59 726

Les investissements des années 2020 et 2021 comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours concernent des coûts de développement d'ERP.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

À cette date, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au prix d'acquisition majoré du montant net d'impôt de tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables doit être finalisée dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition. Au-delà du délai d'affectation, les plus et moins-values constatées par rapport aux valeurs attribuées lors de la première consolidation sont comptabilisées en résultat.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale déjà intégrée globalement, un écart d'acquisition complémentaire est constaté sans que les évaluations opérées à la date de prise de contrôle soient remises en cause.

Amortissement des écarts d'acquisition et perte de valeur

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Pour les besoins des tests de dépréciation, il convient de retenir le niveau pertinent d'affectation de l'écart d'acquisition au Groupe d'actifs auquel il est géré et ses performances.

À la suite de la décision de publier les comptes selon les normes françaises à partir de l'exercice 2019, la Direction du Groupe en présence du Comité d'audit a validé :

- l'absence de remise en cause en normes françaises des secteurs opérationnels retenus en IFRS, qui constituent les entités de regroupement définies par le Groupe,

- l'amortissement des écarts d'acquisition de l'activité du Négoce sur une durée de 20 ans, conformément à la règle selon laquelle les écarts d'acquisition, dont la durée de vie est limitée, sont amortis linéairement. En l'occurrence, la disruption progressive des schémas de distribution nous conduit à penser que le modèle actuellement pratiqué sera lui aussi remis en question, sans échéance immédiate, mais à un horizon de 20 ans, ce qui justifie un amortissement sur cette même durée. De plus, aucun indice de perte de valeur complémentaire n'est identifiable sur 2021.

- le maintien de tests de valeur sur les activités industrielles du Groupe, pour lesquelles la Direction a estimé une durée de vie illimitée des modèles de production, fondée sur la capacité du producteur à peser sur l'évolution des marchés par une politique de l'offre fondée sur une innovation active.

En décembre 2021, la Direction du Groupe en présence du Comité d'audit a pris la décision d'amortir les écarts d'acquisitions du Béton à compter de cet exercice sur une durée de 15 ans en raison de l'entrée en vigueur en janvier 2022 de la réglementation RE2020, dans la lignée des accords de Paris de réduction des GES, remettant en question l'hypothèse d'une pérennité à l'infini des modèles d'affaires de l'activité Béton. Le modèle opérationnel du Béton « carboné » en sera profondément bouleversé, avec à terme la disparition des bétons fortement carbonés. Le processus de transformation interviendra sans rupture brutale mais sur une période de transition à un horizon de 15 ans, nécessaire pour l'innovation et l'émergence de nouveaux modèles constructifs.

Les tests de valeur ont été réalisés sur les autres activités afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité :

- le prix de vente net de l'actif correspond à une estimation à partir de multiples critères financiers (chiffre d'affaires, résultat),
- la valeur d'utilité est calculée sur la base des prévisions à cinq ans établies par les branches d'activité et revues par le service financier du Groupe.

Ces plans sont validés par la Direction.

La valeur d'utilité des unités de regroupement est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale du Groupe. Lorsque la valeur d'utilité des unités de regroupement se révèle inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sur la ligne « dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » du compte de résultat.

Dans le cas où un scénario de cession est concrètement envisagé, la valeur recouvrable des actifs est déterminée selon le prix de cession envisagé par le Groupe.

Lors de la réalisation des tests de valeur, la valeur est calculée à partir d'une valorisation multicritères (multiples boursiers, DCF et multiples de place). L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen du capital de 9,0 % pour toutes les UGT. L'extrapolation des prévisions de la dernière année projetée à l'infini est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % identique à celui retenu pour l'exercice 2020.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des écarts d'acquisition par secteurs opérationnels avec indication des principales entités de regroupement auxquelles ils se rapportent.

	2021	2020	
Négoce	8 363	9 757	Une entité de regroupement
Menuiserie	4 533	4 533	Deux entités de regroupement (écarts d'acquisition situés sur l'activité Menuiserie-Fermeture)
Béton	15 860	17 025	Une entité de regroupement
Autres	284	358	Deux entités de regroupement (écarts d'acquisition principalement situés sur l'activité Canada)
Total Groupe	29 040	31 673	

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre amortissement et dépréciation par secteurs opérationnels.

	2021		2020	
	Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation
Négoce	-1 394	-	-1 394	-
Menuiserie	-	-	-	-
Béton	-1 165	-	-	-
Autres	-74	-	-13	-1 793
Total Groupe	-2 633	-	-1 407	-1 793

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui ne sont pas dépréciés du fait de leur durée de vie infinie.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la base des durées d'utilisation probable suivantes :

- constructions, agencements de construction, agencements de terrain : 10 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 12 ans,
- agencements de magasin : 3 à 10 ans.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, qui inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur comptable

d'une immobilisation est supérieure à son montant recouvrable estimé, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Locations financières

Les contrats de location-financement portant sur des immobilisations corporelles sont immobilisés lorsque le Groupe supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Les immobilisations corporelles financées par des contrats de location-financement sont capitalisées à leur valeur actuelle correspondant aux montants des redevances à payer. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière. Le solde entre les redevances et les charges financières est inclus dans le poste « Dettes financières ». La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du leasing. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de crédit-bail sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif. Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe l'intégralité des risques et des avantages sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat.

	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Immobilisations corporelles nettes					
Au 1 ^{er} janvier 2020	40 458	34 704	14 587	15 722	105 470
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Investissements	1 476	6 615	5 146	2 585	15 822
Cessions et réductions diverses	-21	-75	-353	-257	-705
Écarts de conversion	-97	-65	-30	-11	-203
Reclassement	12 757	1 692	906	-15 386	-30
Sortie des éléments sans valeur économique	-564	101	-1 499	-	-1 962
Dotations aux amortissements	-3 740	-6 728	-3 430	-	-13 898
Au 31 décembre 2020	50 269	36 244	15 328	2 653	104 493
<i>dont locations financements</i>	<i>2 603</i>	<i>229</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 832</i>
Variation de périmètre ⁽¹⁾	2 686	-	-	-	2 686
Investissements	7 740	7 917	5 875	5 062	26 593
Cessions et réductions diverses	-8	4	-85	-146	-234
Écarts de conversion	111	101	32	3	248
Reclassement	1 465	420	552	-2 452	-15
Sortie des éléments sans valeur économique	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-4 206	-6 779	-3 769	-	-14 754
Au 31 décembre 2021	58 057	37 907	17 934	5 120	119 018
<i>dont locations financements</i>	<i>2 412</i>	<i>76</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 489</i>
Immobilisations corporelles brutes					
Au 31 décembre 2020	109 466	110 873	45 892	2 653	268 884
<i>dont locations financements</i>	<i>6 557</i>	<i>4 018</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>10 575</i>
Au 31 décembre 2021	123 330	117 667	49 242	5 120	295 359
<i>dont locations financements</i>	<i>6 404</i>	<i>4 018</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>10 422</i>
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31 décembre 2020	-59 198	-74 628	-30 564	-	-164 391
<i>dont locations financements</i>	<i>-3 954</i>	<i>-3 789</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-7 743</i>
Au 31 décembre 2021	-65 273	-79 760	-31 307	-	-176 341
<i>dont locations financements</i>	<i>-3 991</i>	<i>-3 942</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-7 933</i>

(1) La variation de périmètre correspond aux immobilisations de la société SARL Immobilière du Poitou acquise en juin 2021.

7. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Titres divers	Dépôts, prêts, cautionnements et autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2020	95	2 164	2 259
Variation de périmètre	-2	-	-2
Variation de l'exercice	14	146	160
Au 31 décembre 2020	107	2 310	2 417
Variation de périmètre	1	-	1
Variation de l'exercice	-15	971	956
Au 31 décembre 2021	93	3 281	3 374

La variation des autres immobilisations financières correspond à hauteur de +0,9 M€ aux sommes versées au gestionnaire de titres pour l'acquisition d'actions propres selon des critères définis.

8. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au montant le plus faible entre le coût historique et la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré-premier sorti (First-In-First-Out, FIFO), ou la méthode du coût moyen pondéré selon les activités. Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières,

le coût de la main d'œuvre directe, les coûts directs et les frais de production correspondants. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale, net des coûts restant à encourir pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Une dépréciation de stocks est comptabilisée lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur historique.

	2021			2020		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières	19 993	-670	19 323	15 046	-394	14 653
En-cours	817	-	817	710	-	710
Produits intermédiaires et finis	4 479	-131	4 348	4 307	-102	4 205
Marchandises	79 193	-6 229	72 964	66 258	-6 579	59 679
Total	104 482	-7 030	97 452	86 321	-7 074	79 247

Évolution de la dépréciation

Au 31 décembre 2020	-7 074
Variation de périmètre	-
Dotations	-4 933
Reprises	5 002
Autres dont écarts de conversion	-24
Au 31 décembre 2021	-7 030

9. CLIENTS

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement. Une estimation est faite pour les créances douteuses, à partir d'une revue des créances dues à chaque clôture. Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charges l'année où la capacité du Groupe à les encaisser est dépassée.

Affacturation

Dans le cadre de sa politique de financement, le Groupe a mis en place un contrat d'affacturation. Celui-ci permet au Groupe d'augmenter ses liquidités à court terme. Il se traduit par une cession sans recours pour les créances cédées et assurées. Le Factor s'est engagé à mettre à la disposition du Groupe une ligne de financement global d'un montant maximum de 85,0 M€.

	Solde total	Non échus	Échus		
			Moins de 120 jours	Entre 120 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients	65 537	55 830	6 588	1 489	1 630
Dépréciations clients	-2 410	-	-71	-1 026	-1 312
Clients nets 2021	63 127	55 830	6 516	463	318
<i>Rappel Clients nets 2020</i>	<i>39 076</i>	<i>26 902</i>	<i>11 021</i>	<i>710</i>	<i>442</i>

Évolution de la dépréciation

Au 31 décembre 2020	-2 342
Variation de périmètre	-
Dotations	-1 180
Reprises	1 115
Écarts de conversion	-3
Au 31 décembre 2021	-2 410

Au 31 décembre 2021, les créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturation et exclues du poste clients s'élèvent à :

	2021	2020
Créances cédées	50 695	64 543

Sur l'exercice 2021, la Direction a décidé de réduire le périmètre d'intervention de l'affacturation en décembre.

10. AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
Avances et acomptes	44	85
Fournisseurs débiteurs	24 788	21 709
Créances fiscales et sociales	6 890	7 606
Impôts différés actifs	3 880	2 584
Dépôt de garantie affacturage	4 564	3 922
Créances diverses nettes	1 923	1 328
Charges constatées d'avance	1 946	1 810
Total	44 034	39 044

11. ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie comprennent les actions propres attribuées aux salariés, les valeurs mobilières de placement cessibles à court terme (c'est-à-dire moins de trois mois), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Ils figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

	2021	2020
Valeurs mobilières de placement	958	1 079

STOCK-OPTIONS

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés sans condition de performance. Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché des actions à la date d'octroi. La levée des options est subordonnée à l'accomplissement de deux années de service. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Le nombre d'options en circulation est détaillé ci-après :

	2021	2020
Au 1 ^{er} janvier	39 219	55 813
Octroyées	-	-
Exercées	-6 119	-1 294
Annulées	-	-15 300
Au 31 décembre	33 100	39 219

	Plan 2013	Plan 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Total
Type d'option	Achat	Achat	Achat	Achat	Achat	-
Année de départ	2015	2016	2017	2018	2019	-
Année d'expiration	2021	2022	2023	2024	2025	-
Prix d'exercice (€)	15,21	25,07	22,83	16,26	26,80	-
Solde au 31 décembre 2020	3 029	8 000	10 500	6 690	11 000	39 219
Attribuées	-	-	-	-	-	-
Exercées	-3 029	-1 200	-	-1 890	-	-6 119
Annulées	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2021	-	6 800	10 500	4 800	11 000	33 100

ACTIONS GRATUITES

Des plans d'attribution d'actions gratuites ont également été mis en place par le Groupe en faveur de certains salariés.

L'évolution du nombre d'actions gratuites sur la période est la suivante :

	Plan 2021	Plan 2020
Date d'attribution	Mars 2021	Mars 2020
Nombre attribué à l'origine	8 188	8 257
Nombre en circulation en début d'exercice 2021	8 188	8 257
Nombre exercé	-	-8 257
Nombre annulé	-125	-
Nombre en circulation en fin d'exercice 2021	8 063	-

12. TRÉSORERIE

Pour le bilan, le poste « Trésorerie » comprend les disponibilités bancaires, qui sont principalement constituées de comptes de caisse et de comptes bancaires. Les découverts bancaires sont inclus dans les dettes financières au passif du bilan.

	2021	2020
Disponibilités	75 548	130 306
Concours bancaires et escomptes	-19 211	-17 082
Trésorerie nette	56 337	113 224

13. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net total consolidé	19 262	10 673
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- amortissements et provisions	19 165	18 954
- autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	871	1 000
- plus et moins-values de cession et autres	-409	-649
Marge brute d'autofinancement	38 888	29 977
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	-55	-55
Élimination de la variation des impôts différés	-1 303	-598
Variation du BFR lié à l'activité	-27 527	8 696
- dont variation des stocks et en-cours	-18 117	-2 516
- dont variation des clients nets	-23 985	-6 367
- dont variation des fournisseurs	7 307	9 479
- dont autres variations	7 268	8 100
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	10 003	38 020
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-31 429	-22 664
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	982	1 587
Variation nette des actifs financiers non courants	42	-140
Incidence sur la variation de périmètre	-160	-91
Autres flux liés aux opérations d'investissement	55	55
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-30 511	-21 254
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-3 507	-
Dividendes versés aux tiers détenant des participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées	-144	-76
Augmentations de capital en numéraire	-	-
Émissions d'emprunts ⁽¹⁾	42 143	79 101
Remboursements d'emprunts ⁽²⁾	-72 195	-9 785
Rachats et ventes d'actions propres	-2 800	12
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-36 503	69 251
Incidence de la variation des taux de change	124	-57
Variation de trésorerie hors équivalents de trésorerie	-56 887	85 959
Trésorerie d'ouverture	113 224	27 265
Trésorerie de clôture	56 337	113 224
Variation de trésorerie hors équivalents de trésorerie	-56 887	85 959

(1) Dont 50,0 M€ de souscription d'un PGE au mois de juin 2020.

(2) Dont -50,0 M€ de remboursement d'un PGE aux mois de mai et juin 2021.

Les équivalents de trésorerie s'élèvent à 958 K€ au 31 décembre 2021 contre 1 079 K€ au 31 décembre 2020 (voir note 11 ci-avant).

La variation de trésorerie comprenant les équivalents de trésorerie est respectivement de -54 878 K€ en 2021 et de 85 654 K€ en 2020.

14. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Un impôt différé est calculé pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Le taux d'impôt utilisé est celui que le Groupe s'attend à payer ou à recouvrer auprès des administrations fiscales et qui a été adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés respectivement au bilan en « autres créances » et en « autres dettes ».

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

Au 31 décembre 2021, le taux d'impôt utilisé pour les variations de l'année est de 27,50 %. Il peut être modulé en fonction du taux futur du débouclage des opérations.

	2021	2020
Impôts différés actifs	3 880	2 584
Impôts différés passifs	-121	-141
Total	3 759	2 444

Au 31 décembre 2020	2 444
Impôts imputés au compte de résultat	1 303
Écarts de conversion	12
Variation de périmètre	-
Au 31 décembre 2021	3 759

Au 31 décembre 2021, 1,1 M€ d'impôts différés actifs sont activés au titre des déficits reportables antérieurs en raison de perspectives économiques plus favorables, dont une variation de 0,3 M€ sur 2021 (0,7 M€ d'activation

complémentaire et -0,4 M€ de reprise d'activation antérieure). Le délai de récupération de ces impôts différés est estimé entre un et trois ans.

15. CAPITAL APPORTÉ

Lorsque la société ou ses filiales achètent leurs propres actions et ne les attribuent pas à leurs salariés, le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition, net de taxes, est déduit des capitaux propres dans le poste « actions autodétenues » jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe n'est soumis à aucune contrainte au titre de son capital et ne dispose pas de dettes gérées en tant que capital. Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles viennent en moins de la prime d'émission, nettes de taxes.

	Nombre d'actions	Dont nombre d'actions propres ⁽¹⁾	Actions ordinaires	Primes	Actions propres	Total
Au 1^{er} janvier 2020	2 993 643	99 683	4 490	22 510	-2 634	24 367
Augmentation de capital			-	-	-	-
Variation des actions propres		8 093	-	-	-155	-155
<i>Dont contrat de liquidité</i>		650	-	-	-9	-9
Au 31 décembre 2020	2 993 643	107 776⁽²⁾	4 490	22 510	-2 789	24 212
Augmentation de capital			-	-	-	-
Variation des actions propres		38 282	-	-	-1 771	-1 771
<i>Dont contrat de liquidité</i>		-774	-	-	18	18
Au 31 décembre 2021	2 993 643	146 058⁽³⁾	4 490	22 510	-4 560	22 441

(1) Hors actions attribuées aux salariés qui sont classées dans les équivalents de trésorerie.

(2) Dont contrat de liquidité : 2 655.

(3) Dont contrat de liquidité : 1 881.

16. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Total capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2020	4 490	22 510	-2 634	74 655	99 021	964	99 986
Résultat de la période	-	-	-	10 548	10 548	124	10 673
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-76	-76
Écarts de conversion	-	-	-	-544	-544	-	-544
Transaction sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	-155	-32	-187	-	-187
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-32	-32	-	-32
Au 31 décembre 2020	4 490	22 510	-2 789	84 595	108 807	1 013	109 820
Résultat de la période	-	-	-	19 122	19 122	140	19 262
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-3 507	-3 507	-144	-3 651
Écarts de conversion	-	-	-	173	173	-	173
Transaction sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	-1 771	32	-1 739	-	-1 739
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2021	4 490	22 510	-4 560	100 415	122 855	1 009	123 864

17. PROVISIONS

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation à la date de la clôture vis-à-vis d'un tiers résultant d'événements passés, dont le montant peut être estimé de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par

une sortie de ressources. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la date de clôture.

	Engagements de retraite	Médailles du travail	Litiges	Restructuration	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2021	18 838	514	1 420	529	1 580	22 882
Dotations	-	2	849	56	1 961	2 869
Reprise de provisions non utilisées	-	-	-590	-91	-138	-819
Reprise de provisions utilisées	-	-36	-242	-268	-623	-1 169
Autres dont écarts de conversion	-	-	8	-	-	8
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Avantages du personnel	826	-	-	-	-	826
Au 31 décembre 2021	19 665	481	1 445	227	2 780	24 598

18. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS

Conformément aux lois et pratiques en vigueur, HERIGE participe à des régimes de retraite, d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages à long terme. Les prestations versées dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires, des fonds accumulés chez les gestionnaires indépendants ou les cotisations versées à des assureurs.

Le Groupe, basé essentiellement en France, est engagé par des régimes à prestations définies, qui se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis de ses salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions. Les engagements sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

Ces régimes sont principalement des régimes d'indemnités de fin de carrière.

Les différentes entités françaises du Groupe dépendent de conventions collectives différentes. Celles-ci prévoient le versement d'indemnités au moment du départ à la retraite des salariés toujours présents dans l'entreprise, dont l'âge est considéré comme étant celui de la liquidation des droits du régime général de la sécurité sociale. Cette allocation est déterminée

comme étant égale à un pourcentage du dernier salaire d'activité (pourcentage déterminé selon l'ancienneté du salarié au moment de son départ).

Ces indemnités sont, de plus, soumises à des charges sociales qui varient selon la catégorie socioprofessionnelle.

Ces engagements de retraite sont calculés pour la clôture par un actuair indépendant. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions collectives en vigueur dans chaque société. Ces évaluations tiennent compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel. Ils sont comptabilisés au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des fonds de retraite. La variation de cet engagement est comptabilisée en résultat d'exploitation et en résultat financier selon la nature du sous-jacent. Les gains et pertes actuariels qui résultent principalement des modifications d'hypothèses actuarielles et les résultats effectifs, sont comptabilisés en résultat d'exploitation selon la méthode du corridor.

HYPOTHÈSES

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon des techniques actuarielles qui tiennent compte d'hypothèses de long terme. Les hypothèses principales utilisées par les actuaires indépendants sont le taux d'actualisation et le taux de croissance des salaires pour les engagements sociaux évalués.

En Europe, le taux d'actualisation est déterminé en utilisant l'outil de l'actuaire du Groupe. Il est fondé sur une courbe analytique de taux de rendement attendu d'obligations d'entreprises privées de première catégorie, en relation avec la durée de la dette correspondante.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,00 %	0,50 %
Taux d'augmentation future des salaires :		
- cadres	3,50 %	3,50 %
- non cadres	3,00 %	3,00 %

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des données provenant de statistiques publiées et de données historiques.

SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le rapprochement des données au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

Situation financière	2021	2020
Valeur actualisée de l'engagement	18 878	19 079
Juste valeur des actifs du régime	-497	-487
Coûts des services passés	513	-128
Gains actuariels non reconnus	770	374
Provisions comptabilisées au bilan	19 664	18 838

Les avantages du personnel relatifs à ces régimes s'élèvent à 18,9 M€.

La provision a varié de la manière suivante lors des deux derniers exercices :

Variation de la provision	2021	2020
Au 1^{er} janvier	18 838	18 405
Variation de périmètre	-	-
Charge imputée au compte de résultat	1 365	1 411
Cotisations versées	-539	-978
Transfert de salariés	-	-
Au 31 décembre	19 664	18 838

La charge relative aux provisions se décompose de la manière suivante :

Charge comptable	2021	2020
Coût d'une année d'ancienneté	1 287	1 260
Intérêts	92	146
Amortissement des coûts passés	-9	9
Amortissements des écarts actuariels	-4	-4
Charge de l'exercice	1 365	1 411

Les gains et pertes actuariels non reconnus en application de la méthode du corridor sont les suivants :

Montant des gains et pertes actuariels non reconnus	2021	2020
Au 1^{er} janvier	-374	624
Montant actuariel non reconnu sur l'exercice	-400	-1 002
Amortissements des écarts actuariels	4	4
Au 31 décembre	-770	-374

Les coûts passés non reconnus en application de la méthode du corridor sont les suivants :

Montant des coûts passés non reconnus	2021	2020
Au 1^{er} janvier	128	137
Coûts des services passés de la période	-651	-
Amortissement des coûts des services passés	9	-9
Au 31 décembre	-513	128

Les prestations versées par les différents régimes pour les dix prochaines années sont estimées comme suit :

Prestations estimées	
Prestations attendues sur 2022	190
Prestations attendues sur 2023	486
Prestations attendues sur 2024	672
Prestations attendues sur 2025	948
Prestations attendues sur 2026	1 399
Prestations attendues sur 2027-2031	7 338

19. EMPRUNTS

VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES AU COURS DE L'EXERCICE

	2021	2020
Dettes financières à l'ouverture	182 962	112 579
Nouveaux emprunts ⁽¹⁾	42 143	79 101
Remboursement d'emprunts ⁽²⁾	-72 195	-9 785
Variation des découverts bancaires	2 129	799
Entrée de périmètre	2 396	-
Autres variations (crédit-bail, intérêts courus, écarts de conversion)	62	268
Dettes financières à la clôture	157 498	182 962

(1) dont 50,0 M€ concernant la souscription d'un PGE au mois de juin 2020.
(2) dont -50,0 M€ concernant le PGE remboursé aux mois de mai et juin 2021.

ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

	2021	2020
Emprunts bancaires	136 360	163 660
Capital restant dû sur crédits-bails et locations	717	910
Emprunts et dettes financières diverses	1 210	1 310
Total des emprunts et dettes financières hors concours bancaires	138 287	165 881
Concours bancaires	19 211	17 082
Dettes financières brutes	157 498	182 962
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-76 506	-131 385
Dettes financières nettes	80 991	51 578

ÉVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	2020	Flux de trésorerie		Variation non cash		2021
		Souscription	Remboursement	Autres variations ⁽¹⁾	Écarts de conversion	
Emprunts bancaires ⁽²⁾	163 660	42 000	-71 431	2 131	-	136 360
Capital restant dû sur crédits-bails et locations	910	-	-194	-	-	717
Emprunts et dettes financières diverses	1 310	143	-570	326	-	1 210
Dettes financières	165 881	42 143	-72 195	2 457	-	138 287

	2019	Flux de trésorerie		Variation non cash		2020
		Souscription	Remboursement	Autres variations	Écarts de conversion	
Emprunts bancaires ⁽³⁾	94 112	78 950	-9 402	-	-1	163 660
Capital restant dû sur crédits-bails et locations	1 100	-	-189	-	-	910
Emprunts et dettes financières diverses	1 085	151	-194	269	-	1 310
Dettes financières	96 297	79 101	-9 785	269	-1	165 881

(1) Dont l'entrée de périmètre de la société SARL Immobilière du Poitou en juin 2021 pour 2,4 M€ de dettes financières

(2) Dont -50,0 M€ concernant le PGE remboursé aux mois de mai et juin 2021

(3) Dont 50,0 M€ concernant le PGE souscrit au mois de juin 2020.

ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES

	2021	2020
À moins d'1 an	27 207	72 401
N+2	24 808	20 640
N+3	22 216	18 289
N+4	20 094	15 885
N+5	17 035	13 754
À plus de 5 ans	26 927	24 911
Total	138 287	165 881

DÉCOMPOSITION DES EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES ENTRE TAUX FIXE ET VARIABLE

	2021	2020
Dettes financières à taux fixe	131 942	156 981
Dettes financières à taux variable	6 345	8 899
Total	138 287	165 881

RATIO D'ENDETTEMENT NET

	2021	2020
Dettes financières brutes	157 498	182 962
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-76 506	-131 385
Dettes financières nettes	80 991	51 578
Total des capitaux propres	123 864	109 820
Ratio d'endettement net	65 %	47 %

20. AUTRES DETTES

	2021	2020
Dettes fournisseurs	92 431	85 074
Impôts différés passifs	121	141
Avances et acomptes	1 538	1 152
Clients créditeurs	7 144	5 857
Dettes sociales	22 337	15 558
Dettes fiscales	9 605	7 448
Autres dettes	364	80
Dettes sur immobilisations	5 302	5 549
Produits constatés d'avance	515	442
Total	139 358	121 300



21. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités. Leurs résultats opérationnels sont revus par le Directoire du Groupe (principal décisionnaire opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces secteurs et ainsi permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources.

Les principaux indicateurs suivis sont le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation (REX), le BFR et l'endettement net.

Les informations présentées sont extraites du reporting interne du Groupe et les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01 sur l'identification des secteurs opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les secteurs présentés sont les suivants :

- Négoce de matériaux basé en métropole,
- Industrie du Béton,
- Menuiserie industrielle France,
- Autres, comprenant la holding du Groupe, les activités dans les DOM, la Menuiserie industrielle au Canada, et les sociétés Cominex et SACI.

RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET 31 DÉCEMBRE 2020

2021	Négoce	Béton	Menuiserie	Autres	Élimination inter-secteurs	Groupe
Total chiffre d'affaires	393 155	128 133	165 707	52 630	-	739 624
Inter-secteurs	-1 266	-9 281	-10 525	-6 532	-	-27 603
Chiffre d'affaires	391 889	118 852	155 181	46 098	-	712 021
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	14 573	6 572	8 101	1 962	-	31 208
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 394	-1 165	-	-74	-	-2 633
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	13 179	5 407	8 101	1 888	-	28 575
Résultat financier	-347	-391	-871	-610	680	-1 540
Résultat exceptionnel	-477	-45	315	-222	-	-429
Impôt	-4 176	-1 681	-2 145	671	-	-7 331
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-	-12	-	-	-12
Résultat net	8 178	3 289	5 388	1 726	680	19 262

2020	Négoce	Béton	Menuiserie	Autres	Élimination inter-secteurs	Groupe
Total chiffre d'affaires	337 666	114 441	131 771	42 738	-	626 616
Inter-secteurs	-1 237	-9 056	-9 904	-6 013	-	-26 210
Chiffre d'affaires	336 428	105 385	121 867	36 726	-	600 406
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	8 212	5 960	4 491	1 045	-	19 708
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 394	-	-	-2 106	-	-3 500
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	6 818	5 960	4 491	-1 061	-	16 208
Charges et produits financiers	-477	-445	-349	-314	-	-1 585
Charges et produits exceptionnels	-1 265	21	417	556	-	-270
Impôt	-1 345	-1 524	-1 263	452	-	-3 680
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Résultat net	3 731	4 012	3 296	-366	-	10 673

AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT VENTILÉS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET 31 DÉCEMBRE 2020

	Négoce		Béton		Menuiserie		Autres		Groupe	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Amortissements	-4 595	-4 472	-4 477	-4 322	-5 680	-5 542	-912	-856	-15 663	-15 193
Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	-1 394	-1 394	-1 165	-	-	-	-74	-2 106	-2 633	-3 500
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des créances clients	-63	-69	-44	-68	-26	21	69	833	-64	717
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des stocks	40	-742	6	-20	-233	-97	256	-356	69	-1 215
Dotations et reprises autres provisions d'exploitation	-1 468	-55	64	-182	-662	77	189	41	-1 877	-119

ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS AINSI QUE LES ACQUISITIONS D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET 31 DÉCEMBRE 2020

2021	Négoce	Béton	Menuiserie	Autres	Élimination inter-secteurs	Groupe
Stocks	64 023	3 540	20 728	9 157	5	97 452
Autres actifs	97 798	71 885	99 595	131 979	-53 393	347 864
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-	3	-	-	3
Total actifs	161 821	75 425	120 326	141 136	-53 388	445 319
Total dettes	131 084	66 487	84 993	67 287	-52 995	296 856
Total acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles	14 110	8 619	7 555	898	-	31 182

2020	Négoce	Béton	Menuiserie	Autres	Élimination inter-secteurs	Groupe
Stocks	50 919	3 556	15 819	8 948	5	79 247
Autres actifs	79 343	68 800	86 893	183 241	-60 561	357 718
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Total actifs	130 263	72 356	102 712	192 190	-60 556	436 965
Total dettes	108 551	66 599	73 720	114 875	-59 482	304 263
Total acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles	6 018	9 639	4 356	1 137	-	21 151

22. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2021	2020
Indemnités assurances clients	256	252
Produits de cessions d'immobilisations	803	1 012
Transferts de charges	354	1 564
Production immobilisée	982	824
Autres produits divers	1 067	1 113
Reprises de provisions pour risques et charges	1 267	1 149
Reprises de dépréciations d'actifs	6 129	5 230
Autres produits d'exploitation	10 858	11 145

23. CHARGES LIÉES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Participation, plan d'intéressement et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre de la participation, des intéressements et des primes. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail.

Coûts médicaux

Le Groupe n'a pas d'obligation au titre de coûts médicaux.

	2021	2020
Traitements et salaires	-83 023	-73 805
Charges sociales	-32 608	-27 505
Intérimaires	-6 116	-3 945
Intéressement et participation	-9 177	-3 971
Charges de retraite	-1 287	-1 288
Total charges liées aux avantages du personnel	-132 211	-110 513

EFFECTIF MOYEN (ETP - ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN) SUR LA PÉRIODE

	2021	2020
Effectif ETP ⁽¹⁾	2 493	2 264

(1) Les heures supplémentaires ont été prises en compte dans le calcul des ETP (correction de l'information 2020).

24. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2021	2020
Charges externes	-91 498	-77 514
Créances irrécouvrables	-1 088	-1 419
VNC des immobilisations cédées	-268	-626
Redevances	-549	-488
Autres charges diverses	-528	-186
Autres charges d'exploitation	-93 929	-80 233

25. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	2021	2020
Dividendes	55	55
Produits de cessions de titres	1	21
Gains de change	38	4
Escomptes obtenus	342	317
Autres produits financiers	320	185
Produits financiers	756	582
Charges d'intérêts	-1 161	-1 152
Charges d'intérêts sur engagements retraite	-92	-146
VNC des titres cédés	-	-35
Pertes de change	-11	-27
Escomptes accordés	-330	-255
Autres charges financières	-704	-550
Charges financières	-2 297	-2 166
Charges et produits financiers	-1 540	-1 585

26. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En normes françaises, il y a obligation de distinguer le résultat courant et le résultat exceptionnel. Cependant, le PCG ne fournit pas de définition précise du résultat exceptionnel.

Le Groupe comptabilise en résultat exceptionnel les éléments non récurrents et significatifs, et traite notamment les impacts des litiges d'une manière homogène par rapport à l'antériorité.

Le résultat exceptionnel comprend :

- les dépréciations des immobilisations incorporelles,

- les résultats de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles importants ou inhabituels, dont font partie les éléments immobiliers,
- les résultats de cessions des titres consolidés,
- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

La décomposition du résultat exceptionnel par activité est la suivante :

	2021	2020
Cessions d'immobilier	235	523
Frais de restructuration	-219	-406
Autres charges	-413	-572
Indemnités d'assurance sur sinistre machines	-32	185
Charges et produits exceptionnels	-429	-270

Charges et produits exceptionnels ventilés par activité	2021	2020
Négoce	-477	-1 265
Menuiserie	300	417
Béton	-45	21
Autres	-207	556
Total Groupe	-429	-270

En décembre 2021, le résultat exceptionnel comprend des coûts nets de restructuration pour -0,2 M€.

Les autres charges correspondent notamment à la sortie d'éléments d'actifs sans valeur économique pour le Groupe et ne générant plus de ressources, à des honoraires sur des opérations de croissance externe non abouties.

27. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2021	2020
Impôts courants	-8 635	-4 278
Impôts différés	1 303	598
Total impôts	-7 331	-3 680

L'impôt sur le résultat du Groupe est différent de l'impôt théorique qui ressortirait du taux d'imposition réel applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

	2021	2020
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	19 262	10 673
Impôts courants et différés	-7 331	-3 680
Résultat avant impôts	26 593	14 353
Déficits des filiales n'ayant pas généré d'impôts différés	193	211
Reports déficitaires utilisés non reconnus précédemment	-2 767	-7 189
Crédit d'impôt recherche	-322	-311
Différences permanentes	2 516	4 251
Résultat fiscal consolidé	26 214	11 315
IS au taux normal en vigueur	-7 035	-3 500
Réductions d'impôts diverses	108	43
Autres	-405	-224
Total impôts de l'exercice	-7 331	-3 680

Le montant des déficits reportables non activés s'élève à 1,4 M€ au 31 décembre 2021 (à comparer à 4,4 M€ au 31 décembre 2020 compte tenu de l'activation de déficits pour -2,7 M€, l'utilisation de déficits pour -0,5 M€ et la création de déficits pour 0,2 M€).

28. RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence de 12 K€ concerne les résultats de la société MENREC détenue à hauteur de 24,75 %.

29. RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société. Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le

nombre moyen pondéré d'actions en circulation, du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. La société ne possède pas d'instrument ayant un effet potentiellement dilutif.

RÉSULTAT

	2021	2020
Résultat net part du Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	19 122	10 548

NOMBRE D'ACTIONS

	2021	2020
Nombre d'actions composant le capital	2 993 643	2 993 643
Actions propres retraitées en fonds propres	-146 058	-107 776
<i>dont actions attribuées aux opérations de croissance externe</i>	-144 177	-105 121
<i>dont contrat liquidité</i>	-1 881	-2 655
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	2 847 585	2 885 867
Effet de dilution	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué	2 847 585	2 885 867

RÉSULTAT PAR ACTION

En €	2021	2020
Résultat de base	6,72	3,66
Résultat dilué	6,72	3,66

30. DIVIDENDE VERSÉ PAR ACTION

	2021	2020
Nombre d'actions composant le capital	2 993 643	2 993 643
<i>dont actions propres au moment du paiement</i>	187 791	-
<i>dont actions ouvrant droit à dividendes</i>	2 805 852	-
Montant total du dividende versé (en €)	3 507 315	Néant
Dividende par action versé (en €)	1,25	Néant

31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan donnés		2021	2020
Engagements liés au périmètre du Groupe	Engagements de prise de participations	-	-
Engagements liés au financement	Garanties financières données (cautions, etc.)	73 991	70 926
Engagements liés aux activités opérationnelles	Autres engagements liés aux activités opérationnelles	-	-

32. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS (HORS CHARGES SOCIALES)

	2021	2020
Rémunérations brutes et avantages en nature	1 064	1 211
<i>dont part fixe</i>	697	732
<i>dont part variable</i>	367	479
Indemnités de départ à la retraite	-	33
Indemnités de fin de contrat	160	159
Total	1 224	1 403

TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Les autres parties liées correspondent à des loyers d'un montant de 4,2 M€, facturés par des SCI à des conditions de marché et de règlement habituelles

pour ce type de prestations. Ces SCI sont détenues majoritairement par des actionnaires du Groupe, ainsi que par des membres de la gouvernance.

33. TAUX DE CONVERSION

Taux en euros		Cours de clôture		Cours moyen annuel	
Pays	Unité monétaire	2021	2020	2021	2020
Canada	Dollar Canadien	0,694782	0,639672	0,674082	0,653851

34. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société consolidante						
HERIGE	85260	L'Herbergement				
Sociétés intégrées			Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt	
Négoce de matériaux de construction						
FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
VM TRANSPORT	86580	Vouneuil-sous-Biard	IG	100,00	100,00	
VM DISTRIBUTION	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
SARL IMMOBILIERE DU POITOU	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
Industrie du Béton						
EDYCEM	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
EDYCEM TRANSPORT	85600	Boufféré	IG	100,00	100,00	
PRÉFA DES PAYS DE LOIRE (PPL)	85600	Saint-Georges-de-Montaigu	IG	100,00	100,00	
EDYCEM BÉTON	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
BÉTON DU POHER	85260	L'Herbergement	IG	70,00	70,00	
BÉTON D'ILLE ET VILAINE (BIV)	85260	L'Herbergement	IG	60,00	60,00	
CH BÉTON	49440	Candé	IP	50,00	50,00	
BÉTON DES OLNONES	85340	Olonne-sur-mer	IG	75,00	75,00	
Menuiserie industrielle						
FINANCIÈRE BLAVET	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
ATLANTEM INDUSTRIES	56920	Noyal-Pontivy	IG	100,00	100,00	
CIOB MOISAN	56120	Pleugriffet	IG	100,00	100,00	
INCOBOIS	85600	Saint-Georges-de-Montaigu	IG	100,00	100,00	
T.B.M.	56920	Noyal-Pontivy	IG	100,00	100,00	
SCI DUCLOS	22120	Hillion	IG	100,00	100,00	
SCI SOFIMOI	56120	Pleugriffet	IG	100,00	100,00	
MENREC	56500	Saint-Allouestre	ME	24,75	24,75	
Autres						
SACI	85260	L'Herbergement	IG	100,00	100,00	
FENE-TECH Inc.		Amqui	IG	100,00	100,00	
SAS COMINEX	44200	Nantes	IG	100,00	100,00	
SEFIMAT	44200	Nantes	IG	100,00	100,00	
VM GUADELOUPE	97122	Baie-Mahault	IG	100,00	100,00	
BTP SERVICES	97420	Le Port	IG	100,00	100,00	
SOREPRO	97491	Saint-Denis	IG	100,00	100,00	

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle
ME : Mise en équivalence

35. ÉVOLUTION DE PÉRIMÈTRE

NOUVELLES SOCIÉTÉS

SARL Immobilière du Poitou

La société SARL Immobilière du Poitou a été acquise le 3 juin 2021, cette société porte l'immobilier de deux sites immobiliers de l'activité Négoce. Elle est détenue à 100 % par le Groupe et est intégrée globalement.

La société a été acquise pour une valeur des titres de 195 K€, la valeur de son actif net étant de 270 K€, l'écart d'acquisition négatif correspondant est de -75 K€.

Le tableau ci-dessous représente le bilan d'ouverture de la société.

	Actif	Passif	
Immobilisations corporelles	2 686	Fonds propres	270
Immobilisations financières	1	Emprunts et dettes financières	2 396
Disponibilités	35	Autres dettes	55
Total Actif	2 722	Total Passif	2 722

SAS MENREC

La société MENREC est entrée dans le périmètre du Groupe en date du 1^{er} janvier 2021. Son activité est le recyclage de menuiseries. Elle est détenue à 24,75 % par la branche Menuiserie et le Groupe exerce une influence notable sur cette société, ce pourquoi elle est traitée en mise en équivalence.

FUSIONS DE SOCIÉTÉS

Au 1^{er} janvier 2021, la société Alcora a été dissoute par Transmission Universelle du Patrimoine et a été absorbée par la société HERIGE.

Sociétés	Négoce	Béton	Menuiserie	Autres	Total
Intégration globale					
Au 1^{er} janvier 2021	3	7	7	9	26
Nouvelles sociétés	1	-	-	-	1
Sociétés absorbées	-	-	-	-1	-1
Sociétés sorties du périmètre	-	-	-	-	-
Changement d'information sectorielle	-	-	-	-	-
Changement de méthode de consolidation	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2021	4	7	7	8	26
Intégration proportionnelle					
Au 1^{er} janvier 2021	-	1	-	-	1
Nouvelles sociétés	-	-	-	-	-
Sociétés absorbées	-	-	-	-	-
Sociétés sorties du périmètre	-	-	-	-	-
Changement d'information sectorielle	-	-	-	-	-
Changement de méthode de consolidation	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2021	-	1	-	-	1
Mise en équivalence					
Au 1^{er} janvier 2021	-	-	-	-	-
Nouvelles sociétés	-	-	1	-	1
Sociétés absorbées	-	-	-	-	-
Sociétés sorties du périmètre	-	-	-	-	-
Changement d'information sectorielle	-	-	-	-	-
Changement de méthode de consolidation	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2021	-	-	1	-	1
Total	4	8	8	8	28

36. HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

		2021			2020		
		EY	Groupe Y Boisseau	Total	EY	Groupe Y Boisseau	Total
Audit	Commissariat aux comptes, certification des comptes, examen des comptes sociaux et consolidés						
	HERIGE	42	42	83	41	41	81
	Filiales intégrées globalement	127	127	253	124	124	249
	Services autres que la certification des comptes						
	HERIGE	-	-	-	-	1	1
	Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-
	Total audit	168	168	336	165	166	331
Autres prestations	Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-
	Total autres prestations	-	-	-	-	-	-
	Total honoraires	168	168	336	165	166	331

37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le conflit en Ukraine qui a débuté le 24 février 2022, pourrait générer des tensions sur les approvisionnements et freiner la dynamique du secteur du bâtiment. Le Groupe reste vigilant et agile face à ces évolutions conjoncturelles.

La branche Menuiserie du Groupe a repris en date du 1^{er} mars 2022, les actifs de la société Activence, située à Vitrolles.



COMPTES ANNUELS 2021 D'HERIGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

► ACTIF

En K€	2021		2020	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif immobilisé				
Concessions, brevets et droits similaires	7 037	6 016	1 021	637
Fonds commercial et droit au bail	6	6	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	314
Immobilisations incorporelles	7 043	6 022	1 021	951
Terrains et agencements de terrains	889	426	463	465
Constructions	3 176	2 715	461	534
Installations techniques, matériels et outillages industriels	61	30	31	-
Autres immobilisations corporelles	459	397	62	47
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 585	3 568	1 017	1 046
Participations	54 183	7 198	46 985	45 761
Autres immobilisations financières	5 888	-	5 888	2 818
Immobilisations financières	60 071	7 198	52 873	48 579
Total actif immobilisé	71 699	16 788	54 911	50 576
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	18	-	18	9
Créances clients et comptes rattachés	968	-	968	1 213
Autres créances	8 841	-	8 841	8 237
Valeurs mobilières de placement	958	-	958	1 079
Disponibilités	72 156	-	72 156	126 014
Total actif circulant	82 941	-	82 941	136 552
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	108	-	108	93
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total des comptes de régularisation	108	-	108	93
Total général	154 748	16 788	137 960	187 221

► PASSIF

En K€	2021	2020
Capitaux propres		
Capital	4 490	4 490
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 510	22 510
Réserve légale	449	449
Réserves réglementées	541	541
Autres réserves	42 814	42 814
Report à nouveau	6 159	11 646
Résultat de l'exercice	163	-1 979
Provisions réglementées	245	265
Total des capitaux propres	77 371	80 736
Total des provisions pour risques et charges	252	281
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 447	55 186
Emprunts et dettes financières divers	46 868	49 415
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	638	365
Dettes fiscales et sociales	2 757	974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	98
Autres dettes	342	166
Total des dettes	60 064	106 204
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	-	-
Écart de conversion passif	273	-
Total des comptes de régularisation	273	-
Total général	137 960	187 221

► COMPTE DE RÉSULTAT

En K€	2021	2020
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	6 539	5 687
Production immobilisée	59	55
Subventions d'exploitation	10	-
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges	1 041	918
Autres produits	1	-
Total produits d'exploitation	7 650	6 660
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	3 155	2 517
Impôts, taxes et versements assimilés	175	306
Salaires et traitements	2 773	2 609
Charges sociales	1 229	1 055
Dotations aux amortissements	295	286
Dotations aux provisions	12	13
Autres charges	151	127
Total charges d'exploitation	7 790	6 913
Résultat d'exploitation	-140	-253
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	183	313
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 405	376
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	45	-
Total produits financiers	1 633	689
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations, provisions	411	1 892
Intérêts et charges assimilées	776	533
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	8
Total charges financières	1 187	2 433
Résultat financier	446	-1 744
Résultat courant avant impôt	306	-1 997
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	27	72
Total produits exceptionnels	29	72
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	231	125
Sur opérations en capital	-	16
Dotations aux amortissements et provisions	-	37
Total charges exceptionnelles	231	178
Résultat exceptionnel	-202	-106
Intéressement des salariés	289	207
Impôts sur les bénéfices	-348	-331
Résultat net	163	-1 979



ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les états financiers ci-après sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

FAITS SIGNIFICATIFS

La société HERIGE a remboursé sur l'exercice 2021 le Prêt Garanti Par l'État de 50,0 M€ obtenu en juin 2020.

Acquisition de titres de participation

En février 2021, la société HERIGE a acquis auprès de la société Financière Blavet 1 065 actions A et 61 640 actions G de la société Fene-Tech pour un montant de 4,0 M€. Les actions G ont ensuite été transformées en compte courant pour un montant de 3,6 M€.

HERIGE détient désormais directement la totalité du capital de la société Fene-Tech.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Le cours de l'action HERIGE a augmenté de façon significative au cours de l'année. Au 31 décembre 2021, il s'établit à 45,50 € contre 27,60 € au 31 décembre 2020. Le cours le plus haut de l'exercice est de 50,00 €.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2016-07). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément au règlement ANC n° 2016-07, la société HERIGE applique, depuis le 1^{er} janvier 2005, les nouvelles règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en immobilisations. Les frais d'acquisition de titres de participation font l'objet d'un retraitement extracomptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont composées essentiellement de logiciels amortis en linéaire sur trois à sept ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la nature et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les taux et durées généralement retenus sont les suivants :

Terrains		
Agencements et aménagements des terrains	10 ans	Linéaire
Constructions		
Constructions structure	30 ans	Linéaire
Constructions toiture	20 ans	Linéaire
Agencements et aménagements des constructions	10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage		
Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles		
Matériel de transport	3 à 4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VMP

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité

revues annuellement. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Lorsque la quote-part de la société dans les capitaux propres des participations est négative et si la situation le justifie, les autres actifs sont dépréciés (comptes courants).

ACTIONS AUTODÉTENUES

Les actions HERIGE autodétenues sont inscrites en « valeurs mobilières de placement » lorsque ces titres sont destinés à couvrir des plans d'options d'achat et d'attributions d'actions de performance. À contrario, les autres actions autodétenues sont classées en « autres titres immobilisés ». Pour les plans jugés exerçables (valeur de marché de l'action supérieure au prix d'exercice de l'option) pour lesquels une sortie de ressources est probable, les actions correspondantes sont classées dans un compte spécifique « valeurs

mobilières de placement ». Lorsque la valeur de marché des actions devient inférieure à leur prix d'acquisition, une provision pour risque est enregistrée, du montant de la différence. Ces actions sont attribuées à des salariés du Groupe. Quand la provision enregistrée concerne des salariés des filiales d'HERIGE, elle est refacturée aux sociétés en question par le biais d'une convention de refacturation.

CHARGE RELATIVE AUX PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTIONS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

La charge relative aux plans d'options et d'attributions d'actions de performance portant sur des actions HERIGE est répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits par les employés.

Cette charge correspond :

- pour les plans d'options d'achat, à la différence entre la valeur en portefeuille, nette de dépréciation, des actions affectées à ces plans, et le prix d'exercice correspondant s'il est inférieur,

- pour les plans d'attribution d'actions de performance, à la valeur en portefeuille des actions affectées à ces plans,
- les plans de souscription d'actions ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une charge.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit au bilan sous la rubrique « Écart de conversion ». Les pertes de change latentes sont provisionnées en totalité sauf dans le cas où ces pertes sont compensées

par des gains de change latents constatés sur des créances et dettes ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment proches.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

INTÉGRATION FISCALE

HERIGE forme avec les filiales ci-dessous un Groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts (CGI) :

- SAS ATLANTEM Industries
- SAS CIOB Moisan
- SAS Financière VM Distribution
- SAS SACI
- SAS VM Distribution
- SAS T.B.M.
- SAS EDYCEM
- SAS Financière Blavet
- SAS EDYCEM Béton

- SAS Préfa des Pays de Loire
- SAS Sefimat
- SAS Incobois
- SAS Cominex
- SAS VM Transport
- SAS EDYCEM Transport

HERIGE est redevable vis-à-vis du Trésor public de l'impôt calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées.

L'économie d'impôt résultant de l'écart entre la charge d'impôt du Groupe fiscal et la charge d'impôt des sociétés bénéficiaires est comptabilisée en produits sur l'exercice.

3. NOTES ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES BRUTES

	2020	Immobilisations acquises reclassement	Immobilisations sorties	2021
Immobilisations incorporelles	6 780	263	-	7 043
Terrains et agencements	889	-	-	889
Constructions et agencements	3 176	-	-	3 176
Installations techniques, matériel et outillage	25	36	-	61
Autres immobilisations corporelles	421	38	-	459
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 511	74	-	4 585
Total immobilisations	11 291	337	-	11 628

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2020	Dotations	Reprises	2021
Immobilisations incorporelles	5 829	193	-	6 022
Terrains et agencements	424	2	-	426
Constructions et agencements	2 642	73	-	2 715
Installations techniques, matériel et outillage	25	5	-	30
Autres immobilisations corporelles	374	23	-	397
Immobilisations corporelles	3 465	103	-	3 568
Total amortissements	9 294	296	-	9 590

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES

	2020	Immobilisations acquises reclassement	Immobilisations sorties	Reclassement	2021
Titres de participation	54 367	440	-624	-	54 183
Autres immobilisations financières	2 818	5 418	-2 140	-208	5 888
<i>dont actions propres</i>	<i>2 719</i>	<i>1 962</i>	<i>-</i>	<i>-208</i>	<i>4 473</i>
<i>dont actions propres contrat liquidité</i>	<i>70</i>	<i>98</i>	<i>-80</i>	<i>-</i>	<i>88</i>
<i>dont autres créances immobilisées contrat liquidité</i>	<i>29</i>	<i>111</i>	<i>-85</i>	<i>-</i>	<i>55</i>
<i>dont autres créances immobilisées actions propres</i>	<i>-</i>	<i>2 902</i>	<i>-1 975</i>	<i>-</i>	<i>927</i>
<i>dont mali de fusion sur titres</i>	<i>-</i>	<i>345</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>345</i>
Immobilisations financières	57 185	5 858	-2 764	-208	60 071

Les actions propres et le contrat liquidité sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Nombre		Prix moyen d'acquisition	Cours au 31.12.2021		Montant (K€)		
	2020	2021	(€)	(€)	Total	Provision	Dépréciation	
Actions propres autres (attribution des actions en opérations de croissance externe)	105 121	144 177	31,02	45,50	4 473	-	-	
Actions propres contrat liquidité	2 655	1 881	46,66	45,50	88	-	-	
Autres créances immobilisées contrat liquidité	-	-	-	-	55	-	-	

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	2020	VMP acquises	VMP sorties	Reclassement	2021
Actions propres employés affectées plans déterminés ⁽¹⁾	1 079	-	-329	208	958
Valeurs mobilières de placement	1 079	-	-329	208	958

(1) Actions détenues conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 28 mai 2021.

Les actions propres sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	Nombre		Prix moyen d'acquisition	Cours au 31.12.2021		Montant (K€)		
	2020	2021	(€)	(€)	Total	Provision ⁽¹⁾	Dépréciation	
Actions propres employés affectées plans déterminés	47 476	41 163	23,27	45,50	958	209	-	

(1) Une provision pour risque de 209 K€ a été constatée pour couvrir les moins-values liées aux levées de stock-options et à l'attribution d'actions gratuites.

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

	2020	2021	Ventilation		
			-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Créances clients	1 213	968	968	-	-
Autres créances	8 237	8 841	8 841	-	-
- dont personnel et comptes rattachés	2	2	2	-	-
- dont État - impôts et taxes	975	132	132	-	-
- dont Groupe et associés	7 252	8 672	8 672	-	-
- dont débiteurs divers	8	35	35	-	-
Comptes de régularisation	93	108	108	-	-
Total	9 543	9 917	9 917	-	-

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
Résultat net total	163	-1 979
Élimination des amortissements et provisions	-538	1 954
Élimination des plus ou moins-values de cession	223	128
Marge brute d'autofinancement	-152	103
Incidence de la variation du BFR	2 772	35 697
Flux net généré par l'activité	2 620	35 800
Acquisitions d'immobilisations	-7 420	-499
Cessions d'immobilisations	2 060	29
Variation nette des placements	331	134
Flux net de trésorerie provenant des investissements	-5 029	-336
Dividendes versés	-3 508	-
Émission d'emprunts	6 200	51 134
Remboursement d'emprunts	-51 938	-1 498
Variation d'actions propres	-2 203	-122
Flux net de trésorerie provenant du financement	-51 449	49 514
Variation de trésorerie	-53 858	84 978
Trésorerie d'ouverture	126 013	41 035
Trésorerie de clôture	72 155	126 013
Variation de trésorerie	-53 858	84 978

INFORMATIONS SUR LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2019	4 490	22 510	50 104	5 346	258	82 708
Affectation résultat 2019	-	-	5 346	-5 346	-	-
Variation de capital	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-1 979	-	-1 979
Provisions réglementées	-	-	-	-	7	7
Situation au 31 décembre 2020	4 490	22 510	55 450	-1 979	265	80 736
Affectation résultat 2020	-	-	-1 979	1 979	-	-
Variation de capital	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-3 508	-	-	-3 508
Résultat de l'exercice	-	-	-	163	-	163
Provisions réglementées	-	-	-	-	-20	-20
Situation au 31 décembre 2021	4 490	22 510	49 963	163	245	77 371

ÉTAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	2020	Dotations	Reclassement	Reprises utilisées	Reprises sans objet	2021
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	265	-	-	-20	-	245
Total des provisions réglementées	265	-	-	-20	-	245
Provisions pour risques et charges						
Sur valorisation des stock-options ⁽¹⁾	230	189	-	-210	-	209
Médailles du travail	6	-	-	-	-	6
Divers	45	12	-	-20	-	37
Total des provisions pour risques et charges	281	201	-	-230	-	252
Dépréciations						
Titres de participation ⁽²⁾	8 606	223	-624	-1 007	-	7 198
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Actions disponibles pour employés ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-
Créances diverses	-	-	-	-	-	-
Total des dépréciations	8 606	223	-624	-1 007	-	7 198
Total provisions	9 152	424	-624	-1 257	-	7 695
Dotations et reprises d'exploitation	-	12	-	-13	-	-
Dotations et reprises financières	-	412	-	-1 217	-	-
Dotations et reprises exceptionnelles	-	-	-	-27	-	-

(1) Voir note « valeur mobilières de placement » ci-avant.

(2) Les mouvements sur les dépréciations des titres de participation de l'exercice concernent les titres Fene-Tech (+223 K€), Sefimat (-1 007 K€) et l'annulation de la dépréciation des titres Alcora suite à la TUP au 1^{er} janvier (-624 K€).

ÉCHÉANCES DES DETTES

	2020	2021	Ventilation		
			-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55 186	9 447	1 999	5 374	2 074
Groupe et associés	49 415	46 868	46 868	-	-
Dettes fournisseurs	365	638	638	-	-
Dettes fiscales et sociales	974	2 757	2 757	-	-
Dettes sur immobilisations	98	12	12	-	-
Autres dettes	166	342	342	-	-
Comptes de régularisation	-	-	-	-	-
Total	106 204	60 064	52 616	5 374	2 074

Les emprunts et financements d'exploitation sont principalement calculés avec des taux fixes.

Il n'existe plus de contrats de couverture depuis janvier 2016.

CHARGES ET PRODUITS - RÉGULARISATIONS - CHARGES À PAYER

	2021	2020
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières diverses	1	142
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341	205
Dettes fiscales et sociales	1 206	711
Dettes sur immobilisations	-	-
Autres dettes	342	165
Total charges à payer	1 890	1 223
Produits à recevoir		
Clients et comptes rattachés	162	192
Autres créances	50	25
Total produits à recevoir	212	217
Charges constatées d'avance	108	93
Produits constatés d'avance	-	-

TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique de transferts de charges de la société comprend principalement des rétrocessions de factures reçues au nom du Groupe mais concernant les filiales de HERIGE.

	2021	2020
Rétrocessions assurances	308	75
Rétrocessions de mise à disposition de moyens	113	111
Rétrocession de locations de logiciels	241	221
Rétrocessions d'honoraires	201	254
Rétrocessions de taxes foncières	74	126
Rétrocessions diverses	90	131
Total	1 027	918

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	2021	2020
Produits exceptionnels		
Reprise amortissements dérogatoires	19	19
Reprises de provisions pour risques et charges	8	53
Autres produits exceptionnels	2	-
Total des produits exceptionnels	29	72
Charges exceptionnelles		
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	15
Charges exceptionnelles diverses de restructuration	223	125
Dotations provisions pour risques et charges	-	11
Dotations amortissements dérogatoires	-	27
Autres charges exceptionnelles	8	-
Total des charges exceptionnelles	231	178

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

				Bases	Impôt
	Résultat	Réintégrations	Déductions	Total	
Résultat courant	306	583	-1 007	-118	-32
Résultat exceptionnel	-202	-	-	-202	-55
Intéressement et participation	-289	-	-	-289	-79
Plus-values long terme	-	-	-	-	-
Produit lié à l'intégration fiscale	-	129	-	129	35
Déduction liée à l'intégration fiscale	-	-	-97	-97	-27
Total	-185	713	-1 104	-576	-158
Contribution sociale	-	-	-	-	248
Impôt réel des filiales intégrées	-	-	-	-	8 430
Crédits d'impôt	-	-	-	-	-430
Montant total de l'impôt à payer					8 090
Montant de l'impôt reversé par les filiales intégrées					-8 438
Report en arrière du déficit d'ensemble					-
Montant de l'impôt net comptable					-348

SITUATION FISCALE LATENTE

Décalages temporaires	Base au 31 décembre 2020	Variation	Base au 31 décembre 2021	Impôt théorique (27,50 %)
Écart de conversion passif	-	272	272	75
Total	-	272	272	75

ENGAGEMENTS FINANCIERS

	2021	2020
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	67 044	66 948
Nantissements de titres de participation	-	-
Autres	-	-
Total des engagements donnés	67 044	66 948
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	-	-
Autres engagements		
Montant des engagements en matière de retraite	572	566
Total des autres engagements	572	566

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés mais inscrits en engagements hors bilan. Ils sont évalués selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées sur la base des conventions collectives en vigueur.

L'estimation de ces engagements a été réalisée par un actuair indépendant, en fonction des hypothèses ci-après et en appliquant l'étalement des gains et pertes résultant des modifications d'hypothèse et/ou de la différence entre les résultats estimés et effectifs, selon la méthode du corridor.

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,00 %	0,50 %
Taux d'augmentation future des salaires		
Cadres	3,50 %	3,50 %
Non cadres	3,00 %	3,00 %

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

En 2021 la société HERIGE n'a pas financé d'heures de formation au titre des comptes personnels de formation (CPF).

CRÉDIT-BAIL

Il n'y a plus de contrat de crédit-bail en cours au 31 décembre 2021.

INFORMATIONS SOCIALES

Effectif réparti par catégorie socioprofessionnelle.

Inscrits	2021	2020
ETAM	7	8
Cadres et assimilés	22	20
Total	29	28

Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction.

	2021	2020
Rémunération brute globale des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	1 058 K€	1 139 K€

PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

	Plan 2013	Plan 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017
Date de l'Assemblée Générale	20.05.2011	20.05.2011	23.05.2014	23.05.2014	23.05.2014
Date du Directoire	10.06.2013	14.01.2014	30.01.2015	29.02.2016	25.01.2017
Nombre d'options attribuées aux mandataires	9 500	11 800	11 500	11 500	12 500
Nombre d'options attribuées aux salariés	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou acquises	9 500	11 800	11 500	11 500	12 500
Point de départ d'exercice des options	10.06.2015	14.01.2016	30.01.2017	28.02.2018	25.01.2019
Date d'expiration	09.06.2021	13.01.2022	29.01.2023	27.02.2024	24.01.2025
Prix d'achat ou de souscription	15,21 €	25,07 €	22,83 €	16,26 €	26,80 €
Nombre d'options annulées ou résiliées	-	-	-	-	1 500
Nombre d'options levées	9 500	5 000	1 000	6 700	-
Nombre d'options restantes	-	6 800	10 500	4 800	11 000

ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Date d'attribution	Mars 2021	Mars 2020
Nombre d'actions attribuées à l'origine	8 188	8 257
Nombre d'actions annulées	-125	-
Nombre d'actions exercées	-	-8 257
Soldes des actions gratuites au 31.12.2021	8 063	-
Période d'attribution	1 an	1 an
Période de conservation	1 an	1 an

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société HERIGE n'a pas identifié de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

Honoraires payés ou provisionnés au cours des exercices 2021 et 2020 :

	EY		Groupe Y BOISSEAU		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Audit						
Commissariat aux comptes, certification des comptes, examen des comptes sociaux et consolidés	42	41	42	41	83	82
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	1	-	1
Total de l'audit	42	41	42	42	83	83
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total des autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-
Total	42	41	42	42	83	83

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société HERIGE a souscrit à l'augmentation du capital social de la société Valobat, à hauteur de 20 000 actions pour la somme de 20 000 euros.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiale : société détenue à plus de 50 %.

Participation : société détenue entre 10 % et 50 %.

	Devises	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (% de contrôle)	Intégration fiscale	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés par la société consolidante au cours de l'exercice ⁽¹⁾
						Brute	Nette					
Filiales d'HERIGE												
SAS FINANCIÈRE BLAVET L'Herbergement	K€	6 140	11 666	100,00 %	A	12 429	12 429	-	74	1 750	1 146	-
SAS SACI L'Herbergement	K€	66	132	100,00 %	A	457	197	-	-	-	1	-
SAS SEFIMAT Nantes	K€	4 894	-48	100,00 %	A	10 148	4 846	2 422	1 150	67	1 007	-
SAS FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION L'Herbergement	K€	5 360	-2 617	100,00 %	A	16 684	16 684	-	106	2 545	-350	-
COMINEX ⁽¹⁾ Nantes	K€	10	1 361	100,00 %	A	10	10	-	19	9 334	3	-
SAS EDYCEM L'Herbergement	K€	6 500	2 991	100,00 %	A	10 137	10 137	438	45	5 545	707	-
FENE TECH Inc. Amqui - Québec	KCAD	6 202	-2 344	100,00 %	-	4 316 K€	2 680 K€	5 839	-	17 490	1 112	-
Groupe intégré d'HERIGE												
Filiales d'EDYCEM												
SAS EDYCEM TRANSPORT Boufféré	K€	85	183	100,00 %	A	85	85	-	-	1 645	118	-
SAS EDYCEM BÉTON L'Herbergement	K€	153	10 090	100,00 %	A	9 837	9 837	-	20 558	91 169	2 524	-
SAS PRÉFA DES PAYS DE LOIRE (PPL) Saint-Georges-de-Montaigu	K€	178	2 103	100,00 %	A	5 990	5 990	-	79	17 219	1 074	-
Filiales d'EDYCEM BÉTON												
SARL BÉTON D'ILLE ET VILAINE (BIV) L'Herbergement	K€	365	505	60,00 %	-	219	219	-	-	2 898	31	-
SAS BÉTON DES OLNONES Olonne-sur-mer	K€	45	509	75,00 %	-	818	818	-	-	4 268	51	-
SARL CH BÉTON Candé	K€	181	-140	50,00 %	-	134	134	-	-	5 049	-379	-
SAS BETON DU POHER L'Herbergement	K€	800	1 167	70,00 %	-	3 221	3 221	-	-	9 596	489	-
Filiales de FINANCIÈRE BLAVET												
SAS T.B.M. Noyal-Pontivy	K€	300	953	100,00 %	A	300	300	-	770	2 097	87	-
SAS ATLANTEM INDUSTRIES Noyal-Pontivy	K€	627	34 067	100,00 %	A	12 538	12 538	-	19 181	151 985	5 463	-
Participation de FINANCIÈRE BLAVET												
SAS MENREC ⁽²⁾ Saint-Allouestre	K€	60	-49	24,75 %	-	15	15	-	-	23	-49	-
Filiales d'ATLANTEM INDUSTRIES												
SCI DUCLOS Hillion / Saint-Brieuc	K€	8	1 413	99,80 %	-	8	8	-	-	1 059	504	-
SCI SOFIMOI Pleugriffet	K€	2	2	99,00 %	-	198	198	-	-	3	86	-
SAS CIOB MOISAN Pleugriffet	K€	313	1 219	100,00 %	A	4 581	1 460	-	-	5 028	160	-
SAS INCOBOIS Saint-Georges-de-Montaigu	K€	1 078	769	100,00 %	A	4 042	1 689	-	-	8 822	507	-

(1) Une survaleur des titres de participation de Cominex a été comptabilisée en autres immobilisations financières pour un montant de 345 K€ lors de la fusion ALCORA.

(2) Les données de la société MENREC sont indiquées à 100 %.

	Devises	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (% de contrôle)	Intégration fiscale	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés par la société consolidante au cours de l'exercice ⁽¹⁾
						Brute	Nette					
Filiales de FINANCIÈRE VM DISTRIBUTION												
SAS VM DISTRIBUTION L'Herbergement	K€	5 973	54 406	100,00 %	A	17 168	14 539	-	19 705	393 272	7 743	-
SAS VM TRANSPORT Vouneuil-sous-Biard	K€	250	166	100,00 %	A	250	250	-	1 289	3 761	29	-
Filiales de VM DISTRIBUTION												
SAS IMMOBILIERE DU POITOU ⁽³⁾	K€	75	291	100,00 %	-	196	196	-	-	449	170	-
Filiales de SEFIMAT												
SAS SOREPRO Saint-Denis	K€	285	626	100,00 %	-	1 785	901	-	1 859	13 423	335	-
SAS VM GUADELOUPE Baie-Mahault	K€	50	764	100,00 %	-	50	50	-	351	3 151	70	-
SAS BTP SERVICES Le Port	K€	330	1 913	100,00 %	-	7 453	2 239	-	1 859	9 082	688	-

(3) Le résultat pris en compte est le résultat de l'année 2021 alors que la Société Immobilière du Poitou a été acquise le 03.06.2021.

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €	Date d'arrêté	2017	2018	2019	2020	2021
	Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice						
Capital social		4 490 465	4 490 465	4 490 465	4 490 465	4 490 465
Nombre d'actions						
- ordinaires		2 993 643	2 993 643	2 993 643	2 993 643	2 993 643
- à dividende prioritaire (sans droit de vote)		-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer						
- par conversion d'obligations		-	-	-	-	-
Opérations et résultat de l'exercice						
Chiffre d'affaires HT		6 758 140	6 986 599	5 996 549	5 686 983	6 539 272
Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions		-2 713 126	4 676 019	3 694 356	-356 239	-723 179
Impôt sur les bénéfices		-2 761 229	-4 000 201	-124 702	-331 256	-348 193
Participation des salariés		-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et provisions		1 043 507	2 276 214	993 463	2 228 930	719 076
Résultat net		5 510 780	6 584 795	5 346 015	-1 979 589	163 079
Résultat distribué ⁽¹⁾		1 496 822	2 245 232	-	3 742 054	5 388 557
Résultat par action						
Résultat après impôt, participation des salariés, avant dotations aux amortissements et provisions		0,02	2,90	1,28	-0,01	-0,13
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions		1,84	2,20	1,79	-0,66	0,05
Dividende attribué ⁽¹⁾		0,50	0,75	-	1,25	1,80
Personnel						
Effectif moyen des salariés		31	31	26	28	29
Masse salariale de l'exercice		2 516 402	2 550 288	2 500 584	2 609 435	2 772 810
Sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)		1 138 264	1 155 406	989 384	1 031 480	1 187 727

(1) Montant incluant les actions d'autodétention



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L225-68 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise, lequel contient l'ensemble des informations prévues aux articles L22-10-9 à L22-10-11 et L225-37-4 du Code de commerce, informations relatives à la composition, au fonctionnement et aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, à la rémunération des mandataires sociaux, ainsi qu'aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'Offre Publique d'Achat ou d'Échange.

Ce rapport vous présente également nos observations sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec la Direction du Groupe et sa Direction financière et juridique, puis revu et commenté avec le Comité d'audit et des risques. Il a été approuvé par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 25 mars 2022.

1. COMPOSITION, FONCTIONNEMENT ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société HERIGE fonctionne sous la forme de société avec Directoire et Conseil de Surveillance depuis une décision des actionnaires du 5 juin 1998.

Le Conseil de Surveillance a adopté le code Middenext comme référentiel de gouvernement d'entreprise, code publié le 17 décembre 2009 et révisé en septembre 2016 puis en septembre 2021, consultable sur le site de Middenext (www.middenext.com).

Conformément à la recommandation R22, le Conseil de Surveillance déclare avoir pris connaissance des points de vigilance qui figurent dans le code, et en avoir fait la revue à l'occasion de l'établissement du présent rapport.

Toutes les recommandations du code ont été étudiées : la société s'y conforme ou apporte des explications circonstanciées.

LE DIRECTOIRE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Le Directoire est nommé pour une durée de quatre ans. Il est composé depuis le 15 septembre 2020 de deux membres : Monsieur Benoît HENNAUT, Président, et Monsieur Stéphane JAN. Le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre pour établir un rapport au Conseil de Surveillance, et aussi souvent que l'intérêt de la société le nécessite, sur convocation du Président.

Liste des mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021 par chaque membre du Directoire :

NOM, Prénom	Société	Fonction
HENNAUT Benoît	SA HERIGE	Président du Directoire
	FENE-TECH Inc.	Vice-Président
	POLYVIA Pôle Bâtiment Plasturgie	Président
	AIMCC	Vice-Président
	EuPC	Vice-Président
	MEDEF Pays de la Loire	Administrateur
JAN Stéphane	SA HERIGE	Membre du Directoire

Il est précisé que le contrat de travail de Monsieur Benoît HENNAUT en qualité de Directeur général de la société HERIGE a pris fin lors de sa nomination en qualité de Président du Directoire. En revanche, Monsieur Stéphane JAN a conservé son contrat de travail en qualité de Directeur administratif et financier du Groupe, le Conseil n'ayant pas estimé opportun d'y mettre fin du fait de l'exercice de fonctions effectives distinctes de son mandat social, ce en conformité avec la recommandation R18 du code Middenext.

POUVOIRS

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Toutefois, à titre de mesure interne non opposable aux tiers, le Directoire doit requérir :

- l'approbation du Conseil de Surveillance notamment sur la stratégie, la politique de financement, les budgets d'exploitation et d'investissements annuels qu'il définit,
- l'autorisation du Conseil de Surveillance pour réaliser certaines opérations dès lors qu'elles dépassent un certain seuil, telles que les cessions ou acquisitions d'immeubles, les cessions ou prises de participation, les souscriptions d'emprunt ou les investissements non prévus au budget ainsi que les décisions affectant la propriété et l'usage des éléments incorporels et les décisions relatives aux cadres dirigeants de la société.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMPOSITION

Le Conseil de Surveillance est composé, au 31 décembre 2021, de dix membres et d'un censeur, figurant dans le tableau ci-après.

Nom, Prénom, fonction	Membre indépendant	Année de 1 ^{ère} nomination	Échéance du mandat	Comité d'audit	Comité des Rémunérations	Comité RSE	Expérience et expertise apportée
ARDOUIN Guylène Membre représentant les salariés actionnaires	Non	2013	2022	Membre	-	-	Représentante des salariés actionnaires Connaissance métier Négocier
CAILLAUD Jérôme Vice-Président	Non	2006	2022	-	-	-	Dirigeant d'entreprise Membre familial
CAILLAUD Laurent Membre	Non	2019	2022	-	-	-	Dirigeant d'entreprise Expertise en immobilier - Membre familial
CAILLAUD Sébastien Membre	Non	2014	2022	Membre	-	-	Dirigeant cabinet d'expertise comptable Membre familial
COUÉ Marie-Annick Membre représentant les salariés	Non	2018	2024	-	-	Membre	Représentante des salariés Connaissance métier Menuiserie
FILOCHE Catherine Membre	Oui	2017	2023	Présidente	-	Membre	Cadre d'entreprise Experte en finances et immobilier
ROBIN Daniel Président	Non	2017	2022	-	Membre	Membre	Ancien dirigeant du Groupe Membre familial - Connaissance métier Béton
ROBIN Olivier Membre	Non	1998	2022	-	-	-	Dirigeant d'entreprise Membre familial
ROBIN RAVENEAU Marie-Laure Membre	Non	2013	2022	-	Présidente	Membre	Cadre d'entreprise Membre familial
WEBER Caroline Membre	Oui	2015	2022	Membre	-	Présidente	Experte en finance, Stratégie Gouvernance
MARION Alain Censeur	Non	2020	2022	-	Membre	-	Ancien dirigeant du Groupe Expertise finances et stratégie

La durée du mandat est actuellement de trois exercices. Compte tenu de cette courte durée, le Conseil n'a pas jugé opportun de mettre en place un échelonnement des mandats.

Le Conseil de Surveillance compte cinq femmes parmi ses membres. Sans tenir compte des mandats des membres représentant les salariés d'une part, et représentant les salariés actionnaires d'autre part, les dispositions légales sur la représentativité équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils sont respectées.

Mesdames Caroline WEBER et Catherine FILOCHE sont, conformément à la recommandation R3, membres indépendants du Conseil. Elles remplissent les cinq critères d'indépendance au sens du code de gouvernance Middledext.

Madame Marie-Annick COUÉ a été désignée membre du Conseil représentant les salariés par la délégation unique du personnel de la société, lors d'une

réunion du 26 octobre 2018, conformément aux dispositions statutaires. Son mandat a été renouvelé par le Comité social et économique HERIGE lors de sa réunion du 7 septembre 2021, pour une nouvelle période de trois années.

La majorité des membres a acquis des expériences différentes et complémentaires dans le monde de l'entreprise permettant d'avoir un Conseil pluridisciplinaire.

Chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil de Surveillance, et les informations relatives à la biographie et à l'expérience des candidats à la nomination ou au renouvellement sont mises en ligne sur le site Internet de la société préalablement à l'Assemblée, conformément à la recommandation R10.

Liste des mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2021 par chaque personne composant le Conseil de Surveillance

Nom	Société	Fonction
ARDOUIN Guylène	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
CAILLAUD Jérôme	SA HERIGE	Vice-Président du Conseil de Surveillance
	SAS LBC DISTRIBUTION	Président
	SAS S.I.LUG	Président
	SAS LBC NAUTIC	Président
	SARL LBC CHARTER	Gérant
	SARL IMMOBILIÈRE ST GEORGES	Co-gérant
	SCI CAS COMANDANT	Gérant
	SC FINANCIÈRE GLADEL	Gérant
	SCI CAGER	Gérant
	SC LEGACY	Gérant

Nom	Société	Fonction
CAILLAUD Laurent	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
	FONCIA VENDEE	Président
	GLOB'IMMO	Président
	LS INVESTISSEMENTS	Gérant
	CAMOB	Gérant
CAILLAUD Sébastien	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS ACCIOR ARC	Président
	SC FINANCIÈRE KEYSTONE	Gérant
	SARL ARCDEV	Gérant
	SC SHARECA	Gérant
COUÉ Marie-Annick	SARL CLEDBER	Gérant
	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
FILOCHE Catherine	VIA INDUSTRIES	Administratrice
	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
MARION Alain	SCI KERMARIA	Co-gérante
	SA HERIGE	Censeur
	Groupe CISN	Administrateur
ROBIN RAVENEAU Marie-Laure	ASSOCIATION 60000 REBONDS GRAND OUEST	Administrateur
	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS 8 OCTOBRE CONSEILS	Vice-Présidente
ROBIN Daniel	SAS HESTIA	Présidente
	SC SOFIMALO	Gérante
	SA HERIGE	Président du Conseil de Surveillance
	SAS SIROCO	Président
	SARL CONTACT PLUS	Gérant
	SC SOFIBAX	Gérant
	SCI ROLONNE	Gérant
SCI DAMIRO	Gérant	
ROBIN Olivier	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
	SAS MENUISERIES DU CENS	Président
	SAS ATELIER PEAU	Président
	SARL PROSTYL	Gérant
	SARL FINANCIÈRE ALKAID	Gérant
	SARL ALIOTH	Gérant
	SARL ATELIER SENAND	Gérant
	SARL IMMOBILIÈRE LES SABLES	Gérant
	SARL MAHE	Gérant
	SARL ZEPHIR	Gérant
SC LOC	Gérant	
WEBER Caroline	SA HERIGE	Membre du Conseil de Surveillance
	MIDDLENEXT	Directrice générale
	SOCIÉTÉ SERGE FERRARI	Administratrice
	GL EVENTS	Administratrice
	EUROPEAN ISSUERS	Administratrice
	OBSERVATOIRE DES PME-ETI COTÉES EN BOURSE	Administratrice
	HAUT CONSEIL AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	Membre du collège
	ASSOCIATION LEDO TANK	Présidente
	SUKA	Gérante

MISSIONS DU CONSEIL

Les missions du Conseil de Surveillance sont celles dévolues par la loi et par les statuts de la société. Il a notamment pour mission principale le contrôle permanent de la gestion de la société faite par le Directoire. À cet effet, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer tous documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il nomme le Directoire, en désigne le Président et les éventuels Directeurs généraux et fixe leur rémunération. Il délivre les autorisations préalables à la conclusion de certaines opérations par le Directoire, conformément à l'article 16 des statuts de la société. Le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale annuelle ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil a notamment examiné et approuvé les comptes semestriels et annuels, les orientations stratégiques du Groupe, sa politique d'investissement et de développement, et délivré les autorisations nécessaires à certaines décisions du Directoire.

Le Conseil de Surveillance vérifie également annuellement la politique engagée en matière de diversité et d'équité au sein du Groupe, tant dans les instances dirigeantes qu'à chaque niveau hiérarchique de l'entreprise (nouvelle recommandation R15).

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

En conformité avec la recommandation R9 du code Middlednext, le Conseil de Surveillance s'est doté d'un règlement intérieur dont la dernière mise à jour a été approuvée le 26 mars 2021. Le règlement intérieur est consultable sur le site internet de la société.

Conformément à la recommandation R1, chaque membre du Conseil est sensibilisé aux responsabilités et obligations qui lui incombent, notamment au moment de sa nomination, par la remise qui lui est faite du règlement intérieur rappelant l'ensemble des droits et devoirs des membres du Conseil, les modalités de fonctionnement de ce dernier ainsi que les règles de déontologie qu'ils se doivent d'appliquer. Une attention particulière est portée aux situations de conflits d'intérêts et le Conseil va mettre en place, au cours du second semestre 2022, une procédure spécifique pour leur suivi et leur traitement, conformément à la recommandation R2.

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Missions/composition/fonctionnement

Le Conseil a constitué en son sein un Comité d'audit et des risques ayant pour missions principales :

- de suivre les questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. À cet effet, il suit le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formule des recommandations pour en garantir l'intégrité. Il examine les projets de comptes semestriels et annuels consolidés du Groupe, les comptes annuels de la société ainsi que la présentation faite par la Direction décrivant l'exposition aux risques et les engagements hors bilan significatifs du Groupe ainsi que les options comptables retenues,

Il n'est pas fixé un nombre minimal d'actions à détenir pour les membres du Conseil, les statuts de la société ayant supprimé cette obligation en mai 2010, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou que la législation l'impose et au moins une fois par trimestre. Au cours de l'exercice écoulé, il s'est réuni à huit reprises. Le taux de participation moyen constaté au cours de ces réunions a été de 92 %. Par ailleurs, et conformément à la recommandation R6, les membres du Conseil échangent entre eux régulièrement et de manière informelle hors cadre des réunions.

Conformément à la recommandation R4, et selon les conditions spécifiées dans le règlement intérieur, les membres du Conseil reçoivent, préalablement aux réunions, les documents nécessaires à leur mission dans des délais suffisants, et des situations d'exploitation leur sont régulièrement envoyées. Ils sont également informés de tout événement affectant de manière significative la vie du Groupe et reçoivent les principaux communiqués de presse concernant HERIGE.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et leur approbation est effectuée au cours du Conseil suivant.

Conformément à la nouvelle recommandation R5 du code Middlednext, des formations, notamment en matière de RSE, ont été faites par certains membres du Conseil au cours de l'exercice, et seront proposées à l'ensemble de ses membres dans le cadre d'un plan de formation d'ici la fin d'année. Les membres du Conseil sont par ailleurs informés régulièrement de l'ensemble des nouvelles réglementations et directives, existantes ou à venir, impactant spécifiquement l'entreprise et son secteur d'activité.

Les membres du Conseil sont également invités chaque début d'année à s'exprimer, par le biais d'un questionnaire d'autoévaluation, sur le fonctionnement du Conseil, de ses Comités, et sur la préparation de ses travaux au cours de l'exercice écoulé (recommandation R13).

CENSEURS

Les statuts de la société prévoient la possibilité pour le Conseil de Surveillance de nommer des censeurs pour une durée qu'il détermine lors de la nomination. Les censeurs prennent part aux délibérations avec voix consultative. Ils ne sont pas comptabilisés dans le calcul du quorum.

Monsieur Alain MARION a été nommé censeur à compter du 15 septembre 2020 pour une durée de deux exercices. Son mandat a été renouvelé en séance du Conseil de Surveillance du 25 mars 2022 pour une nouvelle période de deux exercices.

- de s'assurer de l'existence et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'audit interne ainsi que de la gestion des risques les plus significatifs et de procéder au moins une fois par an, suite au renforcement de ses missions à ce titre, à une revue d'ensemble des principaux risques auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités,
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes consolidés annuels et semestriels du Groupe et des comptes annuels de la société, de veiller à l'indépendance des Commissaires aux comptes et, plus généralement, d'assurer le suivi de la réalisation de leur mission.

Le Comité d'audit et des risques est composé, au 31 décembre 2021, de 4 personnes :

Noms prénoms	Qualité	Membre indépendant	Compétences et expériences
Madame Catherine FILOCHE	Président	oui	Finance et gouvernance
Madame Caroline WEBER	Membre	oui	Finance et stratégie
Madame Guyliène ARDOUIN	Membre	non	Connaissance du secteur
Monsieur Sébastien CAILLAUD	Membre	non	Finance et comptabilité

Depuis le 25 mai 2018, la présidence a été confiée à Madame Catherine FILOCHE, membre indépendant, conformément à la recommandation R7 du code Middlednext.

Messieurs François et Martial CAILLAUD sont également invités permanents. Les membres ont à la fois des compétences en matière financière et comptable ou connaissent le secteur d'activité du Groupe. Leurs compétences et leurs parcours permettent au Comité de remplir sa mission avec l'expérience requise.

Le Comité d'audit et des risques s'est assuré de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Des échanges nourris entre le Comité et les Commissaires ont eu lieu à l'occasion de l'établissement du rapport que ces derniers doivent établir au Comité d'audit et des risques.

Il a fait part au Conseil de Surveillance des résultats des travaux menés ; il a également expliqué au Conseil comment l'audit légal contribuait à l'intégrité du reporting financier et a précisé quel rôle il avait joué dans ce process. Les recommandations du Comité ont été suivies par le Conseil de Surveillance.

Intégrité du reporting financier

Le Groupe ne confie aucune mission autre que la certification des comptes à ses Commissaires aux comptes ; le Comité d'audit s'est assuré auprès de la direction financière de l'absence de missions de cette nature.

Au cours du dernier exercice le Groupe n'a pas procédé au renouvellement ou à la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes.

Au cours de l'exercice 2021, le Comité d'audit et des risques a rencontré 4 fois les Commissaires aux comptes avec lesquels il a échangé sur le plan d'audit et sur les problématiques ou changements significatifs dans l'activité du Groupe.

Il a revu les comptes consolidés semestriels et annuels du Groupe ainsi que les conditions dans lesquelles les cabinets ont procédé à la réalisation de leur mission.

Le Comité d'audit et des risques a interrogé les cabinets d'audit quant à une éventuelle inspection du H3C et a pris acte qu'ils n'avaient pas été contrôlés dans le cadre de leur mission pour le Groupe. Les Commissaires aux comptes ont également soumis au comité leur rapport préalablement à l'émission de leur rapport définitif.

Le Comité d'audit et des risques a discuté avec les cabinets des points clés de l'audit et en particulier des pistes d'amélioration du dispositif de contrôle interne et du système comptable.

Le Comité d'audit et des risques s'est penché sur le process de reporting financier du Groupe et a fait part de ses remarques et recommandations afin de s'assurer de l'intégrité de ce reporting. Il s'est penché sur l'efficacité du système de gestion des risques et du dispositif de contrôle interne.

Principales activités du Comité au cours de l'exercice écoulé

Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2021, avec un taux moyen de présence de 94 %, pour examiner les arrêtés de comptes, les travaux liés à la maîtrise des risques, au contrôle et à l'audit interne. Au cours de l'exercice, il s'est efforcé de répondre à sa mission d'assistance et d'information du Conseil de surveillance. Après chaque réunion du Comité, il lui a fait part de ses travaux et synthèses et émis des recommandations sur des points d'attention particuliers. Ces recommandations ont été débattues au sein du Conseil.

Au-delà de ses missions principales, le Comité a fait un rapport au Conseil sur :

- le suivi des principales zones de risques et du système de contrôle interne : revue du budget de l'année, des cartographies des risques métiers, des principaux constats et recommandations issus des missions d'audit interne et revue des risques cyber et/ou liés aux systèmes d'information,
- le déploiement des dispositifs de conformité : dispositifs de lutte contre la corruption (loi SAPIN II) et de protection des données à caractère personnel (RGPD),
- le suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes,
- la revue des fraudes éventuelles,
- le suivi de la gestion de trésorerie et notamment des lignes bancaires.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Ce Comité a pour mission de revoir et de proposer au Conseil de Surveillance les rémunérations fixes et variables des membres du Directoire et de certains responsables clés du Groupe. Ce Comité a également pour mission de proposer au Conseil de Surveillance la nomination et le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire. Il s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2021 pour statuer notamment sur les modes de rémunération fixe et variable des membres du Directoire, sur le calcul des rémunérations variables des membres des Comités de Direction des branches, l'attribution d'actions gratuites, ainsi que sur les besoins de renforcement des Comités de Direction des branches d'activité, l'anticipation des départs connus et le suivi de l'intégration des profils clés. Une procédure nommée « Family recruit » a été validée pour favoriser et encadrer l'intégration d'actionnaires familiaux au sein du Groupe. Les travaux de fin d'année du comité ont porté plus spécifiquement sur la stratégie de rémunération dans un contexte d'inflation et d'attentes sociales, et le benchmark des pratiques de rémunération des dirigeants dans des structures similaires au Groupe.

La question de la succession des dirigeants (recommandation R17) est également régulièrement mise à l'ordre du jour du Comité afin de réfléchir aux solutions à mettre en place, en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale.

Au 31 décembre 2021, les membres du Comité des rémunérations sont Madame Marie-Laure ROBIN RAVENEAU, Présidente du Comité, et Messieurs Daniel ROBIN et Alain MARION. Monsieur Benoît HENNAUT, Président du Directoire et Monsieur Guillaume DE KERVENAOËL, Directeur des ressources humaines, assistent également aux réunions. Monsieur Jean-Michel RENAUDEAU, membre du comité stratégique de la branche Menuiserie, est invité permanent depuis décembre 2021.

COMITÉ RESPONSABILITE SOCIALE SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

En conformité avec la nouvelle recommandation R8 du code Middlednext, un Comité RSE a été institué au sein du Conseil en septembre 2020, composé de Monsieur Daniel ROBIN, Mesdames Marie-Annick COUÉ, Catherine FILOCHE, Marie-Laure ROBIN RAVENEAU et Caroline WEBER, Présidente. Monsieur Benoît HENNAUT, Président du Directoire, et Madame Caroline LUTINIER, Directrice RSE et communication, sont invités permanents.

Ce Comité a pour principales missions d'examiner les engagements et les politiques développées par le Groupe en matière d'éthique et de responsabilité sociale, environnementale et sociétale d'entreprise, la mise en œuvre de ces

politiques et leurs résultats, et de formuler au Conseil de Surveillance tout avis ou recommandation. Il lui appartient dans ce cadre de s'assurer, en lien avec le Comité d'audit, de l'existence de dispositifs d'identification et de gestion des principaux risques liés à ces domaines de responsabilités et de la conformité avec les dispositifs légaux et réglementaires. Le Comité examine par ailleurs la politique du Groupe en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la démarche globale engagée en faveur de la parité. Il participe également, en lien avec le Comité des nominations et des rémunérations, aux réflexions sur la mise en œuvre de critères de RSE dans la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Le Comité RSE s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2021 avec un taux de participation de 95 %. Les principaux thèmes abordés ont porté sur les actions et perspectives du Groupe en matière de RSE, sur la déclaration de performance financière et les points d'amélioration, sur les indicateurs environnementaux et plus particulièrement la trajectoire Carbone, ainsi que sur les indicateurs sociaux et les politiques mises en œuvre.

Le Comité a ainsi constaté les nombreuses actions mises en place par le Groupe dans le domaine de la RSE, domaine qu'il a mis au cœur de ses priorités : mise en place d'un Comité RSE Groupe et de Comités RSE opérationnels au sein des branches pour déployer les actions définies au niveau du Groupe ; présence de la direction RSE au sein du Comité de Direction Groupe permettant d'aborder mensuellement les enjeux RSE ; formations approfondies sur la RSE pour les

membres des Comités RSE et du Comité de Direction Groupe ; sensibilisation des collaborateurs lors de conventions.

Le Groupe entend amplifier sa démarche de mobilisation de l'ensemble de ses équipes pour l'exercice en cours en déployant des dispositifs de formation et d'information à destination de tous ses collaborateurs.

COMITÉS STRATÉGIQUES DE BRANCHE

Depuis 2015, des Comités stratégiques ont été institués au sein des trois branches d'activité du Groupe, composés du Directoire et de membres actionnaires familiaux. Réunis au moins une fois par trimestre, leur rôle est purement consultatif et ils émettent des avis sans voix délibérative. Les Comités stratégiques permettent la remontée d'informations au niveau de la holding et s'assurent de la cohérence des choix stratégiques avec les résultats attendus et les équilibres financiers. L'ouverture de ces Comités à des membres indépendants souhaitée par les actionnaires familiaux est effective depuis l'exercice 2020, chacun des Comités ayant accueilli un membre externe indépendant expert dans le domaine d'activité de sa branche : Monsieur Yves CLISSON pour la branche Négocier, Monsieur Jean-Michel HAYÉ pour la branche Béton, et Monsieur Jean-Michel RENAudeau pour la branche Menuiserie.

2. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance est fondée sur l'allocation d'une rémunération dont la somme globale est fixée par l'Assemblée Générale et répartie entre ses membres à la discrétion du Conseil, selon le principe suivant : une partie fixe, avec un montant doublé pour les membres indépendants, et une partie variable en fonction de la présence des membres aux réunions du Conseil et des Comités spécialisés le cas échéant, conformément à la recommandation R12. La répartition peut également prendre en compte la réalisation de certaines missions spécifiques.

Le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance perçoivent également une rémunération fixée lors de leur nomination et révisée annuellement en fonction de l'évolution des prix à la consommation. Cette rémunération s'est élevée pour 2021 à 24 011 € pour le Président et à 16 493 € pour le Vice-Président.

Les montants perçus sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Membres du Conseil de Surveillance		Montants versés en 2021	Montants versés en 2020
Guyène ARDOUIN	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	11 600	8 400
Jérôme CAILLAUD	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	9 100	8 000
Jérôme CAILLAUD	Rémunération de Vice-Président de Conseil de Surveillance HERIGE	16 493	16 265
Jérôme CAILLAUD	Rémunération de Comité Stratégique Négocier	2 000	400
Laurent CAILLAUD	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	9 100	4 300
Laurent CAILLAUD	Rémunération de Comité Stratégique Béton	2 500	600
Sébastien CAILLAUD	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	11 600	8 600
Marie-Annick COUÉ	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	8 900	8 000
Catherine FILOCHE	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	17 700	15 200
Alain MARION	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	3 900	-
Daniel ROBIN	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	11 100	8 600
Daniel ROBIN	Rémunération de Président de Conseil de Surveillance HERIGE	24 011	23 679
Olivier ROBIN	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	8 900	8 200
Olivier ROBIN	Rémunération de Comité Stratégique Menuiserie	2 000	600
Marie-Laure ROBIN RAVENEAU	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	10 400	8 200
Caroline WEBER	Rémunération de Conseil de Surveillance HERIGE	18 600	15 600
Total		167 903	134 644

Par ailleurs Monsieur Alain MARION a également perçu indirectement dans le cadre du contrat de prestations de services conclu entre la société HERIGE et l'auto-entreprise FLEURAC Conseil qu'il a créée, une somme de 8 000 €

pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, date à laquelle le contrat de prestations de services a pris fin.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

La politique de rémunération du Directoire du Groupe HERIGE est alignée sur les valeurs de l'entreprise et les dirigeants mandataires sociaux sont associés dans leurs rétributions au développement, à la rentabilité et à la pérennité du Groupe. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la part variable de rémunération de ces dirigeants est basée pour 30% sur des indicateurs RSE.

Pour l'exercice 2021, le Conseil de Surveillance a validé les rémunérations fixes et variables des membres du Directoire proposées par le Comité des nominations et des rémunérations, à savoir :

- Monsieur Benoît HENNAUT, Président du Directoire : une rémunération fixe brute mensuelle de 27 162,50 € et une rémunération variable calculée sur une base cible de 45% de la rémunération fixe annuelle.
- Monsieur Stéphane JAN est rémunéré au titre de son contrat de travail de Directeur administratif et financier Groupe. Sa rémunération fixe

brute mensuelle a été portée à 14 565 € à compter du 1^{er} janvier 2021 et sa rémunération variable est calculée sur une base cible de 40% de sa rémunération fixe annuelle.

La rémunération variable des membres du Directoire est fondée à 70% sur des objectifs de performance économique (notamment REX) et à 30% sur des objectifs RSE, chaque objectif étant évalué selon une grille de conversion pouvant octroyer jusqu'à 140% en cas de performance supérieure à 120% sur l'indicateur concerné. Cette rémunération variable peut être bonifiée de 15% en cas de dépassement d'un seuil de surperformance REX (fixé cette année à 21,7M€).

Les membres du Directoire bénéficient également d'actions attribuées gratuitement, de l'avantage en nature constitué par leur véhicule de fonction ainsi que des accords d'intéressement et de participation du Groupe.

Les différents éléments de rémunération attribués aux membres du Directoire au titre de l'exercice 2021 sont les suivants :

	Au titre de l'exercice 2020		Au titre de l'exercice 2021		
	Montant attribué	Montant attribué	Montant versé	Montant restant dû	
Benoît HENNAUT, Président du Directoire depuis le 15 septembre 2020					
Rémunération fixe	Rémunération fixe	93 954	332 519	332 519	-
	Avantages en nature	1 386	5 544	5 544	-
Rémunération variable	Rémunération variable hors intéressement	65 000	241 070	-	241 070
	Intéressement	20 568	54 325	-	54 325
Rémunération exceptionnelle		65 000	-	-	-
Total		245 908	633 458	338 063	295 395

	Montant attribué		Montant attribué		Montant versé		Montant restant dû	
	Montant attribué	Montant attribué	Montant attribué	Montant attribué	Montant versé	Montant versé	Montant restant dû	Montant restant dû
Stéphane JAN, Directeur administratif et financier Groupe								
Rémunération fixe	Rémunération fixe	174 470	178 687	178 687	178 687	-	-	-
	Avantages en nature	4 215	4 297	4 297	4 297	-	-	-
Rémunération variable	Rémunération variable hors intéressement	74 104	114 905	-	-	114 905	-	114 905
	Intéressement	20 462	29 131	-	-	29 131	-	29 131
Rémunération exceptionnelle		-	-	-	-	-	-	-
Total		273 251	327 019	182 983	182 983	144 036	144 036	144 036
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾		21 646	24 257					

(1) Détaillées dans le tableau ci-après

ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT DURANT L'EXERCICE

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Date Attribution effective	Période de conservation
Benoît HENNAUT	29-mars-21	25,86	1 375	29-mars-22	Jusqu'au 29 mars 2023
Stéphane JAN	29-mars-21	25,86	938	29-mars-22	Jusqu'au 29 mars 2023

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE

En date du 9 avril 2021, Monsieur Daniel ROBIN a levé 1 500 options d'achat d'actions au prix unitaire de 15,21 € dans le cadre du plan attribué en juin 2013 et 1 000 options d'achat d'actions au prix unitaire de 16,26 € dans le cadre du plan attribué en février 2016.

Monsieur Alain MARION a levé, en date du 28 mai 2021, 29 options d'achat d'actions au prix unitaire de 15,21 € dans le cadre du plan attribué en juin 2013 et 890 options d'achat d'actions au prix unitaire de 16,26 € dans le cadre

du plan attribué en février 2016.

Le Conseil de Surveillance du 27 mars 2020, statuant en application des articles L225-185 alinéa 4 et L225-197-1 II alinéa 4 du Code de commerce, a fixé à 10 % la quantité de titres issus de levées d'options ou d'attributions gratuites d'actions que les mandataires sociaux sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

ENGAGEMENTS DE TOUTE NATURE PRIS PAR LA SOCIÉTÉ AU BÉNÉFICE DE SES MANDATAIRES SOCIAUX, CORRESPONDANT À DES RÉMUNÉRATIONS, DES INDEMNITÉS OU DES AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA PRISE, DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE LEURS FONCTIONS OU POSTÉRIEUREMENT À L'EXERCICE DE CELLES-CI.

Aucun engagement de cette nature n'a été pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

3. AUTRES INFORMATIONS

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LES DIRIGEANTS OU LES ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS ET LES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à l'article L225-37-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention, intervenue directement ou par personne

interposée, entre un mandataire social ou un actionnaire significatif et une filiale de la société n'a été conclue au cours de l'exercice 2021.

DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aucune délégation accordée par l'Assemblée Générale au Directoire en matière d'augmentation de capital n'est en cours de validité.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors qu'il justifie de sa qualité d'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris et conformément aux dispositions légales. La qualité d'actionnaire résulte de l'enregistrement comptable des titres :

- soit dans les comptes de titres nominatifs de la société,
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

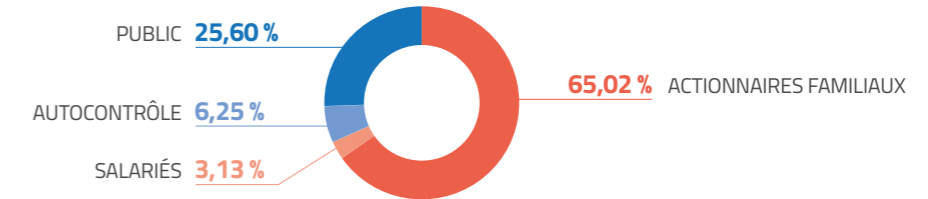
Conformément à la recommandation R14 du code Middlenext, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des votes en Assemblée Générale et constaté que la majorité des minoritaires avait voté dans le sens des résolutions agréées par le Directoire.

Par ailleurs, les dirigeants se tiennent à la disposition des actionnaires qui souhaiteraient échanger ou obtenir des informations en dehors des Assemblées Générales.

4. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU D'ÉCHANGE

Conformément aux dispositions de l'article L22-10-11 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2021



RESTRICTIONS STATUTAIRES ET ACCORDS RELATIFS AUX TRANSFERTS D'ACTIONS

Aucune clause statutaire ne restreint la libre cession des actions, qui peuvent être nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Les frais de garde et de gestion liés à la détention des titres nominatifs sont à la charge de la société. Les frais de courtage dus sur les cessions de titres nominatifs sont les suivants :

- ordre transmis par Internet : 0,40 % du montant brut de la transaction avec un minimum de 9 €,

- ordre transmis par fax, courrier, téléphone :

- montant brut de la transaction inférieur à 75 000 € : 0,60 % avec un minimum de 9 €,
- montant brut de la transaction compris entre 75 000 € et 150 000 € : 0,50 % avec un minimum de 9 €,
- montant brut de la transaction supérieur à 150 000 € : 0,40 % avec un minimum de 9 €.

PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

La société SOFIRO détient plus du 1/5^e du capital et plus du 1/4 des droits de vote, la société SOFICA détient plus des 3/20^e du capital et plus du 1/5^e des

droits de vote, la société SICAT détient plus du 1/10^e du capital et des droits de vote de la société.

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

En plus des franchissements de seuils légaux, l'article 11 des statuts de la société prévoit que tout actionnaire détenant 1,5 % au moins du capital est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement d'un multiple de ce pourcentage.

Au cours de l'exercice 2021, Société Générale de gestion a déclaré par courrier du 9 mars 2021, un franchissement à la baisse du seuil statutaire de 1,5 % des droits de vote, pour le compte du FCPE HERIGE FORCE 60, ce dernier détenant 73 138 droits de vote de la société.

Par courriers des 7 avril et 1^{er} juin 2021, la société de gestion de portefeuille AMIRAL GESTION, agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi à la baisse le 6 avril 2021 le seuil statutaire de 1,5 % des droits de vote et le 28 mai 2021 le seuil statutaire de 1,5 % du capital de la société, et ne plus détenir d'actions HERIGE à cette date.

Par courrier du 30 juin 2021, FIL Fund Management Limited (Ireland) a déclaré détenir pour le compte de Fidelity Management & Research Compagny LLC 119 695 actions de la société représentant 3,99 % du capital et 2,41 % des droits de vote.

DROIT DE VOTE

Un droit de vote double est attribué depuis le 11 juin 2007 à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins.

CONVENTIONS ENTRE ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 26 juin 2002 au sein du Groupe familial CAILLAUD-ROBIN agissant de concert. Ce pacte a fait l'objet d'un avis au Conseil des Marchés Financiers publié le 17 octobre 2003.

Par ailleurs, deux engagements collectifs de conservation d'actions ont été souscrits par les actionnaires familiaux en date du 23 décembre 2011 et du 1^{er} septembre 2021, dans le cadre des dispositions des articles 885-1 bis et 787-B du CGI.

POUVOIRS DU DIRECTOIRE EN MATIÈRE DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale du 28 mai 2021 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois à compter de ladite Assemblée, conformément aux dispositions légales, à procéder à des achats d'actions de la société, afin :

- d'attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son Groupe dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions, des attributions gratuites d'actions, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs desdites valeurs mobilières,
- de conserver ces actions et les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,

- d'animer le marché ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation en vigueur,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées sous réserve d'une autorisation spécifique de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le prix d'achat maximal par la société de ses propres actions ne peut excéder 50 € par action, le montant global affecté à ce programme de rachat ne pouvant être supérieur à 14 968 200 €.

Le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées par la société ne peut excéder 10 % du capital social.

MÉCANISMES DE CONTRÔLE PRÉVUS DANS UN SYSTÈME D'ACTIONNARIAT DU PERSONNEL

L'article 17-5 des statuts de la société prévoit la nomination, lorsque les conditions légales sont réunies, d'un membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires par l'Assemblée Générale des actionnaires. Les candidats à la nomination sont désignés par le Conseil de Surveillance du fonds commun de placement des salariés du Groupe HERIGE. L'Assemblée Générale du 24 mai 2019 a renouvelé le mandat de membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires de Madame Guylène ARDOUIN pour une période de trois exercices. Son renouvellement

est soumis à la présente Assemblée.

L'article 17-6 des statuts de la société prévoit, lorsque les conditions légales sont réunies, la désignation par le Comité d'entreprise de la société d'un membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés, pour une durée de trois années. Madame Marie-Annick COUÉ a été désignée à cette fonction en octobre 2018 et son mandat a été renouvelé pour la même durée par le CSE HERIGE lors d'une réunion tenue le 7 septembre 2021.

5. OBSERVATIONS DU CONSEIL SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

Tout au long de l'exercice, votre Directoire nous a régulièrement tenus informés de la marche des affaires sociales et de ses principales décisions de gestion. Le rapport du Directoire nous apparaît comme une information

suffisamment complète et fidèle de l'activité de la société et des résultats de l'exercice 2021. Le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation à formuler sur les termes de ce rapport.

LES COMPTES DE L'EXERCICE

Les états financiers détaillés de l'exercice écoulé nous ont été transmis dans les délais réglementaires et nous avons pu obtenir auprès de la société toute information nécessaire. Après exercice de notre mission de vérification et de contrôle, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le bilan, le

compte de résultat et l'annexe, lesquels font apparaître un total de bilan de 137 960 053,40 € et un résultat de 163 079,05 €.

De même, la vérification et le contrôle des comptes consolidés, faisant apparaître un résultat net consolidé de 19 261 579 €, dont part du Groupe 19 121 628 €, n'ont soulevé aucune remarque particulière.

RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil de Surveillance a pris connaissance du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale annuelle et en approuve les termes.

Nous vous précisons que, conformément à l'article L22-10-71 du Code de commerce, nos Commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint au rapport de gestion du Directoire, leurs observations sur le présent rapport.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

À l'Assemblée Générale de la société HERIGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société HERIGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés :

- La note 2 « Référentiel comptable » mentionnant la 1^{ère} application du règlement ANC 2020-01 ;
- La note 5 « Immobilisations incorporelles » mentionnant l'amortissement des écarts d'acquisition de l'UGT Béton à compter de l'exercice 2021 sur une durée de 15 ans.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Votre société a procédé à un test de perte de valeur des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes appliquées, à revoir les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier le caractère pertinent des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à apprécier que les notes annexes aux comptes consolidés donnent une information appropriée de ces sujets.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,

il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à La Roche-sur-Yon et à Nantes

Le 27 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU

Jean-François MAREC

ERNST & YOUNG Audit

Willy ROCHER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la société HERIGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HERIGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Participations, autres titres immobilisés, VMP » du paragraphe 2 de l'annexe des comptes annuels « Principes et méthodes comptables » présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation, conduisant à la constitution éventuelle d'une dépréciation.

Nous avons apprécié la pertinence des approches mises en œuvre par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que le caractère pertinent des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon et à Nantes

le 27 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

GROUPE Y - BOISSEAU

Jean-François MAREC

ERNST & YOUNG Audit

Willy ROCHER

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'Assemblée Générale de la société HERIGE,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L225-86 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1- Avec la société FLEURAC CONSEIL

Personne concernée :

M. Alain MARION, censeur

- Contrat de prestations de services, autorisé par votre Conseil de surveillance le 4 septembre 2020.

Le Conseil de surveillance a autorisé la conclusion d'une convention entre votre société et la société Fleurac Conseil, pour une durée de huit mois et moyennant une facturation forfaitaire de 1 000 € par jour d'activité en rémunération des missions de Conseil ou d'études qui lui seront confiées, étant acté que la société Fleurac Conseil interviendra au moins deux jours par mois, de novembre 2020 à février 2021, et un jour par mois de mars à juin 2021.

Dans le cadre de ce contrat, la société Fleurac Conseil a perçu une somme de 8 000 € au titre de l'exercice 2021.

Fait à La Roche-sur-Yon et à Nantes

le 27 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU ERNST & YOUNG Audit
Jean-François MAREC Willy ROCHER

AUTRES

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

IDENTITÉ

Dénomination sociale :
HERIGE

Date de création de la société :
1941

Nationalité :
Française

Forme juridique :
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social :
Route de La Roche-sur-Yon,
85260 L'Herbergement

Registre du commerce et des sociétés :
545 550 162 RCS La Roche-sur-Yon

Code APE :
7010Z

Durée :
La société prendrait fin en 2058 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (extrait) :
La société a pour objet en France et dans tous pays directement ou indirectement :

- le commerce, la fabrication, la mise en œuvre et le transport de tous matériaux et fournitures se rapportant au bâtiment, aux travaux publics et à l'environnement,

- l'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment de toutes participations dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères,

- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus exposées.

Exercice social :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Capital et caractéristiques (au 31 décembre 2021) :

Le capital est de 4 490 464,50€.
Il est divisé en 2 993 643 actions d'une valeur nominale de 1,50€ chacune, toutes entièrement libérées et portant jouissance courante.

Introduction en Bourse :
Le 17 mai 1990.
Marché Euronext Growth Paris depuis le 25 juillet 2018

Codes Boursiers :

ISIN : FR0000066540
Reuters : ALHRG.PA

Bloomberg : ALHRG.FP
Code mnémonique : ALHRG

Éligible PEA / PEA-PME
Appartenance aux indices :
EURONEXT FAMILY BUSINESS, EURONEXT GROWTH ALL SHARE, ENTERNEXT®
PEA-PME 150

Répartition statutaire des bénéfices :
Le bénéfice distribuable est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Responsable de l'information :
Monsieur Benoît HENNAUT
Tél. 02.51.08.08.08

Les documents et renseignements relatifs à la société sont mis à la disposition des actionnaires et du public au siège social ainsi que sur le site internet du Groupe (espace investisseurs) : www.groupe-herige.fr

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à L'Herbergement, le 27 avril 2022

Le Président du Directoire,
Benoît HENNAUT

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président du Conseil de Surveillance :
Daniel ROBIN

Vice-Président :
Jérôme CAILLAUD

Membres du Conseil de Surveillance :

Mesdames Gylène ARDOUIN,
Marie-Annick COUÉ, Catherine FILOCHE,
Marie-Laure ROBIN RAVENEAU
et Caroline WEBER.
Messieurs Laurent CAILLAUD,
Sébastien CAILLAUD et Olivier ROBIN,
Monsieur Alain MARION, censeur.

DIRECTOIRE

Benoît HENNAUT, Président
Stéphane JAN

CONTRÔLE

Commissaires aux comptes titulaires :

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
La Défense FR
1-2, place des Saisons
92037 Paris

Groupe Y BOISSEAU
52, rue Jacques-Yves Cousteau
85000 La Roche-sur-Yon

RÉSOLUTIONS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2022

PREMIÈRE RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance :

- du rapport du Directoire sur la gestion de la société pendant l'exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- des rapports du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et des Commissaires aux comptes prévus aux articles L225-68 et L22-10-71 du Code de commerce,

approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et faisant apparaître un bénéfice de 163 079,05 €.

DEUXIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI, s'élevant à 22 790 €, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 6 267 €.

TROISIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé et donne décharge aux membres du Conseil de Surveillance de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net consolidé de 19 261 578 € (dont part du Groupe 19 121 628 €).

CINQUIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 163 079,05 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	163 079,05 €
Report à nouveau antérieur	6 159 041,08 €
Montant distribuable	6 322 120,13 €
Affectation proposée	
Distribution d'un dividende de 1,80 € par action	5 388 557,40 €
Report à nouveau ⁽¹⁾	933 562,73 €

(1) Le montant du report à nouveau sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions légales, il est indiqué que le montant du dividende versé aux personnes physiques domiciliées en France est soumis au prélèvement forfaitaire unique de 30 % ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu après un abattement de 40 %. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2018, un acompte obligatoire non libératoire de 12,8 % du montant total brut sera prélevé à la source par l'établissement payeur versant les dividendes.

En application de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	
	Par action	Global ⁽¹⁾
2018	0,75 €	2 245 232,25 €
2019	Néant	Néant
2020	1,25 €	3 742 053,75 €

(1) Montant incluant les actions d'autodétention.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 13 juin 2022.

SIXIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes prévu par les articles L225-88 et suivants du Code de commerce, prend acte des informations qui y sont mentionnées relatives aux engagements et conventions conclus et autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice et de l'absence de convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

SEPTIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide de fixer à 126 400 € le montant de la rémunération à allouer au Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice 2021.

HUITIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés actionnaires de Madame Guylène ARDOUIN, demeurant 6 rue Jacques Prévert à L'Herbergement (85260), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NEUVIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jérôme CAILLAUD, demeurant 35 avenue Georges Clémenceau à Pornichet (44380), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DIXIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Laurent CAILLAUD, demeurant 4 impasse Offenbach à La Roche-sur-Yon (85000), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

ONZIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Sébastien CAILLAUD, demeurant 45 bis La Berthelière à Dompierre-sur-Yon (85170), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DOUZIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Daniel ROBIN, demeurant 89 rue du Moulin Rouge à La Roche-sur-Yon (85000), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

TREIZIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Marie-Laure ROBIN RAVENEAU, demeurant 13 rue du Petit Banc à Niort (79000), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Olivier ROBIN, demeurant 3 boulevard Allard à Nantes (44100), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUINZIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Caroline WEBER, demeurant 64 rue de Richelieu à Paris (75002), pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

SEIZIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale autorise le Directoire, pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée, conformément aux dispositions des articles L22-10-62 et suivants du Code de commerce et à celles du règlement européen n° 596/2014 du 16 avril 2014, à procéder à des achats d'actions de la société, afin :

- d'attribuer les titres rachetés aux mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de son Groupe dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions, des attributions gratuites d'actions, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de remettre les actions de la société, à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, aux porteurs desdites valeurs mobilières,
- de conserver ces actions et les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- d'animer le marché ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées sous réserve d'une autorisation spécifique de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le prix maximal d'achat par la société de ses propres actions est fixé à 60 € par action et le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions à 17 961 840 €, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, le prix et le montant maximum des fonds destinés à la réalisation du programme d'achat d'actions seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées par la société dans le cadre de la présente délégation ne pourra excéder 10 % du capital social, étant rappelé que lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité de l'action dans les conditions définies par le règlement général de l'AMF, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

L'Assemblée Générale confère au Directoire tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation et effectuer toutes formalités nécessaires à son exécution. Cette autorisation annule et remplace celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2021.

DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L22-10-62 du Code de commerce, avec faculté de subdélégation, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions détenues par celle-ci, conformément à l'autorisation d'achat d'actions donnée par l'Assemblée au Directoire aux termes de la résolution précédente.

Conformément à la réglementation en vigueur, les actions annulées ne pourront dépasser 10 % du capital social par périodes de 24 mois.

La présente autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directoire pour constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulations autorisées par la présente résolution, procéder à la modification corrélative des statuts et, d'une façon générale, pour accomplir toutes formalités nécessaires.

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION - RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants et L22-10-59 et suivants du Code de Commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes, au profit des mandataires de la société et/ou des membres du personnel salarié de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées conformément aux dispositions des articles précités.

L'Assemblée Générale décide que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée ne pourra être inférieure à celle prévue par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date d'attribution.

L'Assemblée Générale décide que le Directoire pourra fixer une période d'acquisition supérieure, ainsi qu'une période de conservation, la durée cumulée de la période d'acquisition et de la période de conservation ne pouvant être inférieure à la durée prévue par les dispositions légales en vigueur au moment de l'attribution.

Le nombre total d'actions attribuée gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1,5 % du capital social.

La présente autorisation est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter de la date de la présente Assemblée et annule et remplace la précédente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, dans les limites fixées ci-dessus, à l'effet de :

- fixer les conditions et modalités d'attribution et le cas échéant les critères d'attribution,

- déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions, le nombre d'actions attribué à chacun d'eux,
- et d'une manière générale mettre en œuvre la présente autorisation.

L'Assemblée prend acte qu'elle sera informée chaque année par le Directoire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation.

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION - RÉOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer tous dépôts, publications et formalités nécessaires.



HERIGE
ENTREPRENEURS D'AVENIR

Route de La Roche-sur-Yon - BP 7 85260 l'HERBERGEMENT - France

contact@groupe-herige.fr

www.groupe-herige.fr

Retrouvez-nous sur   

